



HAL
open science

L'engagement féministe à la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes : un engagement féministe au sein d'un mouvement social dont ce n'est pas la revendication première

Sidonie Paumeau Lelièvre

► To cite this version:

Sidonie Paumeau Lelièvre. L'engagement féministe à la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes : un engagement féministe au sein d'un mouvement social dont ce n'est pas la revendication première. Sociologie. 2020. dumas-03051637

HAL Id: dumas-03051637

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03051637>

Submitted on 10 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



UNIVERSITÉ DE NANTES

L'engagement féministe à la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes

Un engagement féministe au sein d'un mouvement social dont ce n'est pas la revendication première



Mémoire de Master 1 Sociologie, Recherche, Université de Nantes, 2019-2020.

Dirigé par Marie CHARVET et Sophie ORANGE.

Rédigé par Sidonie PAUMEAU LELIEVRE.

Remerciements :

Je remercie mes directrices de mémoire, Marie Charvet et Sophie Orange pour avoir consacré du temps à mon mémoire et pour avoir aidé à sa construction.

Je remercie également Paola Penanhoat, Paola Cicuttini, Florian Police, Flora Haidra, Théophile Carré et Mael Pinvidic pour leurs relectures ainsi que toutes celles et ceux qui ont voulu le faire, mais qui n'ont pas réussi à trouver le temps.

Je remercie enfin les autres membres du M1 TET pour leur solidarité et la bonne ambiance dans le groupe.

Sommaire :

<u>Introduction</u>	6
<u>Partie 1: La ZAD, un territoire évolutif aux multiples acteurs</u>	11
Chapitre 1 : Chronologie évolutive de la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes	11
1. <i>Un territoire naturel face au projet d'aéroport</i>	11
2. <i>La création de la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes</i>	12
3. <i>La ZAD au fil des cartes</i>	16
Chapitre 2 : État des lieux de le ZAD post-abandon	19
1. <i>Le renouveau des organisations</i>	19
2. <i>L'organisation sur la ZAD</i>	20
3. <i>Les lieux de vie</i>	23
Chapitre 3 : Profils d'habitantes de la ZAD	27
1. <i>Des origines sociales différentes</i>	27
2. <i>Des études et des parcours professionnels différents</i>	28
3. <i>Loisirs et fonctions des enquêtées</i>	29
<u>Partie 2 : La dimension collective du vivre ensemble</u>	32
Chapitre 1 : Sociabilités, solidarités et hiérarchies internes	32
1. <i>Sociabilités et solidarités intra-zad</i>	32
2. <i>Rétributions militantes, savoirs autochtones et hiérarchies informelles</i>	33
3. <i>Perceptions des habitant.e.s par elles.eux-mêmes</i>	34

Chapitre 2 : Conflits d'usages autour de la notion de territoire ou	
conflits de territoire autour de la notion d'usage ?.....	38
1. <i>La ZAD un territoire rural et sans souveraineté apparente.....</i>	<i>38</i>
2. <i>Conflits d'usages autour de la notion de territoire.....</i>	<i>38</i>
3. <i>Conflits de territoire autour de la notion d'usages.....</i>	<i>40</i>
Chapitre 3 : L'impossible mise en place de « limites » ?.....	41
1. <i>Le Zadnews, témoin du vivre ensemble sur zone.....</i>	<i>41</i>
2. <i>La gestion collective des conflits.....</i>	<i>42</i>
3. <i>L'essai de la mise en place des « limites ».....</i>	<i>43</i>
<u>Partie 3 : La vie quotidienne des femmes sur la ZAD.....</u>	<u>46</u>
Chapitre 1 : La forme de la domination masculine sur la ZAD.....	46
1. <i>Qu'est ce que la domination masculine ?.....</i>	<i>46</i>
2. <i>Une volonté masculine de moins dominer sur la ZAD ?.....</i>	<i>48</i>
3. <i>Une domination masculine en paroles.....</i>	<i>50</i>
4. <i>Une domination masculine en actes.....</i>	<i>53</i>
Chapitre 2 : La forme des féminismes sur la ZAD.....	57
1. <i>Retour historique sur le féminisme en France.....</i>	<i>57</i>
2. <i>Un féminisme sororitaire et ponctuel sur zone.....</i>	<i>58</i>
3. <i>Les espaces entre femmes comme lieux privilégiés.....</i>	<i>61</i>
4. <i>Féminismes théoriques et pratiques féministes.....</i>	<i>63</i>
Chapitre 3 : Des représentations publiques genrées.....	65
1. <i>La notion de genre.....</i>	<i>65</i>
2. <i>Des représentations qui donnent à voir les femmes.....</i>	<i>67</i>
3. <i>Des représentations entre transgression de genre et continuité du rôle genré... 70</i>	<i>70</i>

<i>4. Du genre à la race et à l'homogénéisation de la femme dans les standards de beauté occidentaux.....</i>	<i>73</i>
<u>Partie 4 : Causes, conséquences et formes de l'engagement militant.....</u>	<u>75</u>
Chapitre 1 : La ZAD, un pavé dans leur histoire ?.....	75
1. <i>La carrière militante.....</i>	<i>75</i>
2. <i>Des pré-dispositions au militantisme.....</i>	<i>76</i>
3. <i>La féministisation.....</i>	<i>78</i>
Chapitre 2 : Configurations et reconfigurations familiales.....	80
1. <i>Des ruptures familiales ?.....</i>	<i>80</i>
2. <i>Configurations familiales spécifiques et impacts sur les identités genrées.....</i>	<i>81</i>
3. <i>Des reconfigurations familiales.....</i>	<i>82</i>
<u>Conclusion</u>	<u>85</u>
<u>Bibliographie</u>	<u>87</u>
<u>Table des annexes.....</u>	<u>89</u>
<u>Annexes</u>	<u>90</u>

Introduction :

Les *gender studies* connaissent un profond retentissement en France depuis le début des années 2000, et encore plus ces dix dernières années, où, selon certain.e.s chercheur.euse.s¹, la troisième vague féministe aurait commencé. Toutefois les objets d'études en sciences humaines, et notamment en sociologie, ne sont toujours pas systématiquement étudiés par le prisme du genre. Ainsi, étudier les mouvements sociaux en fonction du genre est en réalité relativement récent. Il y a donc un enjeu à genrer les objets d'études en sciences humaines, mais aussi à reprendre d'anciens objets d'étude et de donner à voir les rapports de genre en leur sein. C'est donc ce que je me suis essayée à faire avec la ZAD² de Notre-Dame-Des-Landes.

En effet, depuis 2008 vivent sur la ZAD, des zadistes, habitant.e.s de la ZAD. Sous couvert d'une certaine unité, le terme zadiste masque la pluralité des habitant.e.s et des militant.e.s qui composent le mouvement anti-aéroport et masque également les relations de genre. En effet, les zadistes seraient des hommes et des femmes luttant contre un projet main dans la main. Qu'en est il alors des relations entre ces hommes et ces femmes ? Plus globalement à quel point la ZAD est-elle traversée par la domination masculine ? Si la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes a fait l'objet d'un certain nombre d'investigations scientifiques³, le rôle que les femmes y ont joué et les relations entre les hommes et les femmes n'ont pas été pleinement étudiées.

En outre si beaucoup d'articles sociologiques portent sur la ZAD entre 2012 et 2018, très peu d'études⁴ sont postérieures à l'abandon de projet d'aéroport et abordent le contexte post expulsion 2018.

C'est au cours d'une enquête qui se voulait ethnographique que j'ai entrepris d'essayer de rendre compte des rapports de genre sur la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes, et plus particulièrement des résistances des femmes à la domination masculine. Mon enquête s'inscrit dans une double temporalité. D'une part j'ai étudié la ZAD telle qu'elle est en 2020, mais d'autre part j'ai aussi essayé

1 Navarre, Maud. « Les féministes changent-elles la société ? », Héroïse Lhérété éd., *Les grandes idées politiques*. Paris, Editions Sciences Humaines, 2017, p. 62-65 ; Lamoureux, Diane. « Y a-t-il une troisième vague féministe ? », *Cahiers du Genre*, vol. hs 1, no. 3, 2006, p. 57-74 ; Latte Abdallah, Stéphanie. « Féminismes islamiques et postcolonialité au début du XXIe siècle », *Revue Tiers Monde*, vol. 209, no. 1, 2012, p. 53-70.

2 ZAD : Zone à Défendre.

3 Barbe, Frédéric. « La « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Norois*, vol. 238-239, no. 1, 2016, p. 109-130 où on peut constater une approche uniquement par l'habiter ; Pruvost, Geneviève. « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, vol. 117, no. 1, 2017, p. 35-62 dans lequel on peut constater une description du fonctionnement de la ZAD et de sa quotidienneté mais sans étudier les dynamiques de genre.

4 Morel, Kevin, et Catherine Darrot. « Changer de monde ? La contribution de la ZAD », *Pour*, vol. 234-235, no. 2, 2018, p. 287-295.

de restituer les rapports hommes/femmes tout au long du mouvement. Mon objectif n'est pas de rendre compte de ces rapports chronologiquement, année après année, mais bien de constater d'éventuelles évolutions des rapports de genre sur la durée.

J'ai choisi de travailler sur la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes du fait d'un fort attrait pour les *gender studies*. En outre, comme j'étais également attirée par la sociologie des mouvements sociaux, j'ai décidé de croiser ces deux domaines de recherche et de travailler sur les femmes et la place qu'elles occupent dans les mouvements sociaux. Par mouvement social j'entends qu'« un mouvement social constitue tendanciellement une arme des groupes qui, dans un espace social et un temps donné, sont du mauvais côté des rapports de force », soit la définition qu'en fait Erik Neveu⁵. Par la suite il m'a fallu choisir le mouvement social sur lequel je voulais travailler. J'ai alors choisi la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes principalement pour des raisons pratiques. D'une part, la ZAD est à proximité de Nantes et je pouvais donc m'y rendre facilement. D'autre part j'avais une personne ressource sur place qui m'a d'ailleurs permis l'accès à mon terrain d'enquête. Enfin le mouvement de la ZAD a la spécificité de s'être déroulé, du moins au premier abord, dans un espace géographiquement restreint, ce qui rendait son approche moins compliquée.

J'ai décidé d'avoir une approche compréhensive de ce qui se passait sur la ZAD. En effet, comme les rapports entre les hommes et les femmes s'inscrivent généralement dans une sorte de sphère aux multiples aspects (professionnel, domestique, loisirs..), autrement dit dans la vie quotidienne des protagonistes, il paraissait important de remettre du sens derrière des actes en apparence anodins. Toutefois j'ai également opté pour une approche interactionniste symbolique. En effet, en plus d'essayer de comprendre le sens des actes de mes enquêtées, il me faut aussi regarder les circonstances dans lesquelles ils ont lieu. En outre « l'étiquetage »⁶, comme le nomme Howard Becker est un phénomène très important dans la sphère politique mais aussi sur la ZAD et il faut donc que j'en rende compte. Enfin les interactions de « face à face »⁷, selon l'expression de Goffman, sont omniprésentes à la ZAD, ainsi que les rites et la définition de rôles au sein du mouvement et il convient donc de s'y intéresser.

Pour finir je vais également utiliser une approche configurationnelle. C'est-à-dire que je vais tout autant m'intéresser aux stratégies individuelles qu'aux stratégies de groupes, au sein de structures

5 Neveu Érik, *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, La Découverte, 1996, p.17.

6 Becker, Howard S. « La théorie de l'étiquetage : Une vue rétrospective (1973) », , *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, sous la direction de Becker Howard S. Editions Métailié, 1985, p. 201-237.

7 Dollo Christine, Lambert Jean-Renaud, et Parayre Sandrine. *Lexique De Sociologie.*, Paris, Dalloz, 2017, p. 218.

sociales organisées⁸. Cette approche va notamment me permettre de ne pas tomber dans le piège d'une opposition trop directe et continuelle entre l'individu et la société. Ce piège est d'autant plus tentant que sur la ZAD c'est cette opposition qui est parfois prônée. Par exemple, dans les *Zadnews*⁹ plusieurs articles tendent vers une volonté de se distinguer du reste de la société qui serait, selon les auteurs des articles, trop violente, ou qui ne correspondrait pas à leurs attentes.

Je vais donc avoir une approche principalement micro sociologique de la ZAD, au travers d'un travail se basant notamment sur des entretiens semi directifs¹⁰ avec des habitantes de la ZAD. Je dis habitantes car j'ai choisi de réaliser ces entretiens uniquement avec des femmes. En effet, il s'agit non pas de « rajouter les femmes comme un plus qui viendraient colorer le mouvement social » comme dirait Olivier Fillieule¹¹, mais bien de faire de ces femmes mobilisées un objet d'enquête à part entière. C'est d'ailleurs par le biais de l'ouvrage de Patricia Roux et d'Olivier Fillieule¹² que j'ai entrepris de concevoir les rapports de genre sur la ZAD, et donc la triple invisibilisation des femmes au sein des mouvements sociaux. Ainsi, elles sont invisibilisées par les chercheurs (plus que par les chercheuses) qui adoptent des logiques patriarcales dans leurs enquêtes, par les hommes au sein des mouvements sociaux qui se réapproprient leurs idées et mettent en œuvre un partage genré des tâches militantes, et enfin par la réappropriation de l'histoire du mouvement social par les hommes.

En effet, je savais, dès lors que mon choix s'était arrêté sur une étude des relations de genre à Notre-Dame-Des-Landes, que la domination masculine était présente sur la ZAD. J'avais notamment vu une photo¹³ d'une banderole déployée sur la ferme de Bellevue qui disait : « Ici comme ailleurs, riposte féministe contre les violences sexistes. » Cette banderole a également confirmé certaines bribes d'informations qui me provenaient de différentes personnes : sur la ZAD les femmes s'organisaient, de façon ponctuelle ou sur le long terme. C'est ce qui m'a conduit à me demander : **comment le féminisme émerge-t-il dans un mouvement social dont ce n'est pas la revendication première ?**

8 Dollo Christine, Lambert Jean-Renaud, et Parayre Sandrine. *Lexique De Sociologie*. Paris, Dalloz, 2017, p. 70.

9 Le *ZADnews* était un journal interne à la ZAD. Il permettait de faire circuler les informations aux gens qui ne pouvaient ou ne voulaient pas se rendre dans les instances de décision (Assemblées générales, réunions...). Il est paru entre 2017 et 2019.

10 Du nombre de six.

11 Fillieule, Olivier. « Chapitre 1 / Travail militant, action collective et rapports de genre », Olivier Fillieule éd., *Le sexe du militantisme*. Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 25.

12 Fillieule, Olivier, et Patricia Roux. *Le sexe du militantisme*. Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

13 Photo issue de « Notre Dame des Landes ou le métier de vivre » de Cyril Weiner. La banderole qu'on voit sur cette photo est posée sur un lieu emblématique et central de la ZAD, la ferme de Bellevue.

Par féminisme j'entends ici la recherche d'une égalité entre les hommes et les femmes. Cette recherche se fait en réalité au travers d'un mouvement politique pour l'amélioration et l'extension du rôle et des droits des femmes dans la société. Ce mouvement politique a émergé au moment de la Révolution française et a pris de multiples formes jusqu'à aujourd'hui¹⁴. En fonction des périodes l'aspect politique du mouvement est soit mis en avant, ou camouflé. Je me suis questionnée sur la façon dont ces femmes s'organisaient, sur la mixité et la non mixité de leurs actions, sur la violence ou non de ces dernières, et sur les liens qui les unissaient.

Durant mon enquête j'ai toutefois rencontré plusieurs difficultés. Tout d'abord, l'épidémie de covid-19 ne m'a pas permis de réaliser l'intégralité de mon travail de terrain. C'est donc seulement sur 6 entretiens et quelques bribes d'observations que s'est construit mon mémoire. En outre, mon panel d'enquêtées est relativement homogène. En effet, la plupart de mes contacts pour de potentiels entretiens provenaient de ma cousine, habitante de la ZAD, qui m'avait fourni une liste d'une trentaine d'habitantes, avec pour certaines leur numéro de téléphone. Cette donnée est également à prendre en considération puisque mon panel est constitué de femmes dont ma cousine avait les numéros de téléphone. En outre, beaucoup de mes enquêtées semblent être relativement proches même si aucunes n'habitent ensemble. Elles sont toutes inscrites dans le processus de légalisation enclenché en 2018, c'est-à-dire qu'elles ont toutes déposé des fiches projets individuelles en préfecture pour pouvoir rester sur la ZAD. Elles ont légalisé leur projet. Je n'ai pas pu accéder à des habitantes rejetant ce processus de légalisation, faute de temps. La deuxième difficulté que j'ai pu rencontrer se trouve dans la prise de contact plus globale que j'ai eue avec de potentielles enquêtées. En effet, j'ai envoyé des SMS (la plupart du temps via Signal une application de messagerie cryptée) à plus d'une vingtaine de femmes, et seules six d'entre elles ont bien voulu réaliser des entretiens. C'est relativement peu. Cette faible acceptation des entretiens peut s'expliquer par l'activité intensive de certaines des habitantes, notamment celles qui ont des projets agricoles. L'autre explication est que la ZAD a été un lieu très sollicité par les chercheur.se.s en sciences sociales ces dernières années. Ainsi, lorsque j'ai effectué un travail d'archives au CHT¹⁵ de Nantes dans le fonds où était conservé les *Zadnews*, j'ai trouvé des messages à destination des étudiant.e.s (notamment de sociologie) pour qu'ils.elles arrêtent de solliciter les habitant.e.s. Enfin la troisième difficulté que je peux relever est une certaine méfiance et/ou une certaine indifférence à mon égard.

14 Pour plus d'informations en ce qui concerne le féminisme et son histoire, voir, entre autres, la partie 3 du mémoire.

15 Centre Historique du Travail.

Non pas que les habitantes ne voulaient pas faire d'entretiens avec moi, mais lorsque l'entretien était terminé, notre relation, à leurs yeux très ponctuelle, était terminée aussi. Il était compliqué d'essayer de nouer une relation qui dépasserait la durée de l'entretien. Enfin certaines d'entre elles étaient relativement méfiantes vis-à-vis de certaines de mes questions et de mon utilisation des données récoltées sur la ZAD.

Toutefois grâce aux entretiens et aux observations informelles et participantes¹⁶ que j'ai pu réaliser, aux archives du CHT que j'ai pu consulter, et en m'appuyant sur la littérature, j'ai pu rendre compte, partiellement, des relations de genre sur la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes.

Tout d'abord je vais essayer de situer mon sujet dans son terrain d'enquête. C'est-à-dire que je vais présenter mon terrain, la ZAD, tout en essayant de donner à voir comment le féminisme y est présent. Ensuite je montrerai comment les habitant.e.s vivent ensemble, mais aussi quelles sont les limites de ce vivre ensemble. En somme il s'agira de montrer la vie quotidienne des habitant.e.s de la ZAD, et de montrer comment cette dernière est organisée structurellement parlant. Bien sûr, un projecteur plus intense sera braqué sur les habitantes et sur leurs rôles au sein de la ZAD. Par la suite je me concentrerai plus spécifiquement sur la place des femmes dans la vie quotidienne sur zone et donc aussi dans le politique. Cette partie, en plus de montrer comment les femmes s'organisent entre elles, me permettra d'aborder les notions de féminisme, de domination masculine, mais aussi de genre. En outre, je m'appuierai également sur la façon dont les habitantes sont représentées dans les productions culturelles publiques issues de la ZAD. Enfin, dans une quatrième partie je reviendrai sur les causes et les conséquences de leur engagement, en tant que militante et en tant que militante féministe. Je m'intéresserai aussi aux configurations familiales de mes enquêtées, qui ont eu un poids important dans leur socialisation et dans leur engagement.

16 Ces observations participantes sont en réalité des repas à l'auberge du Cul de Plomb où j'étais invitée à manger, soit par ma cousine, soit par une de mes enquêtées : Auriane.

Partie 1 : La ZAD un territoire évolutif aux multiples acteurs

Il est impossible de prendre un objet d'étude quel qu'il soit et de s'intéresser à sa construction à l'instant où il est étudié et uniquement à cet instant. Ou alors l'étude sera plus qu'incomplète voire totalement fautive. Il est donc essentiel d'historiciser mon objet d'enquête. Dans cette partie, j'ai donc voulu rendre compte des principales étapes de construction de la ZAD par le biais d'une chronologie non-exhaustive. J'ai également voulu donner à voir qui était les habitant.e.s de la ZAD, et comment ils.elles s'organisaient politiquement via des collectifs ou d'autres organisations. Cet état des lieux des collectifs permet également de rendre compte de la multiplicité des acteur.rice.s sur zone et donne à voir l'hétérogénéité des habitant.e.s. Enfin, j'ai tenu à présenter mes enquêtées, d'une part pour pouvoir mettre en relation leurs profils et leurs dires, mais aussi pour donner à voir la multiplicité de leur parcours de vie.

Chapitre 1 : Chronologie évolutive de la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes.

1. un territoire naturel face à un projet d'aéroport

C'est le général De Gaulle qui parle pour la première fois de construire un aéroport du grand ouest. Ainsi le projet date des années 60¹⁷. Il sera par la suite déterré puis ré-enterré de nombreuses fois. A l'origine le territoire sur lequel devait se construire l'aéroport était de 1350 hectares. Il était situé sur cinq communes : Vigneux-De-Bretagne, Notre-Dames-Des-Landes, Grandchamps-des-Fontaines, Héric et le Temple-de-Bretagne. Par la suite, la superficie concernée par le projet d'aéroport est réduite à 1200 hectares. Les communes de Grandchamps-des-Fontaines et de Héric n'étaient plus impactées par le projet.

Toutefois sur le territoire encore concerné est présente une très grande biodiversité autant du côté de la faune que du côté de la flore. Ainsi on y trouve des espèces protégées comme le triton crêté, qui deviendra par la suite l'un des principaux symboles du mouvement anti aéroport, mais aussi de multiples espèces d'oiseaux et de petits et moyens mammifères, sans compter les nombreux insectes et les multiples plantes et arbres. C'est dès 1972 qu'est créée la toute première association anti-aéroport, l'Association de Défense Des Exploitants Concernés par l'aéroport (ADECA)¹⁸. Cette association est créée, comme son nom l'indique, pour défendre les terres des paysans contre ce projet. Se créera par la suite l'Association Citoyenne Intercommunale des populations concernées par le Projet d'Aéroport (ACIPA), en 2000. Puis, en 2008, Le Rosier, une des fermes située sur la zone du projet d'aéroport, est squatté : c'est le début de la création de la Zone à Défendre de Notre-

17 Pruvost, Geneviève. « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, vol. 117, no. 1, 2017, p. 36.

18 Chronologie de la construction de la ZAD, Zadanidr.fr

Dame-Des-Landes.

2. La création de la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes

a. Histoire du terme de ZAD

A l'origine ZAD signifie Zone d'Aménagement Différée. C'est un terme d'urbanisme. Ces ZAD, au sens originel du terme, ont été créées en 1962. Cet acronyme désignait, selon le décret instituant les ZAD, « des secteurs urbains à rénover ou des secteurs urbains à créer ». Une ZAD vise à délimiter le périmètre de futures opérations d'aménagement et à lutter contre la spéculation foncière, par la mise en œuvre du droit de préemption. Ainsi les ZAD sont souvent situées dans des communes où le marché immobilier est sous tension. La Zone d'Aménagement Différé de Notre-Dame-des-Landes est créée en 1974¹⁹.

Ce n'est que plus tard, lors de l'avancée rapide du projet d'aéroport à Notre-Dame-Des-Landes en 2008²⁰, que les habitant.e.s de la ZAD se réapproprient ce terme. Le terme ZAD deviendra alors l'acronyme Zone À Défendre. Notre-Dame-Des-Landes est la première Zone à Défendre de France. Une Zone à défendre est une zone sur laquelle s'installe une contestation face à un projet de construction. Ces zones sont généralement situées là où il y a des ressources naturelles que des acteurs, individuels comme collectifs, pensent avoir le devoir de protéger. Il y a en effet, souvent une visée de protection de l'environnement derrière la formation d'une ZAD. A Notre-Dame-des-Landes, la présence d'animaux classifiés en voie de disparition, comme le triton crêté, dans des zones marécageuses, a aussi eu son importance dans le conflit. Une ZAD peut faire l'objet d'occupation et d'appropriation par ces acteur.rice.s. Cette appropriation peut passer par des constructions d'habitats et d'infrastructures et/ou par l'organisation de divers événements/manifestations. Enfin, la ZAD peut devenir, pour certains individus, un lieu de vie qui n'est pas envisagé comme provisoire. L'expression ZAD s'est ensuite répandue en France, mais aussi en Europe. A titre d'exemple, on peut citer la ZAD de Bure, où les occupant.e.s s'opposent à la construction d'une centrale nucléaire, la ZAD de Dijon dites des « Lentillères » où les habitant.e.s désapprouvent la construction d'un éco-quartier, ou encore, au niveau européen, la forêt de Hambach, en Allemagne, où des militant.e.s s'opposent à l'exploitation du charbon situé sous la forêt.

b) Un retour historique des processus de construction et de déconstruction sur la ZAD de Notre-

19 Barbe, Frédéric. « La « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Noroi*, vol. 238-239, no. 1, 2016, p. 109-130.

20 Date de la déclaration publique du projet d'aéroport du Grand Ouest (Février 2008)

Dame-Des-Landes

C'est en 1972²¹ que l'on trouve les premières traces du projet d'aéroport dans les journaux locaux. Et c'est également en 1972 que va se monter la première association anti-aéroport : l'Association de Défense des Exploitants Concernés par l'Aéroport (ADECA). Toutefois la conjoncture économique, avec le choc pétrolier de 1973 et la crise économique qui va en découler, va être un premier gros frein au projet d'aéroport qui restera en pause jusqu'au début des années 2000, lorsque le projet d'aéroport du grand ouest, nommé ainsi par les collectivités territoriales et l'État, fait son retour. En 2000 une nouvelle association est donc créée : l'Association Citoyenne Intercommunale des Populations concernées par le projet d'Aéroport, l'ACIPA, qui deviendra une des associations les plus importantes sur la ZAD. Dans l'ACIPA sont majoritairement regroupés des riverains pour qui la lutte contre l'aéroport constitue la première expérience militante. De 2000 à 2004, les terres de certain.e.s agriculteur.ice.s commencent à être rachetées par l'État. En 2008 le projet d'aéroport est déclaré d'utilité publique sous conditions : l'aéroport devra répondre à des critères environnementaux²². Ce rapport d'utilité publique est valable 10 ans. C'est à cause de cette déclaration que sera créé le premier squat sur la zone de projet d'aéroport : Les Rosiers, une ferme de la ZAD²³. En effet, la déclaration d'utilité publique est en fait la seule autorisation dans le droit français qui permet l'expropriation d'habitant.e.s ou d'exploitant.e.s. En 2009 est lancé le premier appel à se rendre sur la ZAD pour l'organisation du Camp Action Climat, suivi d'un appel à occuper la ZAD. Deux autres fermes seront squattées suite à ce camp. De 2008 à 2011, d'autres fermes sont squattées, des cabanes sont construites puis habitées et des initiatives collectives se développent comme des jardins, des potagers, mais aussi l'ouverture de divers lieux collectifs sur la ZAD. En 2010, c'est Vinci qui répond à l'appel d'offre de l'État et qui devient donc le constructeur officiel de l'aéroport. En juin 2011 les prestataires de Vinci pour la réalisation des travaux sont autorisés à entrer légalement sur la ZAD : s'en suivent des vagues de sabotages des engins et du matériel de chantier. Certains prestataires se retirent alors du chantier. 2011 est aussi l'année de création de COPAIN, le Collectif des Organisations Professionnelles Agricoles Indignés par le projet d'aéroport. Ce collectif est proche de la Confédération Paysanne.

En 2012, est lancée l'opération César, vaste opération policière ayant pour but d'expulser les habitant.e.s illégaux et de détruire les cabanes. De nombreux.ses habitant.e.s sont blessé.e.s ou interpellé.e.s. Certains jardins sont brûlés par les forces de l'ordre. Suite à cette opération policière a

21 Barbe, Frédéric. « La « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Noroi*, vol. 238-239, no. 1, 2016, pp. 109-130.

22 Dubreuil, Thomas. « Mesures compensatoires : le dossier de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et les apports de la loi Biodiversité », *Revue juridique de l'environnement*, vol. volume 42, no. 4, 2017, pp. 621-628.

23 Chronologie de la construction de la ZAD, *Zadnadir.fr*

lieu une manifestation de ré-occupation de la ZAD en novembre 2012, qui donne lieu au réaménagement des lieux de vie et à la construction de nouvelles cabanes. En 2013, face aux résistances au projet d'aéroport, Jean-Marc Ayrault, ancien maire de Nantes et à l'époque premier ministre de François Hollande, lance une commission de dialogue qui conclura à l'utilité du projet. Dans le même temps se développent une douzaine de projets agricoles sur les terre occupées, avec notamment du maraîchage et de l'élevage. Tout au long des années 2013 et 2014 les prestataires choisis par Vinci tentent de faire des travaux sur la ZAD : ils sont dans la majorité des cas dans l'incapacité de les faire à cause de l'occupation et des actions décidées par les habitant.e.s. En 2015 est créé « Sème ta ZAD », un collectif d'exploitant.e.s et d'occupant.e.s désireux.ses de mettre en pratique une agriculture humaniste et l'autonomie alimentaire de la lutte. En 2015 des procédures judiciaires sont aussi relancées afin de pouvoir expulser les agriculteurs et les locataires ayant refusé de vendre leurs maisons et leurs terrains à l'État. Ils sont rendus expulsables en janvier 2016 mais ne seront jamais expulsés. 2016 est aussi l'année de la consultation concernant le projet d'aéroport²⁴. Cette consultation se déroule sur l'ensemble du département de Loire Atlantique. Le « pour » la construction de l'aéroport l'emporte à 55,17%. Durant les années 2016 et 2017, sur la ZAD se construisent des cabanes et/ou des projets de lieux de vie, comme la bibliothèque du Taslue, et les projets agricoles avancent.

Le 14 janvier 2018 le projet d'aéroport est abandonné. Est alors organisée une grande fête de la victoire sur la ZAD. Certains habitant.e.s décident de rester habiter sur place. L'État n'est pas d'accord et lance alors une première vague d'expulsions en avril 2018. Alors que seuls les lieux perçus comme radicaux, c'est-à-dire ceux occupés par des habitant.e.s qui ne souhaitent pas communiquer avec la préfecture ou avec les collectivités locales, devaient être expulsés, l'État expulse également la Ferme des 100 noms, habitée par des éleveurs de moutons aux positions modérés, ce qui provoque l'indignation de nombreux.ses militant.e.s qui soutiennent la ZAD. De grandes manifestations de soutien seront organisées sur la ZAD mais aussi à Nantes²⁵. Une deuxième vague d'expulsions aura lieu en mai 2018. De nombreux lieux de vie sont détruits et se pose alors la question du devenir de la ZAD. Il est aussi important de dire que tout au long du mouvement de nombreuses instances d'organisation existaient. En dehors des multiples réunions qui avaient lieu toutes les semaines sur la ZAD, il y avait également la réunion des habitant.es (réu des zhabs) qui avait lieu une fois par mois, et l'Assemblée Générale du mouvement qui avait lieu toutes les deux semaines.

Enfin il y a également des collectifs féministes informels sur la ZAD. Ces collectifs ont pu être de

24 Paoletti, Marion. « L'invention d'un nouveau référendum pour « résoudre la crise » à Notre-Dame-des-Landes », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 109, no. 1, 2017, p. 173-196.

25 Notamment le 14 Avril 2018.

deux natures tout du long de la lutte contre l'aéroport : des collectifs affinitaires qui ne regroupaient parfois que les individus d'un même lieu de vie, ou bien des amies, ou des collectifs plus larges qui regroupaient un nombre plus important de femmes. Il serait faux de penser que ces collectifs sont nés dès la création de la ZAD en 2008. En réalité ils sont apparus très progressivement et ne faisaient que de se faire et de se défaire. En outre certaines de mes enquêtées parlent de collectifs relativement fermés et qui étaient très affinitaires. Ces collectifs ont, tout au long de la lutte contre l'aéroport, proposé des ateliers en non-mixité (par exemple un atelier de mécanique qui s'appelait « clé par clé »²⁶), mais aussi des réunions sur divers sujets. En outre, un lieu en non-mixité « meufs, gouines, trans, PD » a aussi été construit : la cabane du Coin. Ce lieu était donc interdit aux hommes cis-genres. Enfin ces collectifs féministes plus ou moins formels ont aussi été amenés à gérer des cas de violences sexistes, verbales et physiques. Ils pouvaient alors défendre physiquement la victime de ces violences, déterminer les sanctions à l'encontre de l'agresseur (toujours en adéquation avec les demandes de la victime), mais aussi aider la victime de diverses manières. Selon mes enquêtées, ces collectifs ont mis un certain temps à être acceptés par la majeure partie des hommes cis genre²⁷, et par certaines femmes, qui n'en voyaient pas l'intérêt, et/ou qui n'avaient jamais été confrontées à des idéaux féministes lors des débuts de la ZAD. Aujourd'hui cependant, elles pensent qu'il y a eu une réelle évolution et une légitimation de ces collectifs par beaucoup d'habitant.e.s et de militant.e.s. Toutefois, il y a toujours des lieux de vie qui rejettent ou minimisent l'importance de ces collectifs et des idéaux féministes qu'ils défendent. Par exemple un lieu de vie refuse d'écrire ses tracts et ses banderoles en écriture inclusive.

En somme, au sein de la ZAD il y a toujours eu différents collectifs qui n'avaient pas les mêmes objectifs, en dehors de celui commun : que l'aéroport ne se fasse pas. Certains se cantonnaient à cet unique objectif tandis que d'autres se servaient de la ZAD comme d'un tremplin pour une lutte plus globale contre le capitalisme par exemple ou contre le sexisme. Je n'ai pas ici de documentation qui me permettrait de pouvoir développer les objectifs de chaque collectif, et de montrer les différences entre eux. Néanmoins pendant mes entretiens, plusieurs de mes enquêtées ont critiqué l'ACIPA parce qu'elle était pour le départ des habitant.e.s en cas d'abandon du projet d'aéroport. Mes enquêtées ne semblaient donc pas particulièrement apprécier l'ACIPA. Mais ce n'est un qu'un exemple des relations complexes qu'on trouvait au sein de la ZAD avant l'abandon du projet.

Pour bien se représenter ce qu'est la ZAD mais aussi comment elle a évolué il paraît plus qu'important de passer par des cartes. Et c'est donc au travers des cartes que la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes va donc être présentée maintenant.

26 Tract présentant l'atelier « clé par clé » en annexe. (annexe n°1)

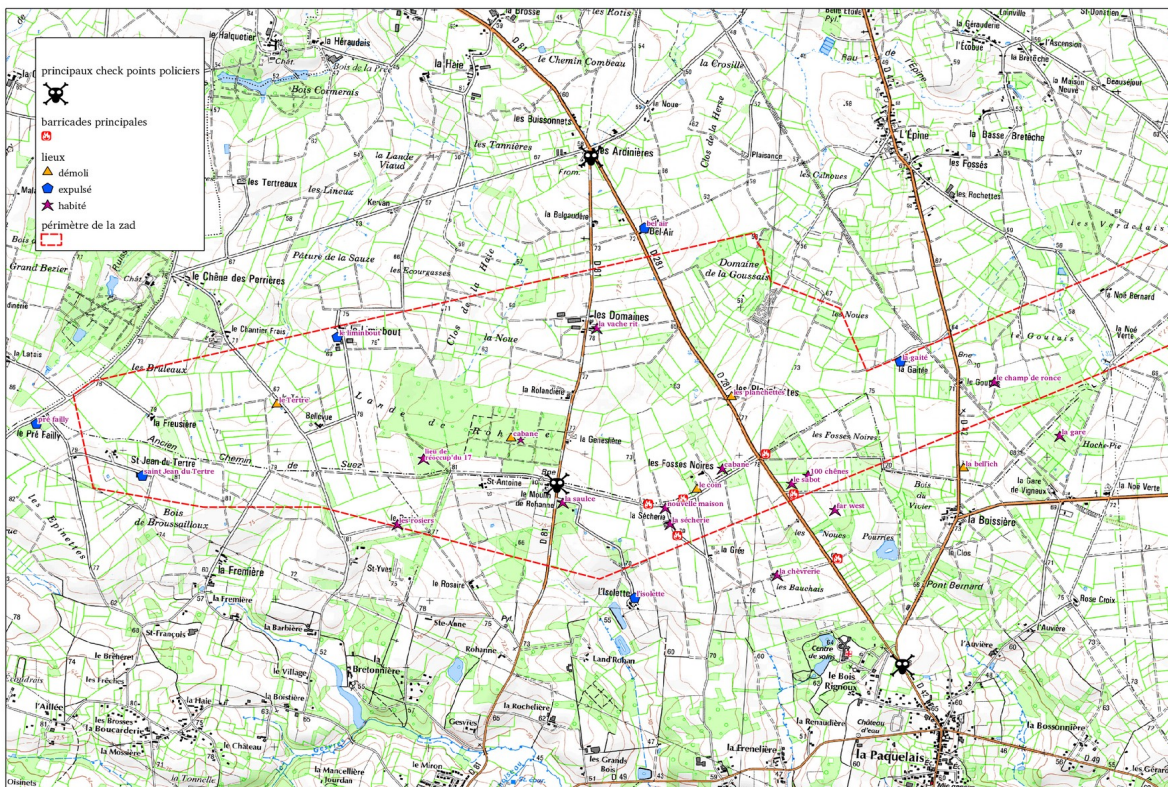
27 Hommes dont le sexe correspond à leur genre.

3. La ZAD au fil des cartes

Carte avant l'opération César (donc avant le 16 Octobre 2012)



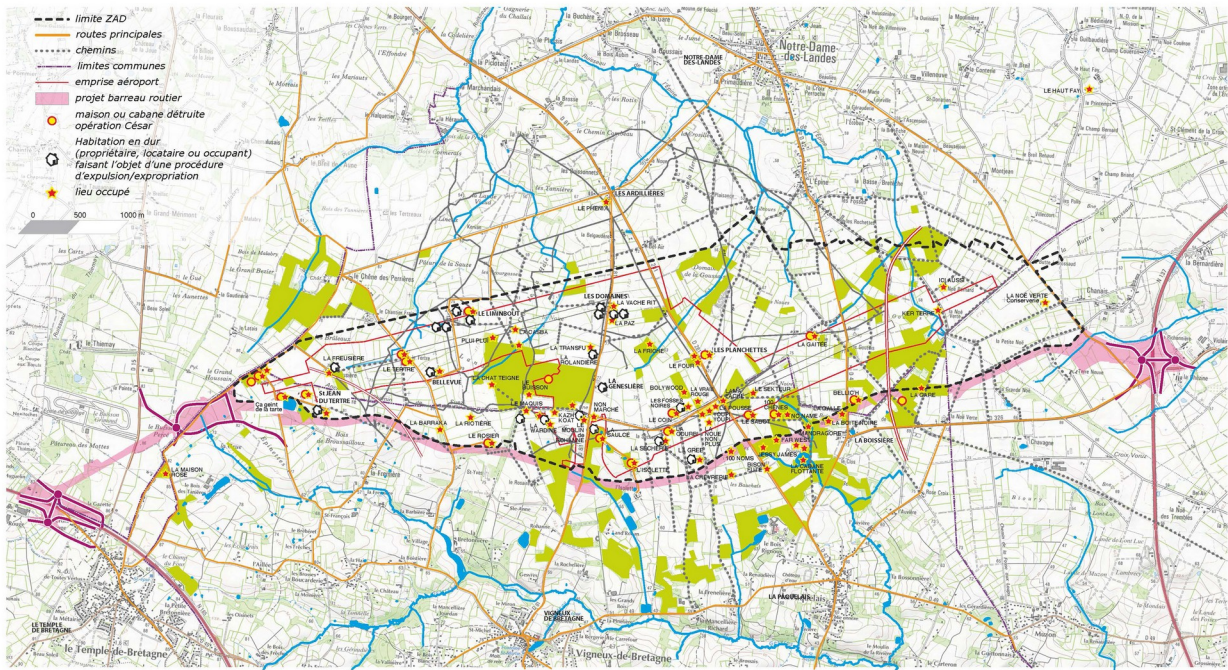
Carte après l'opération César de 2012



Carte de la ZAD en Février 2015

S'ORIENTER & LIEUX de VIE février 2016

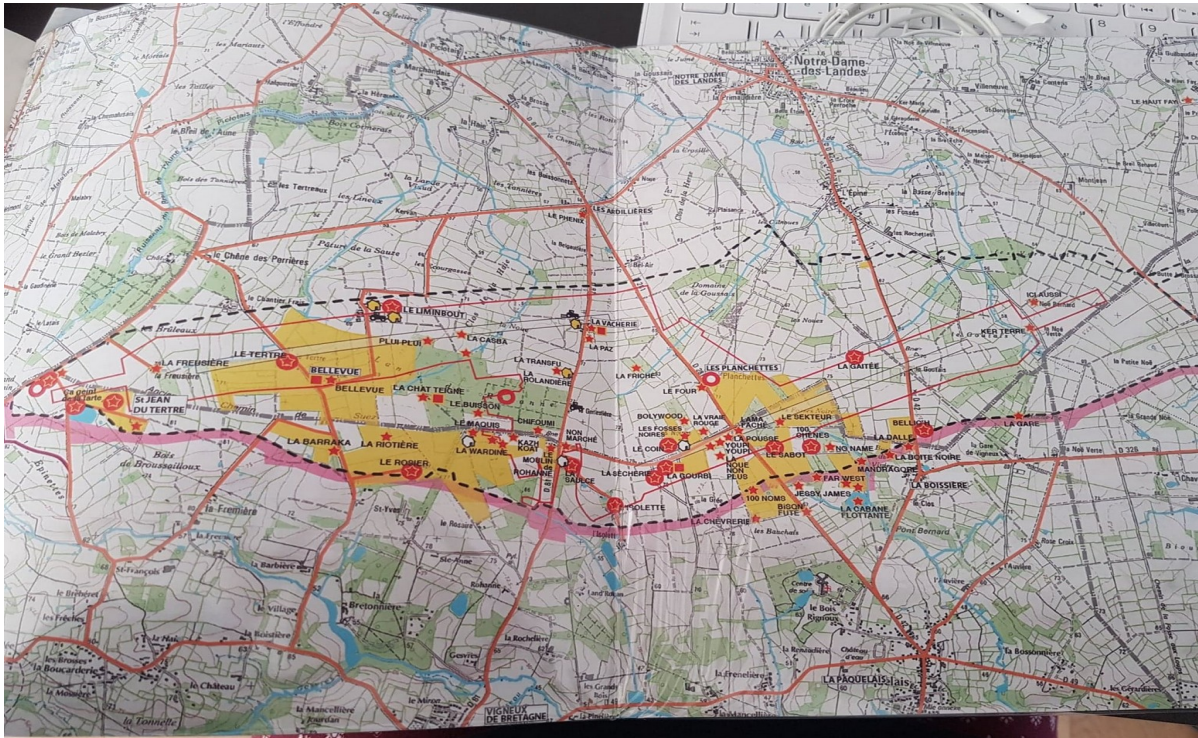
ZONE À DÉFENDRE [ZAD] NOTRE-DAME-DES-LANDES



Carte de la ZAD en Juillet 2016



Carte post expulsion 2018 de la ZAD



Ces cartes sont un bon moyen pour rendre compte à la fois de l'évolution globale de la ZAD au fil des années, mais aussi pour constater à quel point les enjeux de construction et de déconstruction sont importants sur zone. En effet, la lutte contre l'aéroport est en réalité une lutte de construction, à la fois de l'avenir des terres concernées par le projet d'aéroport, mais aussi des différents lieux de vie et des projets qui y sont portés. On peut d'une part constater le développement de la ZAD de 2008 à 2018 et d'autre part voir au travers des cartes l'impact qu'ont eu les deux vagues d'expulsions avec la déconstruction de nombreux lieux de vie puis la reconstruction de nouveaux. Ainsi, les enjeux sur la ZAD sont aussi des enjeux de construction et de déconstruction.

Toutefois ce que ne donnent pas à voir les cartes c'est que beaucoup d'habitant.e.s de la ZAD sont parti.e.s suite à l'abandon de l'aéroport et de la deuxième vague. Si le nombre de lieux de vie ne semble pas moins important qu'avant le printemps 2018, le nombre de personnes qui y habitent a fortement diminué. Alors que plus de 400 personnes habitaient à la ZAD entre 2016 et 2018, ils.elles ne seraient plus que 200 à y vivre toute l'année. Ces départs seraient dus d'une part à la destruction d'un certain nombre de lieux de vie pendant les expulsions de 2018, et d'autre part à des conflits internes importants quant à l'avenir de la ZAD.

Pour comprendre tous les enjeux de la ZAD aujourd'hui il convient d'ailleurs de faire un état des lieux de la ZAD post-abandon du projet et post-expulsions de 2018.

Chapitre 2 : État des lieux de le ZAD post-abandon

1. Le renouveau des organisations

En juin 2018, l'ACIPA, la principale association qui luttait contre l'aéroport, est dissoute²⁸. Comme l'ACIPA et les autres associations (beaucoup plus petites) contre l'aéroport n'existent plus, d'autres associations ont pris le relais pour représenter la ZAD ou du moins pour en représenter certain.e.s habitant.e.s. La défense des terres de la ZAD est toujours le principal objectif de ces collectifs et associations même si désormais c'est au travers de projets agricoles que la lutte continue²⁹. Ainsi est né en 2019 le collectif NDDL-Poursuivre ensemble. Il a pour vocation de continuer « à prendre soin des terres » que constituent la ZAD. Il procède régulièrement à des collectes de nourriture à destination d'associations qui aident les exilé.e.s sur Nantes. Dans le même temps s'est aussi créée la Coordination des organismes soutenant les projets de la ZAD. Elle est notamment composée de Ami-e-s de la Confédération Paysanne 56, ATTAC 44, Confédération Paysanne, EELV Pdl (Europe Écologie Les Verts, Pays de la Loire), Ensemble 44, LPO 44 (Ligue de Protection des Oiseaux), NDDL-Poursuivre Ensemble, PARDEM (PARTi de la DEMondialisation), Solidarité Ecologie La-Chapelle-sur-Erdre, Solidaires44, Sortir du Nucléaire Pays Nantais³⁰.

Ce collectif s'est créé à l'initiative de Zadistes qui voulaient se légaliser et donc déposer des demandes de projets individuels. Il est encore en activité aujourd'hui, ou du moins continue de publier des communiqués. On peut ici notifier que NDDL-Poursuivre-Ensemble fait partie de la Coordination des Organismes Soutenant les Projets sur la ZAD. Ainsi certaines personnes doivent faire partie des deux organismes.

En outre, s'est également créée la coopération bocagère. La coopération bocagère est un réseau dont font partie certains lieux de vie de la ZAD. Elle a pour but de redistribuer l'argent au sein des différents lieux de vie volontaires qui ont déposé des projets individuels et obtenu des baux. En effet, les lieux qui ont obtenu des baux doivent être rentables d'ici deux ans et la coopération bocagère permet aux installations déficitaires de profiter du bénéfice des autres en situation de bénéfice supérieure aux attentes de rentabilité.

En outre, sur la ZAD il existe le Réseau de ravitaillement des luttes en pays nantais, qui propose, comme son nom l'indique, de ravitailler les piquets de grève, les luttes étudiantes, ou encore de préparer des repas collectifs pré ou post manifestations nantaises. Le Réseau de ravitaillement des luttes est aussi connu sous le nom de la Cagette Déter'. Il semble que ce soit l'évolution de la cantine O'popotte, qui faisait la même chose avant 2018.

De plus, même si la réunion des zhabs (la réunion des habitant.e.s) de la ZAD n'existe plus, elle a

28 Site de l'ACIPA (ACIPA.fr)

29 Liste des collectifs présents sur la ZAD sur Zadnadir.fr

30 Site du collectif « NDDL-Poursuivre ensemble ».

plus ou moins été remplacée par l'Assemblée Générale des Usages. Cette assemblée s'occupe d'organiser les événements « publics » sur la ZAD, de régler certains conflits et surtout, s'occupe de tout l'aspect administratif qu'implique le processus de légalisation de la ZAD sur lequel je reviendrai ci-dessous. Je n'ai pas pu rencontrer les habitant.e.s de la ZAD qui se disent contre sa légalisation. En revanche je sais que l'un des collectifs se nomme « Les invendus de la ZAD ». Je n'ai pas plus d'informations.

Il faut préciser que COPAINS semble être une des seules organisations à tenir encore debout et à ne pas avoir pâti de l'abandon du projet.

Il existe également un collectif féministe informel en ce moment à la ZAD. Ce collectif organise des soirées en non mixité et ces soirées sont de deux natures : d'une part des soirées pour échanger sur des écrits féministes ou pour débattre, et d'autre part des soirées « détente » qui peuvent être des soirées films mais aussi des soirées alcoolisées. Ce collectif n'a pas de nom et n'est pas vraiment formel.

2. La situation actuelle sur la ZAD

Avec l'abandon du projet d'aéroport en 2018, les autorités publiques réclament le départ des habitant.e.s reconnu.e.s comme illégaux³¹. Les habitant.e.s refusent. Des négociations sont entamées entre eux.elles et la préfecture mais elles n'aboutissent pas. En avril et mai 2018 deux opérations policières³² ont lieu sur la ZAD dans le but d'expulser les habitant.e.s et de détruire les cabanes. Beaucoup ont été détruites, des individus sont partis suite à leur expulsion. Toutefois, certaines cabanes ont été reconstruites et des individus vivent toujours sur la ZAD. En effet, face à la dureté du conflit sur le terrain, et pour éviter d'autres blessés graves³³, voire des morts, en 2018, la préfecture fait un pas de côté en proposant des baux précaires aux habitant.e.s porteurs de projets. En échange d'un bail, les habitant.e.s doivent élaborer des fiches de projet individuel. Les habitant.e.s de la ZAD se divisent alors entre ceux.celles qui déposent des projets et les autres, qui, majoritairement, quittent la ZAD. Les projets individuels des habitant.e.s sont ensuite examinés un à un par une commission et en fonction de la validation de ces projets, des baux provisoires sont établis³⁴.

En outre, certain.e.s des agriculteur.trice.s qui avaient laissé leurs terres à Vinci tentent de venir les récupérer, mais les habitant.e.s de la ZAD ne sont pas d'accord et ne veulent pas les leur restituer.

Aujourd'hui environ 150 à 200 personnes vivent sur la ZAD à l'année. Ce peuvent être des

31 Décision de Emanuelle Macron de Janvier 2018

32 La 1Ère vague des expulsions commence le 9 Avril 2018 et la seconde le 18 Mai 2018

33 Un étudiant avait notamment été amputé d'une de ses mains.

34 Zadnadir.fr

habitant.e.s de longue durée ou de nouveaux.elles arrivant.e.s. Il reste donc de nombreuses cabanes sur la ZAD, ainsi que des corps de fermes en dur, mais aussi des yourtes et des camions, et d'autres formes d'habitats provisoires sur lesquelles nous reviendrons par la suite. On trouve également des lieux de création artistique, des lieux culturels (bibliothèque du Taslue), de nombreux jardins et potagers mais aussi des animaux. Il y a aussi une auberge, dans laquelle on ne peut manger que si on est adhérent (officiellement), une fromagerie, et un four à pain. Toutefois la ZAD n'est pas uniquement un lieu de vie en commun, c'est aussi encore aujourd'hui un lieu militant. On peut donc y trouver quasiment toutes les semaines³⁵ des projections de films, des lectures de textes, des conférences, des débats et des concerts, du moins en été. Plus ponctuellement on peut également trouver des événements qui célèbrent la ZAD (comme l'anniversaire de la troisième année d'un squat), et bien entendu des mobilisations de soutien aux projets sur la ZAD.

En outre sur la ZAD on peut constater des systèmes d'oppositions entre les différent.e.s habitant.e.s. Ainsi se distinguent les historiques, les paysans historiques et les habitant.e.s qui vivent sur la ZAD depuis plusieurs années, des arrivant.e.s, les politiques, les militant.e.s, des arraché.e.s, les plus marginaux (les routard.e.s, les SDF...). Enfin la dernière distinction entre les habitant.e.s de Notre-Dame-Des-Landes oppose ceux.celles qui ont des projets agricoles et ceux.celles qui n'en ont pas ou pas encore.

Il paraît également important de donner à voir que les habitant.e.s de la ZAD ont des rapports à l'argent et donc des usages du temps différents des Français.e.s en général. En effet, il n'y a pas ou vraiment très peu de prix fixes sur la ZAD. C'est à dire que lors du « non marché » par exemple, le marché de la ZAD qui a lieu une fois par semaine et sur lequel sont présentes uniquement des denrées alimentaires produites sur zone, tout est vendu à prix libre³⁶. Tout d'abord le prix libre est un concept selon lequel chaque chose vaut le prix qu'en donne l'acheteur en fonction de l'estimation qu'il en fait et de ses moyens financiers. Ainsi, les personnes qui n'ont que peu ou pas d'argent peuvent accéder aux mêmes biens que ceux.celles qui en ont plus. En outre le règlement ne prend pas forcément la forme d'une compensation monétaire. En effet, l'apport de force, un coup de main pour un chantier par exemple, sont également les bienvenus en échange de denrées. Si une personne veut acquérir une denrée alimentaire en échange de rien c'est également possible. Nulle réflexion ne lui sera faite. De plus, beaucoup de repas dans les lieux de vie communs sont gratuits. Ils sont cuisinés soit à l'aide de denrées produites sur zone, soit grâce à de la récupération. La récupération ou récup' est un moyen de se nourrir qui consiste à aller fouiller les poubelles de supermarchés et à prendre les produits encore consommables, mais qui ne sont plus commercialisables. Et c'est la

35 Les événements de chaque semaine sont publiés sur Zadnadir.fr

36 Pruvost, Geneviève. « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, vol. 117, no. 1, 2017, p.51.

même chose pour les vêtements. Ainsi, dans la ferme centrale de la ZAD, Bellevue, il existe un free-shop, non pas dans le sens commercial sous lequel on le connaît aujourd'hui, mais un free-shop totalement gratuit. Enfin il existe également une bibliothèque sur la ZAD (le Taslue). Les livres sont en libre accès, l'emprunt n'étant pas conditionné à une inscription payante. Il y a donc un rapport à l'argent qui pourrait se traduire par un non rapport si les habitant.e.s de la ZAD ne touchaient aucun revenu. Toutefois beaucoup d'entre eux.elles perçoivent le RSA³⁷. Les habitant.e.s ne se nourrissent pas seulement sur zone mais pour certain.e.s consomment également quelques produits provenant des supermarchés : ces produits sont achetés ou volés. Le rapport à l'argent sur la ZAD ne se caractérise pas alors par un manque ou un vide, mais bien par une manière différente de consommer, et d'acheter ou de vendre. Ce mode d'organisation permet de se passer de l'argent pour vivre. Il est possible de manger, de s'habiller, ou encore de vivre sur la ZAD sans argent. Ce rapport différent à l'argent crée également une utilisation du temps différente de celui du reste de la société. En effet, chez la majorité des Français.e.s, la répartition des tâches en fonction du temps est guidée par l'argent. Une des activités à laquelle ils vont consacrer le plus de temps sera celle qui leur permettra de gagner de l'argent, donc pour beaucoup d'individus, l'activité professionnelle. En effet, en moyenne les Français.e.s consacrent 22h30 hebdomadaires à l'activité professionnelle ou aux études, 24h35 aux activités domestiques, 85h35 aux activités de récupération et 35h20 aux loisirs³⁸. Or sur la ZAD, non seulement l'argent n'est pas nécessaire pour vivre (bien qu'il puisse l'être pour gagner en qualité de vie), mais le travail n'est pas perçu comme un travail. En effet, beaucoup de mes enquêtées se sentent favorisées parce qu'elles ont la chance de faire quelque chose qui leur plaît et qu'elles n'assimilent pas au travail : beaucoup d'entre elles perçoivent le travail comme une contrainte.

Si on continue ce raisonnement, les postes de dépenses de temps sur la ZAD sont multiples et ne dépendraient que de l'envie des habitant.e.s. Toutefois ce n'est pas le cas. D'une part parce que ce n'est jamais seulement l'envie qui guide les actes d'un individu, et d'autre part parce chaque acte a des conséquences autres que la rentrée d'argent, qui influent sur les relations qu'un individu entretient avec les autres habitant.e.s de la ZAD. Or les habitant.e.s sont pris.es dans le réseau des relations humaines, de connaissances et d'inter-connaissances, et pour beaucoup d'entre eux ce qu'ils défendent où sont censés défendre sur la ZAD détermine leur utilisation du temps. En effet, si un.e habitant.e défend par exemple la solidarité, aider les gens qui en ont besoin va monopoliser une grande partie de son temps. En outre, beaucoup des habitant.e.s de la ZAD sont impliqué.e.s dans des travaux agricoles, qui font fluctuer leur utilisation du temps : les cultures et certains autres

37 4 de mes 6 enquêtées le perçoivent, c'est à dire tous mes enquêtées qui vivent au quotidien sur la ZAD.

38 Brousse Cécile, « Travail professionnel, tâches domestiques, temps "libre" : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne », INSEE, Dossier Emploi du temps, 2015.

travaux agricoles dépendent de la météo, de la terre, bref de la nature. Ainsi, la nature devient un facteur de fluctuation de dépense du temps. En somme les habitant.e.s de la ZAD ont très peu de temps libre et il est donc probable que ce soit toujours la/les même.s personne.s qui s'occupent des mêmes choses. Bien sûr ne sont pas prises en compte ici les rétributions militantes³⁹, les gains symboliques, sociaux, et parfois économiques que procure le militantisme, dont je parlerai plus tard. En outre la division des sphères temporelles, celle du travail, des loisirs, de la vie familiale ou privée/domestique, et celle du militantisme, n'existe pas à la ZAD. Ainsi ces sphères sont imbriquées les unes dans les autres et les habitant.e.s ne sont pas forcément à même de définir ce qui relève du « travail », du loisir, du privé, ou encore du militantisme. Ce décloisonnement du temps provient du fait que toutes ces tâches sont réalisées dans le même espace, un espace relativement réduit : le lieu de vie. En effet, pour beaucoup d'habitant.e.s le lieu de vie est un lieu privé mais aussi un lieu de travail, un lieu de loisir, et enfin un lieu militant. Une de mes enquêtées, Anaïs, me dit que d'habiter sur la ZAD c'est un peu « comme d'avoir un piquet de grève au milieu de son salon ». En outre ce décloisonnement des sphères semble encore plus présent pour les femmes militantes qui semblent percevoir les relations hommes/femmes comme quasi exclusivement politiques. C'est également le cas pour les activités des hommes et des femmes, qui pour beaucoup vont être perçues comme des activités à dé-générer. C'est-à-dire que certains habitants vont essayer de faire plus souvent la vaisselle que leurs homologues féminins, et que les femmes vont essayer de plus s'appropriier des savoirs et des savoirs faire masculins. Ainsi, les lieux de vie semblent donc au centre de l'organisation de la vie sur la ZAD et il convient donc que je m'y intéresse.

3. Les différents lieux de vie

La ZAD s'est différenciée de beaucoup d'autres mouvements sociaux au travers de plusieurs aspects. D'une part elle est un mouvement d'occupation d'un territoire. D'autre part cette occupation prend une forme inédite (ou quasi) en France. En effet, chaque lieu de vie a son organisation. Loin de voir la ZAD comme une entité globale il faut en fait la considérer comme composée de multiples entités, réparties sous la forme de différents lieux de vie. Certes il y a des usages ou des activités qui sont à l'échelle de toute la ZAD, ou en tous cas d'une grande partie de cette dernière, mais la majeure partie des organisations sont en fait à l'échelle des lieux de vie⁴⁰.

Ainsi si des individu.e.s habitent ensemble dans le même lieu de vie c'est souvent en raison de liens

39 Gaxie Daniel, Économie des partis et rétributions du militantisme, *Revue française de science politique*, 27^e année, n°1, 1977. p. 123-154.

40 Pruvost, Geneviève. « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, vol. 117, no. 1, 2017, p. 35-62.

affinitaires, et pas forcément politiques. Bien sur le politique peut jouer sur l'affinitaire mais certaines de mes enquêtées font tout de même la différence comme Lysa qui distingue l'amitié du politique : « C'est pas parce qu'on est sur la même longueur d'ondes politiquement qu'il faut que je t'apprécie en tant que personne. Une personne avec qui une amitié se forge c'est bien plus que politique. » Or, c'est vrai que lors des repas du vendredi midi au Cul de Plomb, Lysa ne s'éternisait pas à l'auberge comme la plupart des habitant.e.s et ne semblait pas avoir des liens amicaux avec ceux et celles qui étaient présent.e.s. Il faut tout de même relativiser cette opposition entre politique et affinitaire : certaines de mes enquêtées avaient de l'animosité à l'encontre d'autres habitant.e.s exclusivement à cause de leurs opinions politiques. L'affinitaire et le politique semblent donc relativement liés sur zone.

Au sein de ces lieux de vie on trouve donc des conceptions différentes de ce que doivent ou devraient être la ZAD, mais aussi les relations humaines. Ainsi beaucoup de mes enquêtées, lors de leur arrivée sur la ZAD ont vécu dans plusieurs lieux de vie avant de s'installer dans celui qu'elles estiment être le leur, celui qui leur convenait le mieux.

Ces lieux de vie ne sont toutefois pas coupés les uns des autres. En effet, la ZAD fonctionne en fait comme une gigantesque toile d'araignée. Ainsi beaucoup de lieux sont en réseaux les uns avec les autres⁴¹. C'est le cas pour les différents lieux de vie de mes enquêtés par exemple. Toutefois certains lieux semblent être plus isolés que d'autres sur la ZAD, souvent du fait d'une opposition à ce qui se passe sur le reste de la ZAD. C'est notamment le cas de la Grée, un des seuls lieux d'habitation qui refuse la légalisation de la ZAD.

Il est également important de décrire ces lieux de vie, autant de l'extérieur que de l'intérieur. Mes descriptions seront complétées par des photos issues du livre de Philippe Graton, *Carnets de la ZAD*⁴².

Les lieux de vie sur la ZAD sont tous différents. Ils le sont tout d'abord par leur architecture extérieure. Ainsi cabanes de bois, de terre, caravanes, yourtes, et camions aménagés se côtoient. Pour ma part j'ai pu rentrer dans cinq lieux de vie. Deux étaient des caravanes, deux des cabanes, dont une construite par mon enquêtée et son conjoint, et le dernier était constitué d'un corps de ferme couplé avec une caravane, laquelle faisait office de chambre pour la fille du conjoint de mon enquêtée.

41 C'est en tous cas ce qu'on peut constater lorsqu'on lit le Zadevs et dès lors qu'on y passe un peu de temps.

42 Graton Philippe, *Carnets de la ZAD*, Filigrane, 2019



Photos issus de l'ouvrage Carnets de la ZAD de Philippe Graton



Photos issus de l'ouvrage Carnets de la ZAD de Philippe Graton

Ce qui caractérise les lieux de vie sur la ZAD c'est tout d'abord un confort moins important que dans des maisons en dur et aménagées. Ainsi, deux de mes enquêtées, Mégane et Auriane n'ont pas de salle de bain. Elles doivent donc aller dans une douche collective ou chez des ami.e.s vivant sur zone pour se laver. Quand je viens faire mon entretien avec Mégane elle est justement en train de construire une salle de bain car elle en a assez de ne pas en avoir. Anaïs, une autre des mes enquêtées, me dit qu'elle et son conjoint n'ont pas assez de bois pour chauffer leur corps de ferme

tous les jours d'hiver. En effet, le seul chauffage possible pour la grande pièce est un poêle à bois. En outre le sol, un revêtement en béton, n'est pas habillé. Il semble donc que le chauffage soit un critère sur le quel les habitant.e.s soient moins exigeant.e.s que dans le reste de la société. Enfin les lieux dans lesquelles vivent certaines de mes enquêtées peuvent être très petits à l'image de la caravane de Lysa. Toutefois cela ne semble que peu les impacter au vu de la forte proportion de temps qu'ils.elles passent à l'extérieur (du moins hors hiver). Mais ces lieux de vie renferment parfois des objets inattendus comme la Playstation dans la caravane de Lysa.

La deuxième particularité de ces lieux de vie est que, pour y accéder, il faut parfois traverser des marres de boue. Quasiment toutes mes enquêtées m'ont parlé de la boue. Elle semble être l'inconvénient majeur de la ZAD aux yeux des habitant.e.s. Auriane qui a construit sa cabane m'avoue que comme ils avaient encore un peu d'argent après la construction de la dite cabane, elle et son conjoint en avaient profité pour acheter des gravillons. D'ailleurs avoir dépensé de l'argent pour des gravillons ne semble pas être quelque chose dont elle soit particulièrement fière.

Le fait de construire sa propre cabane semble être relativement valorisé sur la ZAD. On peut ici faire un parallèle avec les classes populaires rurales, chez qui l'accès à la propriété est également valorisé. En outre, sur la ZAD comme dans les mondes ruraux il y a également une valorisation de l'auto-construction de sa propriété⁴³. Cette valorisation se traduirait par un accroissement du « capital d'autochtonie ⁴⁴ ». Selon Jean-Noël Retière ce capital serait « la ressource essentielle que doivent posséder les classes populaires voulant tisser des liens sociaux ailleurs que dans leur espace privé⁴⁵ ». Comme je n'ai pas assisté à la construction d'un lieu de vie sur zone je ne sais pas si le capital d'autochtonie s'y accroît aussi chez un habitant qui s'y installe. Je peux seulement en faire l'hypothèse au vu du fort cloisonnement des connaissances autochtones à propos de la ZAD et des fortes solidarités et sociabilités qu'on trouve sur zone. Tout du moins, habiter sur la ZAD, même temporairement, permet de se faire connaître et d'être reconnu.e par les autres habitant.e.s. C'est en tous cas l'impression qu'a Caroline, mon enquêtée qui s'est installée le plus récemment sur zone.

Il convient désormais de s'interroger sur qui sont les habitantes de la ZAD. Si on trouve des points communs entre les manières d'accroître son capital d'autochtonie entre les classes populaires et les habitant.e.s de la ZAD, sont-elles toutes issues de ces classes ?

43 Girard, Violaine, Anne Lambert, et Hélène Steinmetz. « Propriété et classes populaires : des politiques aux trajectoires », *Politix*, vol. 101, no. 1, 2013, pp. 7-20.

44 Retière, Jean-Noël. « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol. 63, no. 3, 2003, pp. 121-143.

45 Ibid, p.15.

Chapitre 3 : Profils d'habitantes de la ZAD

1. Des origines sociales différentes

Durant mon enquête j'ai pu rencontrer six femmes. Ces six femmes sont toutes des femmes cis. Autrement dit leur genre correspond à leur sexe. Cinq d'entre elles vivent sur la ZAD, Mégane, Lysa, Anaïs, et Auriane de façon permanente et Noémie de façon temporaire. La dernière de mes enquêtées, Aïssa, vit à peu près à 10km de la ZAD et a été/est très impliquée dans sa construction et son fonctionnement. Auriane et Anaïs ont entre 25 et 30 ans. Mégane et Lysa ont entre 30 et 40 ans. Noémie est plus âgée, elle a 49 ans. Enfin Aïssa est la doyenne de mes enquêtées et a 62 ans. Elles sont présentes à la ZAD depuis au moins cinq ans pour cinq d'entre elles. Seule Noémie est présente depuis moins longtemps. Elle est arrivée sur la ZAD et y a posé sa caravane en 2018 au moment des expulsions.

Quatre de mes enquêtées sont blanches : Mégane, Anaïs, Noémie et Auriane. Lysa et Aïssa sont toutes deux racisées. Lysa a des origines marocaines tandis qu'Aïssa a des origines algériennes.

Mes enquêtées viennent de milieux sociaux différents. Tout d'abord l'origine sociale de Mégane est difficile à appréhender. En effet, même si elle parle très bien français elle ne sait pas très bien comment m'expliquer ce que faisait ses parents (elle est d'origine allemande et les mots lui manquent encore quelque fois). Selon elle, ils travaillaient « dans des bureaux », mais quand je lui demande si ça se rapprochait des fonctionnaires en France, elle me dit que non et que ses parents faisaient « un boulot de merde ». Sa mère arrête ensuite de travailler pour s'occuper de ses enfants puis reprend un emploi de puéricultrice dans une crèche. Elle n'a plus de contacts avec son père depuis qu'elle est jeune. Ainsi Mégane semble venir de la frange haute des classes populaires ou de la frange basse des classes moyennes. Noémie semble également avoir une origine sociale similaire : sa mère et son père étaient agriculteur.ice.s. Anaïs aussi semble avoir à peu près la même origine sociale. Son père était ouvrier de maintenance chez Bouygues Télécom. De sa mère, elle dit qu'elle a souvent été au chômage et qu'elle a occupé beaucoup d'emplois précaires : caissière, restauratrice en cantine scolaire...Quant à Aïssa, sa mère était aide-soignante avant de se marier avec son père, et ce dernier était chauffeur mécanicien dans le civil. Elle semble donc venir des classes populaires. Deux de mes enquêtées semblent toutefois se distinguer. En effet, Auriane semble venir des classes moyennes et Lysa des classes supérieures. La mère d'Auriane est infirmière et son père était instituteur (il est décédé quand Auriane était petite). La mère de Lysa, elle, a un cabinet d'audit et son père est expert comptable et commissaire aux comptes.

2. Des études et des parcours professionnels différents

Comme on pouvait s'y attendre du fait de leurs origines sociales hétérogènes, les niveaux d'études de mes enquêtées varient. Tout d'abord mes enquêtées sont toutes nées après les années 60. La première massification scolaire était déjà lancée: on pouvait constater un allongement de la durée des études et une population scolaire plus importante. En outre quatre d'entre elles ont effectué leur scolarité à l'aube ou pendant la seconde massification scolaire (années 1980), où on assiste à une massification de l'entrée dans l'enseignement supérieur. Mes enquêtées avaient donc une plus forte probabilité de faire des études supérieures. Toutefois en fonction de l'origine sociale de mes enquêtées, elles n'ont pas fait les mêmes études supérieures. Lysa et Auriane semblent avoir les plus hauts niveaux d'étude au sein de mes enquêtées. Lysa a une licence d'économie ce qui lui permet par la suite de travailler en tant que courtière en assurance, puis dans un cabinet d'expert comptable et un cabinet d'audit, et enfin avec un commissaire aux comptes. On peut faire l'hypothèse qu'elle a en réalité travaillé avec ses parents, une licence d'économie n'étant généralement pas suffisante pour travailler à ces postes, et parce que les emplois qu'elle a occupés correspondent en tous points avec ceux de ces parents. Auriane après l'échec de sa première année de classe préparatoire littéraire fait un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) en gestion forestière avant de faire une troisième année de licence d'écologie à l'université de Metz. Elle n'a jamais travaillé. Lysa et Auriane ont donc toutes les deux le niveau licence. Mégane a aussi un haut niveau d'étude : elle a l'équivalent allemand d'un double master, un master en anthropologie en sciences africaines et islamiques et une équivalence pour pouvoir être professeure d'allemand. Elle a occupé un poste de professeur d'allemand mais seulement pendant un an. Elle a également été serveuse et a travaillé dans une salle de concert. Elle a toujours travaillé en Allemagne et non en France. Mes trois autres enquêtées ont des niveaux d'étude plus bas. Noémie a le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.ice). Elle a été directrice de centre de loisirs avant d'élever ses enfants. Elle enchaîne ensuite les petits boulots et travaille en usine, est conductrice d'ambulance, de bus puis enfin de bus spécialisé pour le transport d'enfants handicapés. Elle est licenciée de ce dernier emploi au printemps 2018. Anaïs, elle, s'est arrêtée après une première année de formation d'assistante sociale. Elle s'est installée à la ZAD et n'a pas fini sa formation. Elle n'a jamais eu d'emploi. Enfin Aïssa a eu un parcours de vie compliqué. Elle a arrêté ses études en 4ème car elle a dû fuir sa famille : son père voulait la marier de force. Elle se retrouve donc à la rue. Elle en sort et a rapidement son premier enfant. Après sa grossesse, elle travaille de nuit en usine. Mais par la suite une association lui propose de passer le DEFA (Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animations). Elle le passe et l'obtient. Elle travaille ensuite dans un centre de loisirs sur la côte Atlantique, mais ne voulant pas être dans des centres de loisirs qu'elle qualifie de « bourgeois », elle démissionne et va travailler au Planning familial de

Nantes. Là bas elle crée une branche spécifique : « viol, violence, inceste ». Elle arrête ensuite de travailler parce qu'elle sent que son activité professionnelle l'envahit. Elle fait alors des petits boulots d'usine ou des travaux agricoles. Ça fait deux ans qu'elle est à la retraite et donc qu'elle touche une pension. Toutefois elle semble continuer de faire parfois des petits boulots au noir pour avoir un complément de revenu.

Mes enquêtées ayant une origine sociale plus haute que les autres ont donc fait plus d'années d'études que mes autres enquêtées, exception faite de Mégane. En effet, c'est Mégane qui a le plus haut niveau d'étude avec l'obtention d'un double master équivalent à un bac+5. Viennent ensuite Auriane et Lysa qui ont toutes les deux et trois ans d'études. En outre Mégane, Auriane et Lysa sont allées à la fac, et Auriane à même tenté une classe préparatoire littéraire. Noémie, Anaïs et Aïssa ont des niveaux d'étude moins élevés. Tout d'abord Anaïs à un bac général. Elle avait commencé une formation pour devenir assistante sociale mais l'arrête au bout d'un an pour vivre sur la ZAD. Noémie, elle, a un BEPA c'est à dire un Brevet d'Études Professionnelles Agricole. Enfin Aïssa a arrêté ses études lorsqu'elle était en 4ème. Elle fait toutefois une reprise d'étude après la naissance de son fils et passe le DEFA, le Diplôme d'État Relatif aux fonctions d'animations. Ainsi mes enquêtées qui viennent de milieux sociaux bas ou moyens ont fait des études plus courtes et dans des filières professionnelles.

3. Loisirs et fonctions des enquêtées

Deux de mes enquêtées ont des enfants. Noémie a trois adolescents qui ne vivent plus avec elle. Ils ont leur propre logement, et son fils le plus jeune est en internat. Auriane a un bébé de quatre mois qui vit dans la cabane qu'elle a construite avec son conjoint. Enfin Anaïs, si elle n'a pas d'enfants vit avec son conjoint dont la plus jeune des filles vit avec eux un week-end sur deux. Noémie, elle, vit seule. Son premier conjoint est décédé il y a douze ans. Elle est séparée de son second conjoint. Ses trois enfants sont partis de chez elle. Lysa aussi vit seule. Anaïs et Auriane vivent avec leur conjoint. Mégane a une conjointe mais elles ne vivent pas ensemble. Enfin Aïssa, a un « co-habitant », comme elle le nomme. C'était son conjoint pendant un moment. Même s'ils ne s'aiment plus amoureusement parlant, ils ont choisi de continuer de vivre ensemble.

En ce qui concerne les loisirs de mes enquêtées ils sont aussi très différents. Dans un premier temps il convient de définir le loisir. En effet, le sens du mot loisir dans le sens commun apparaît comme un temps différent de celui du travail, et est souvent un temps consacré à soi, à son envie. En effet, le loisir c'est avant tout « un temps libre »⁴⁶. Or, certaines de mes enquêtées m'ont dit avoir du mal à faire la différence entre les loisirs et le travail car elles font un travail qui leur plaît. De même pour

46 Définition tirée du Larousse [<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/loisir/47708>]

les loisirs qui ont lieu dans leur lieu d'habitation sur la ZAD. Ainsi Anaïs me dit : « une des choses que je considère être mon loisir c'est que je fais de la couture, je cous des chaussons en feutre mais c'est pas vraiment un loisir parce que c'est pour contribuer à un projet de potes et ces chaussons là ils vont être vendus et c'est parce que j'ai été employée chez eux pendant quelques temps. Tu vois c'est du taff, mais c'est du taff qui me dérange pas. J'ai ni quantité de production, ni timing eh ben j'en fais quand ça me fait du bien. J'essaye de le faire régulièrement même si des fois j'ai un petit peu la flemme mais ça va tu vois.» On peut considérer la confection de chaussons comme loisir certes, mais un loisir qui est aussi du travail. Pour Auriane aussi la définition des loisirs est compliquée. Elle vit dans la cabane qu'elle a construite avec son conjoint. Or, si le premier étage est bien leur habitation et leur lieu de vie, le rez-de-chaussée sert d'atelier. Leur espace privé est donc également leur espace de travail. Auriane me dit ne pas avoir de loisirs, toutefois ce peut être dû aussi au fait qu'elle est mère d'un bébé de quatre mois, et donc qu'elle n'a pas forcément beaucoup de temps en dehors de son activité.

Au final, les loisirs les plus facilement définissables en tant que tels sont les loisirs qui se passent à l'extérieur des lieux de vie quand ces derniers ne sont pas également des lieux de travail. Ainsi Anaïs prend des cours de danse et fait même partie d'une compagnie de danse. Auriane fait partie d'une association qui aide les élèves de BTS à faire leur alternance à l'étranger (la même qui lui a permise de partir faire la sienne en Afrique du Sud). Mégane, elle, va à la piscine pour faire de la natation. Elle fait également partie d'une association qui ne concerne pas directement la ZAD : elle aide à mettre en place un système de traduction lors de certaines conférences militantes internationales. Lysa fait de la musique, écrit, fait du snowboard et aime se promener. Certains de ses loisirs peuvent certes être réalisés chez elle, mais chez elle ce n'est pas son lieu de travail. En effet, Lysa fait partie de l'équipe boulangerie or la boulangerie est à Bellevue et ce n'est pas l'endroit où elle vit. Aïssa ne vit pas non plus sur son lieu de travail, ni sur un lieu totalement militant, elle n'a donc pas de mal non plus à définir ses loisirs : la lecture, le jardinage...C'est également le cas de Noémie qui n'a pas de loisirs consommables⁴⁷ (et qui ne vit pas de manière permanente sur la ZAD). Son seul loisir c'est l'auto hypnose.

Enfin il convient également de regarder quelles fonctions occupent mes enquêtées au sein de la ZAD. Tout d'abord il faut distinguer la fonction qu'elles occupent au sein des collectifs dont elles font partie, de la fonction qu'elles ont au travers de leurs projets sur la ZAD. Ainsi Mégane est considérée comme une habitante historique de la ZAD. Elle est arrivée au tout début du conflit. Elle fait de la culture et s'est également occupée d'un atelier d'herboristerie. Elle est intégrée dans le

47 Un loisir consommable est un loisir payant. Par exemple : la pratique d'un sport en club, aller au cinéma....

processus de légalisation de la ZAD et s'occupe du fonds de dotation ⁴⁸. Lysa fait aussi partie de celles qui sont sur la ZAD depuis longtemps. Elle est aussi intégrée dans le processus de légalisation. Elle est aussi une de celles et ceux qui ont monté le fonds de dotation. En outre elle travaille le bois et fait de l'abattage et du sciage. Enfin elle fait partie de l'équipe Boulangerie. Deux fois par semaine elle va faire du pain vendu ensuite à prix libre. Aïssa fait partie de la Légal Team. La Légal Team est une équipe de bénévoles qui est née sur la ZAD. Elle a pour objectif d'aider les personnes interpellées lors d'actions ou de manifestations. Elle aide également si des individus sont poursuivis. Elle offre par exemple des tarifs préférentiels avec certains avocats. Enfin le collectif de la Légal Team offre aussi un soutien, financier ou moral, aux militant.e.s inculpé.e.s. Aïssa est donc connue de beaucoup d'habitant.e.s de la ZAD en tant que référente du collectif. Anaïs aussi est arrivée il y a relativement longtemps sur la ZAD. Elle fait partie de la coopération bocagère. Elle a fait partie de la cuisine O'popotte. Elle a pour projet de faire des cultures et de l'élevage sur son lieu de vie. Noémie, est arrivée en 2018, pendant les expulsions. Comme elle est habitante temporaire, elle n'est pas connue de tous les autres habitant.e.s. Néanmoins elle aide plusieurs lieux de vie lorsqu'il y a des chantiers. En outre elle a pour projet de monter un atelier couture et répare d'anciennes machines à coudre. Enfin Auriane est arrivée quelques années après Mégane, Aïssa, Lysa, et Anaïs mais bien avant Noémie. Elle a fait partie de plusieurs groupes : le « groupe vaches », l'accueil du public à Bellevue, le cycle des 12, l'organisation d'événements publics sur la ZAD. Son projet est de faire de l'élevage de moutons, mais aussi de l'apiculture.

En outre, il est aussi intéressant de constater qu'avant et pendant leur engagement sur la ZAD, beaucoup de mes enquêtées ont eu une ouverture sur le monde au travers de divers voyages qu'elles effectuent et/ou ont effectués. Ainsi Auriane est partie en Afrique du Sud pendant un an, Aïssa est allée en Palestine et au Maroc, Mégane voyage beaucoup, elle dit essayer de partir toutes les six semaines.

On peut donc dire que mes enquêtées n'ont pas des parcours et des modes de vie similaires même si elles vivent sur la ZAD. On peut donc se demander quelle place occupe le collectif sur zone.

48 Le fonds de dotation était un fond destiné à acheter collectivement une partie des terres. Selon le site Zadnadir, « Ce fonds permet l'acquisition collective de terres et de bâtis, sans aucun système de parts ou d'actions ».

Partie 2 : La dimension collective du vivre ensemble

Comme on l'a vu ci-dessus les habitant.e.s de la ZAD ont des profils très hétérogènes. On peut donc se demander comment ils.elles arrivent à vivre ensemble, et comment s'organise ce vivre ensemble. Dans cette deuxième partie je reviendrai donc sur les sociabilités, les solidarités et les hiérarchies internes sur zone mais surtout sur les conflits entre les habitant.e.s. Les prochains chapitres ont pour objectifs d'une part de donner à voir une partie de l'organisation de la vie sur la ZAD et d'autre part de montrer comment les femmes s'intègrent dans cette organisation.

Chapitre 1 : Sociabilités, solidarités et hiérarchies internes

1. Sociabilités et solidarités intraZAD

Selon Julian Mischi et Nicolas Renahy, « c'est dans l'épaisseur des rapports sociaux que l'on peut comprendre les modalités concrètes de marginalisation ou d'implication dans l'espace public, ainsi que la structuration des espaces locaux de la compétition politique⁴⁹ ». Il convient donc de regarder les relations sociales entre les habitant.e.s de la ZAD, mais aussi de ces habitant.e.s avec l'extérieur. Tout d'abord il paraît essentiel de le redire ici : la ZAD est un lieu collectif. Mais il ne l'est pas seulement parce que plusieurs personnes y habitent et sont voisines. Plus que ça, la ZAD se caractérise par une dimension collective du vivre ensemble. C'est-à-dire que d'une part il y a une volonté, du moins chez certain.e.s habitant.e.s, de vivre sur un lieu collectif, et d'autre part que les rapports sociaux sur la ZAD, et principalement entre les habitant.e.s, se caractérisent par une forte sociabilité intraZAD et par une importante solidarité entre certains groupes d'interconnaissances sur la ZAD. En effet, toutes mes enquêtées ont une sociabilité intraZAD en dehors de quelques connaissances, qui généralement n'habitent pas sur la ZAD, mais faisaient partie du mouvement contre l'aéroport, ou de la sphère militante, et de leur famille. En outre celles qui font la fête le font majoritairement sur la ZAD. Cette forte sociabilité s'explique notamment par le passé, commun de plusieurs années, qui lie certain.e.s habitant.e.s. Parmi mes enquêtées, seule une n'était pas connue par toutes, en raison de son arrivée plus récente. Ces relations d'interconnaissances entre la majorité des habitant.e.s ont donné lieu à des mises en œuvre collectives du politique et à une organisation spécifique de la ZAD. Ainsi les chantiers ne sont pas bloqués par un manque de main d'œuvre, ou par un manque de matériel : le matériel et la force de travail s'échangent et se prêtent. Il y a une collectivisation de certains outils via le CURCUMA⁵⁰ par exemple. En outre les principales décisions sont prises en collectivité. Le fonctionnement de la ZAD est un fonctionnement en

49 Mischi, Julian, et Nicolas Renahy. « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, vol. 83, no. 3, 2008, p. 10.

50 Coopérative d'Usure, de Réparation, de Casse et éventuellement d'Utilisation de Matériel Agricole

réseaux, principalement internes à la ZAD. Au sein de ces réseaux il existe d'ailleurs des moyens de se valoriser et des hiérarchies informelles se mettent donc en place.

2. Rétributions militantes, savoirs autochtones et hiérarchies informelles

La principale manière de se valoriser sur la ZAD est le dévouement au lieu, mais aussi, les savoirs et les savoir-faire qui vont pouvoir être utiles sur zone. De ces trois éléments va en fait découler un savoir particulier : le savoir autochtone. Le savoir autochtone est le fait d'avoir la connaissance la plus grande possible de tout ce qui se passe sur un territoire défini, dans le cas présent, la ZAD. Ainsi celui ou celle (plus souvent celui) qui détient le plus de connaissances internes au mouvement sera souvent reconnu comme leader informel, ou du moins comme une personne à laquelle on peut identifier le mouvement. D'ailleurs on peut ici introduire la théorie de Daniel Gaxie selon laquelle le fait de militer induirait des rétributions symboliques culturelles et sociales. En effet, selon lui, « l'attachement à la cause, la satisfaction de défendre ses idées, constituent [...] des mécanismes de rétribution de l'activité politique au même titre que la rémunération financière ou l'obtention d'un emploi ⁵¹ ». Ainsi la première rétribution sur la ZAD est d'ordre personnel et n'est autre que de la satisfaction personnelle. On peut ensuite distinguer la rétribution qui correspond à la position hiérarchique occupée au sein du mouvement social. Même si le mouvement social de la ZAD se présente comme fonctionnant sur une horizontalité sans failles, la réalité est différente. En effet, des leader informels émergent régulièrement. Le plus souvent ils sont leaders car ils font partie des individus les plus impliqués dans la ZAD, de ceux qui ont le plus de responsabilités, ou de ceux qui y vivent depuis longtemps, ou encore qui sont les mieux intégrés et qui disposent donc du plus gros capital de savoirs autochtones. Au départ toutefois, selon l'auteur, ce pourrait être une volonté d'intégration sociale qui mène les actions des futurs leaders. Puis pris dans l'engrenage de l'implication dans le mouvement social, la rétribution symbolique (l'admiration ou la considération des pairs) prend le relais. En outre plus les rétributions sont symboliques, ce qui est le cas à la ZAD, où il n'y a pas, à première vue, de rétributions matérielles, plus les individus ont du mal à s'avouer à qu'ils tirent des avantages du militantisme. Car ces rétributions peuvent se traduire par certains avantages, notamment une capacité plus grande à pouvoir orienter la vie du collectif. On pourrait alors penser que la majorité des leaders et des décideurs sur la ZAD sont des hommes, et que toutes les suiveuses, ou petites mains plus ou moins invisibles sont des femmes. Toutefois il paraît important de ne pas tomber dans le piège patriarcal de ne voir les femmes que comme un collectif horizontal dominé par les hommes. En effet, il existe des différences au sein même du groupe

51 Gaxie Daniel, Économie des partis et rétributions du militantisme, *Revue française de science politique*, 27^e année, n°1, 1977, p. 125.

femme. En effet, chaque femme a des caractéristiques différentes, ce qui peut amener à former des hiérarchies informelles également entre les femmes sur la ZAD. Les femmes, tout en ayant moins (ou pas du tout) de rétributions militantes que les hommes, n'ont alors pas toutes les mêmes rétributions entre elles. Les femmes racisées, par exemple, vont alors souvent être les moins rétribuées, et occuper les places les plus basses des hiérarchies militantes informelles (à la ZAD comme dans la majorité des mouvements sociaux). De fait elles sont doublement dominées, au travers de leur genre et de leur race. Lorsque la domination est multi-forme, on peut l'appréhender via l'intersectionnalité, mais aussi via la multi-dimensionnalité. Plus de facteurs de dominations jouent sur l'identité d'une femme plus cette dernière sera en bas de la hiérarchie militante. Par facteurs de dominations peuvent être retenus, outre le genre et la race, les capacités physiques et psychologiques, l'orientation sexuelle, la transidentité, la non binarité, etc. Or, nous allons voir que ces sous-groupes de domination influent également la manière dont les habitant.e.s de la ZAD se perçoivent entre eux.elles.

3. Perceptions des habitant.e.s entre eux.elles

Tout d'abord il semble important de préciser que les habitant.e.s se perçoivent entre elles.eux par deux sorte de canaux. Le premier canal de perception dépend des rétributions et est donc fortement lié au positionnement formel des individus sur la ZAD (au travers de leurs activités et de leur implication dans des organisations et des coopérations). Or, ce positionnement dépend fortement du rôle que jouent les protagonistes sur la ZAD et plus particulièrement de leur rôle informel au sein de la communauté. En effet, les individus peuvent se caractériser par deux choses sur la zone. D'une part ils peuvent être perçus par la fonction collective qui correspond à leur activité. Ainsi tel individu fait partie du groupe vaches, tel autre du groupe médecin, ou du groupe maraîchage, etc...D'autre part les habitant.e.s vont aussi être perçu.e.s au travers des relations d'interconnaissances qu'ils.elles entretiennent et qu'ils.elles donnent à voir au sein de la ZAD, et au travers de leur fonction implicite au sein de la communauté. C'est leur rôle informel personnel. En somme c'est au travers et de leur rôle collectif formel⁵² et de leur rôle informel personnel qu'ils vont se percevoir. Or, la perception des autres habitant.e.s au travers de leur rôle collectif formel permet d'accentuer encore une fois la forte sociabilité et la solidarité qu'il y a sur la ZAD. En effet, comme chaque individu a des savoirs et des savoirs faire différents, la solidarité organique est de mise. Sur la ZAD chacun.e connaît les compétences de la majorité des autres habitant.e.s. Ainsi quand on parlait de mécanique avec certaines de mes enquêtées, elles me renvoyaient toujours vers la même

52 Sujet pourvu d'une identité particulière, composée de plusieurs membres engagés dans une action collective, définition issue de Dollo Christine et al, *Lexique De Sociologie*. Paris, Dalloz, 2017.

personne.

Il y a une certaine complémentarité entre les individus qui tend toutefois à s'effacer puisque le but de cette solidarité n'est pas de perdurer. En effet, la volonté collective de la ZAD est d'autonomiser ses membres, ainsi la transmission des connaissances, des savoirs et des savoirs-faire est cruciale. L'autonomisation des membres de la ZAD menacerait donc la solidarité organique. Mais le rôle informel individuel, qui s'apparente à la façon dont l'individu se place au sein de la communauté - est-ce un leader, est-ce un médiateur, est-ce un solitaire ?- permet de relativiser cette menace. En effet, les rôles individuels informels ne sont pas évalués en termes de compétences et de savoir-faire et il n'y a donc pas de volonté de les uniformiser, et d'autonomiser les individus sur ce plan. Ces rôles individuels sont perçus par les habitant.e.s comme conséquences du caractère de l'individu, et donc comme quelque chose d'immuable qui ne peut évoluer que si l'individu le décide ou vit des événements qui le changeraient au plus profond de lui. Ainsi, la collectivité ne pourrait pas, ou peu, changer le caractère de l'individu et donc son positionnement personnel au sein de la collectivité. C'est par exemple le cas de Laura, une habitante dont j'entends parler plusieurs fois en entretien. Toutes mes enquêtées qualifient Laura « de grande gueule » : lorsque quelque chose ne lui convient pas elle pourrait crier pendant plusieurs minutes sur les personnes responsables. Si elle semble exaspérer mes enquêtées, son comportement est systématiquement renvoyé à son caractère, Auriane disant par exemple qu' « elle est comme ça, on ne pourra pas la changer... ». Néanmoins toutes disent d'elle que sa capacité à crier peut s'avérer pratique et qu'elles n'oseraient pas forcément faire la même chose. C'est donc par ce biais qu'est maintenue une forme de solidarité organique. Tous.te.s les habitant.e.s ne sont pas à même de gérer des conflits, ne sont pas à même de prendre les mêmes décisions ou n'ont pas la même capacité d'adaptation, et ils.elles ont donc besoin les un.e.s des autres pour que la communauté soit.

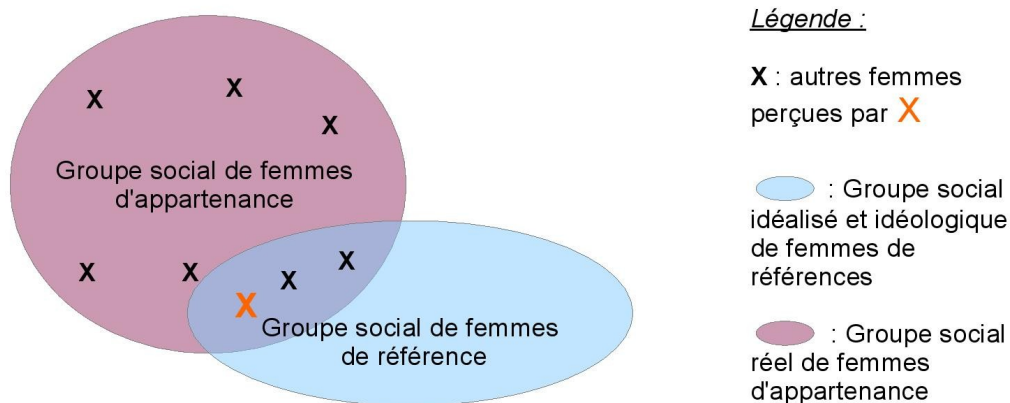
Je vais maintenant m'intéresser au deuxième canal de perception des pairs à la ZAD qui passe par l'identité de genre. Ce deuxième canal paraît être principalement féminin. En effet, il semble que les femmes de la ZAD se reconnaissent non seulement en tant que pairs mais aussi en tant que groupe. Ainsi en psychologie, Pierre Benghozi⁵³, définit le « je », la perception de soi, comme « groupal ». Le groupe prédéfinirait alors l'individu dans sa perception de lui-même et de ses pairs. Plus que ça, la notion d'identité, en tant que « auto et hétéro référencée » (c'est-à-dire la définition pour soi de son identité et la définition de cette identité en fonction de l'hétéro-normativité), serait en fait la condition de définition d'un « moi » et d'un « non-moi ». Ainsi l'individu se percevrait en fonction de son identité de genre, et se percevrait donc comme appartenant à un groupe genré. Bien sûr cette

53 Benghozi, Pierre. « L'identité sexuée, le sexuel et le genre dans une perspective psychanalytique du lien et de la relation », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, vol. 64, no. 1, 2015, p. 167-180.

perception communautaire genrée n'est pas spécifique à la ZAD et à ses habitant.e.s. En réalité elle intervient dès la socialisation primaire et la rencontre avec d'autres enfants. Toutefois à la ZAD cette perception par le groupe genré est renforcée. En effet, les membres de la communauté des femmes sont vues comme de potentielles alliées, alors que les hommes sont vus comme de potentiels ennemis (ou en tous cas comme pouvant faire du mal). Ainsi les femmes notamment se perçoivent entre elles par le biais de la communauté, via le groupe femme. On peut donc dire du groupe de pairs femmes qu'il est en fait un groupe social. En effet, selon Merton⁵⁴, un groupe social est un groupe qui « définit un ensemble d'individus en interaction selon des règles établies ou encore un certain nombre de gens ayant entre eux des rapports sociaux caractéristiques et fixées ». Or, au sein de la ZAD, les interactions entre les femmes sont codées. Ainsi par exemple, en cas d'agression d'un des membres du groupe, les femmes, ou en tous cas la majorité des femmes vont soutenir la victime. On peut d'ailleurs noter que loin d'être codifiées de « A à Z » les interactions entre les femmes sont surtout codées en cas d'agression du groupe. En outre, pour constituer un groupe social il faut aussi que ces individus se définissent eux-mêmes comme membres du groupe, ce qui semble être le cas sur la ZAD avec le « je groupal genré ». Enfin il faut aussi que le groupe social soit reconnu par les individus n'en faisant pas partie. Or le groupe social femme est perceptible de l'extérieur, notamment par les hommes. Ensuite, Merton distingue deux types de groupes sociaux : les groupes d'appartenance et les groupes de référence. Pour les femmes qui sont dans ce groupe social femme sur la ZAD, c'est leur groupe social d'appartenance. Mais il y a une certaine vocation à se diriger, se re-socialiser, se remettre en question régulièrement sur les relations de genre, qui tendent à concevoir une sorte de groupe de référence idéologique et idéalisé. Ce groupe émerge donc via une visée désessentialisante qui le constitue en une revendication politique. Ainsi les femmes se perçoivent entre elles comme des membres du groupe social femme d'appartenance, mais aussi comme de potentiels (ou non) futurs membres du groupe social femme de référence.

54 Dollo Christine, Lambert Jean-Renaud, et Parayre Sandrine. *Lexique De Sociologie*, Paris, Dalloz, 2017, p. 186.

Schéma de perception de l'identité genrée d'une habitante X de la ZAD



Il est important de dire que le groupe social femme sur la ZAD n'inclut pas forcément toutes les femmes en fonction de leur degré de marginalité, et des accointances politiques (autres que sur le genre) qui existent entre elles. En effet, certaines femmes semblent exclues du groupe social en raison de certaines de leurs actions antérieures, ou bien de leur positionnement politique. Par exemple si on imagine que l'habitante X est Auriane, celle-ci m'a explicitement parlé d'une femme qui lui avait causé trop de problèmes (sûrement vis-à-vis de son élevage) pour qu'elle puisse la considérer comme une potentielle alliée. Cette femme est donc exclue de fait du groupe social réel de femmes d'appartenance d'Auriane et donc également de son groupe social idéalisé et idéologique de référence.

J'ai choisi de ne pas représenter les femmes à l'extérieur de ces deux groupes sur le schéma car ça n'avait pas de réel intérêt d'autant plus que les facteurs de leur non inscription dans le groupe femme peut dépendre tout autant de la perception de X, que de la perception des autres femmes qui s'auto-exclueraient de fait des groupes de femmes réels et de références.

Chapitre 2 : Conflits d'usages autour de la notion de territoire ou conflits de territoires autour de la notion d'usage ?

1. La ZAD : un territoire rural et sans souveraineté apparente

Tout d'abord il est indispensable de rappeler que le territoire de la ZAD est un territoire rural. Or la sociologie, comme beaucoup d'autres sciences sociales, peine à étudier le rural, et s'enfonce souvent dans l'écueil de l'assimilation du rural au passé, à l'ancien temps et à l'opposé de la modernité et du progrès. Ainsi un territoire rural est souvent perçu comme quasi exclusivement agricole et en déclin. En outre les populations rurales sont invisibilisées, ou alors ne sont données à voir que lorsqu'elles ont des attitudes qu'on pourrait attendre d'elles : conservatisme et rejet du « progrès » par exemple. Le monde rural est donc globalement constamment défini en fonction de son opposition avec le monde urbain⁵⁵.

Plutôt que de dire qu'un territoire est un territoire rural, il conviendrait plutôt de dire qu'il fait partie des « mondes ruraux⁵⁶ », terme qui convient mieux à la pluralité du rural. Et ces mondes ruraux sont pris dans les champs politiques et économiques, et ne sont en pas en marge.

Or la ZAD se situe en territoire rural et est un territoire rural spécifique. Cette spécificité ne vient pas de l'engagement politique, qui même s'il est très concentré, est présent dans les mondes ruraux. Cette spécificité vient d'abord de la rupture entre les notions de territoire et de souveraineté : En effet, depuis maintenant plusieurs dizaines d'années, assimilation est faite entre souveraineté et territoire au travers de l'étatisation occidentale mais aussi de la régionalisation française⁵⁷. Ainsi même à la plus petite échelle le territoire français est découpé et est propriété. Le cadastre sert à définir à qui appartient telle parcelle de bois, de futaies, ou de prés. En somme, qui a la souveraineté sur un territoire donné. Or, le territoire que constitue la ZAD se retrouve être sans souveraineté de par les volontés du mouvement. Ainsi, le territoire n'est à personne autant qu'il est à tout le monde. Ce n'est pas ici que le territoire qui compose la ZAD n'a pas de propriétaire légal, mais bien que l'occupation du dit territoire par ses habitant.e.s empêche de fait les propriétaires de disposer de leurs terrains.

2. Conflits d'usages autour de la notion de territoire

En outre, l'occupation et l'habitation de la ZAD par des acteurs variés et divers font qu'ils entretiennent une relation particulière avec le territoire qui la compose. On pourrait qualifier cette

55 Misch, Julian, et Nicolas Renahy. « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, vol. 83, no. 3, 2008, p. 9-21.

56 *Ibid.*, p.16.

57 Barreyre, Nicolas, et Geneviève Verdo. « Souveraineté et territoire : enjeux et perspectives », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 69e année, no. 2, 2014, p. 307-311.

relation de relation sociale au territoire. Cette relation sociale c'est « l'habiter ». En outre, le territoire de la ZAD a fait l'enjeu même de la mobilisation qui s'y déroule. Ainsi les pratiques occupantes, qu'elles soient quotidiennes ou plus ponctuelles, doivent faire l'objet d'un intérêt particulier, puisque par définition elles sont politiques. Par pratiques occupantes on entend : « l'ensemble des actions, matérielles ou cognitives, par lesquelles des acteurs s'emploient à (ré)investir, de manière éphémère ou durable, un espace physique de pratiques et de significations pour y créer une autre forme d'espace de vie (ou de survie), de débat et de rencontres, de revendication, d'affirmation d'un droit, de fabrique d'une parole collective, de construction d'une communauté ou d'un (nouveau) sujet politique⁵⁸ ».

Or, ce territoire rural où les pratiques occupantes sont omniprésentes est en vérité la cible de conflits d'usage. En effet, la question autour de laquelle se cristallise la majeure partie des conflits et des tensions, externes ou internes, porte en vérité sur le devenir de ce territoire. D'une part, la ZAD elle-même, en tant que mouvement social, trouve son origine dans un conflit sur l'avenir d'un territoire. En somme on pourrait résumer le conflit par un système d'oppositions : est-ce-que le territoire de la ZAD est destiné à accueillir un aéroport ? Est-il destiné à rester ce qu'il était en 2008, à savoir des zones boisées, des parcelles de culture et des pâtures pour les animaux ? Bien sûr le mouvement social dépasse en réalité ce système d'oppositions pour aller vers un autre : faut-il que le territoire de la ZAD s'inscrive dans une perspective de progrès économique, de bassin d'emploi et de hub économique ? Ou alors faut-il que la ZAD prenne une autre direction que l'économie capitaliste, et soit ce que les habitant.e.s et leurs soutiens décident d'en faire ?

D'autre part, on peut retrouver ces alternatives au sein de la ZAD actuelle, celle qui ne lutte plus contre l'aéroport, mais qui, finalement, lutte pour exister : faut-il que cette ZAD soit légale ou illégale ? Faut-il que les animaux soient exploités et tués en son sein ou faut-il développer d'autres manières de faire de l'élevage ? Faut-il que la ZAD soit un espace *safe*⁵⁹ pour les personnes racisées, les femmes, les minorités de genre, les trans, les gays, les lesbiennes, les personnes handicapées, etc.... ou alors est-ce un usage secondaire de la ZAD ? D'ailleurs est-ce réellement un usage voulu ? Ces schèmes d'oppositions donnent lieu à des conflits qui peuvent se traduire par différents types de violences : la violence symbolique, la violence physique, le racisme, le sexisme, le validisme, la transphobie, l'homophobie...

58 Dechezelles, Stéphanie, et Maurice Olive. « Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer », *Politix*, vol. 117, no. 1, 2017, p.13.

59 Un espace safe est un espace de sécurité, un espace où l'intégrité physique, morale et symbolique des individus qui sont les plus exposés à la violence doivent être préservés. Ce sont souvent les individus concernés qui sont les plus intransigeants sur les règles à suivre pour qu'un espace soit safe. Cette notion d'espace safe provient du mouvement LGBTQ+ aux États Unis.

3. Conflits de territoires autour de la notion d'usage

Or, comme j'ai essayé de le mettre en lumière précédemment⁶⁰, la ZAD est en vérité un réseau de lieux de vie. Or dans ces différents lieux de vie les usages voulus du territoire de la ZAD diffèrent. Par exemple les habitant.e.s de Saint-Jean-du-Tertre sont en faveur d'une légalisation de la ZAD tandis que ceux de La Grée sont contre. Des lieux de vie hébergent des violeurs tandis que d'autres mettent un point d'honneur à essayer d'être *safe*. Or les habitant.e.s de la ZAD se côtoient dans les lieux communs, dans les événements collectifs. En outre, ils vivent tous à l'intérieur du dit territoire et se retrouvent donc dans une proximité inhabituelle ce qui permet aux conflits d'émerger facilement. Ainsi, au travers des habitant.e.s, ce sont en fait les lieux de vie qui se retrouvent représentés et on assiste donc à des conflits de territoire pour l'usage du territoire de la ZAD. On peut donc se demander comment ces conflits – autant les conflits d'usages autour de la notion de territoire que les conflits de territoires autour de la notion d'usage – vont faire l'objet de tentatives de résolutions collectives.

Chapitre 3 : L'impossible mise en place de limites ?

1. Le ZADnews témoin du vivre ensemble sur zone

Je vais ici m'appuyer sur un fond d'archives provenant du Centre Historique du Travail. Comme le dit Theodore Caplow, « l'intérêt de l'archive est de pouvoir disposer d'informations sans le consentement des personnes qu'elle concerne⁶¹ ». Or, le refus de me donner certaines informations sur zone, ou même le fait de ne pas penser à me les transmettre, sont un des principaux obstacles que j'ai pu rencontrer. Soit par méfiance, soit par oubli de la part de mes interlocuteur.ice.s, j'avais parfois l'impression de passer à côté de certains éléments cruciaux pour mon enquête. De plus, si mes enquêtées choisissaient de me donner certaines informations, elles semblaient également oublier, volontairement ou pas, un certain nombre de détails.

Plus précisément c'est sur un fonds d'archives public que je vais m'appuyer. J'ai décidé de me concentrer sur un corpus constitué d'articles, de petites annonces, et de textes issus des *ZADnews* entre le 9 avril 2017 et le 1er janvier 2018. Le *ZADnews* est un journal qui est paru sur la ZAD entre 2017 et 2019. C'était un journal qui n'avait pas vocation à dépasser les frontières de la ZAD. C'est à dire qu'il n'était distribué qu'en interne, ou à des habitant.e.s des alentours très proches du mouvement. Il avait vocation à faire circuler les informations, les comptes rendus d'Assemblées générales et des diverses réunions, mais aussi les petites annonces car les communications sur zone pouvaient être compliquées. En effet, beaucoup d'individus ne restent que quelques jours sur zone, n'ont pas de téléphone, ou alors habitent sur la ZAD mais pas en un lieu particulier et fixe. Ainsi, en plus d'être un vecteur de diffusion des décisions prises sur la ZAD, le *ZADnews* était aussi un moyen de communication entre les habitant.e.s qui s'en servaient aussi pour essayer de résoudre certains conflits : orientations politiques du mouvement, conflits de genre, etc.

Je n'ai eu le temps que de consulter les *ZADnews* parus entre avril 2017 et le 1er janvier 2018, soit une quarantaine de numéros à raison d'une publication par semaine.

Il convient de s'intéresser à la période dans laquelle s'inscrit la publication des *ZADnews* étudiés. L'année 2017 est la dernière année de la ZAD en tant que lieu de défense contre l'aéroport du grand ouest, projet de déménagement de l'aéroport de Bouguenais à Notre-Dame-Des-Landes. Comme le projet avait été déclaré d'utilité publique en 2008, et que cette déclaration est valable dix ans, les habitant.e.s savaient que l'année 2017 et le début de l'année 2018 seraient décisifs en ce qui concernait l'avenir de la ZAD. Et en effet, le 17 janvier 2018 le projet est abandonné. Les habitant.e.s avaient donc d'ores et déjà commencé à penser ce que serait la ZAD en cas d'abandon

61 Caplow Théodore, L'enquête sociologique, 1970, p.5.

de l'aéroport. L'année 2017 est donc une année très intéressante dans le sens où on se situe à l'aube d'une transformation de la ZAD et où de nombreuses dynamiques ont émergé.

2. La gestion collective des conflits

Ce fonds d'archives a permis de mettre plusieurs choses en évidence. Tout d'abord, si sur la ZAD la dimension collective du vivre ensemble est prégnante, elle l'est tout autant lorsque se déclenchent des conflits. Or, ces conflits peuvent être de plusieurs ordres. Certains conflits sont liés à la proximité des individus, d'autres sont des conflits d'usages comme nous avons pu le voir et d'autres encore sont dus à des incompréhensions entre les habitant.e.s. Or, un certain nombre de ses conflits étaient et/ou sont gérés collectivement. En effet, ils pouvaient et peuvent être gérés au travers de certaines AG ou par des dispositifs spécialement créés pour cette fonction. Ainsi entre l'année 2015 et l'année 2016 a été créé le cycle des 12. C'est un groupe de médiation qui est mis en place sur zone pour aider à résoudre les conflits sur la ZAD. On peut donc voir très clairement la dimension collective que peuvent prendre les conflits : il y a une volonté de les gérer collectivement. C'est par exemple ce qu'on peut voir dans un des comptes rendus des cycles des 12 dans lequel on apprend que pour gérer un conflit (dont on ne connaît pas le motif), les 12 personnes tirées au sort organisent d'abord une réunion ouverte afin de prendre le plus de décisions possibles en collectif puis se rendent sur le lieu du conflit. De plus, dans les comptes rendus de certaines réunions des habitant.e.s présents dans le *ZADnews* on pouvait voir que certains cas d'habitant.e.s considérés comme problématiques car en conflit avec beaucoup d'autres habitant.e.s (souvent habitantes), étaient pris en charge par les membres de la réunion⁶². Loin d'être gérés par un petit groupe les conflits étaient gérés collectivement. En effet, mes enquêtées m'ont raconté plusieurs gestions collectives de crises portant sur le genre. Par exemple, il a été pris comme décisions collectives d'exclure deux hommes : l'un battait sa femme, et l'autre était un violeur. Dans les deux cas c'est une soixantaine de personnes qui se sont réunies pour exclure ces deux hommes.

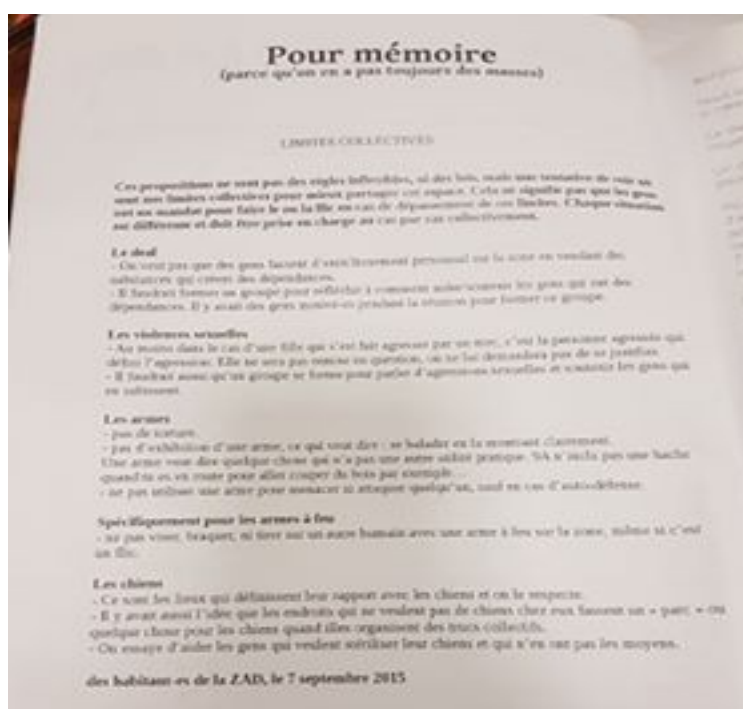
De plus, le *ZADnews* tient un rôle crucial dans la dimension collective que prennent les conflits. En effet, le *ZADnews* est un outil de mise en lumière de conflits personnels ou interpersonnels de façon à ce que chacun puisse être au courant du dit conflit et puisse s'en emparer.

Toutefois même si ces situations de conflits, ou de crises, ont été gérées collectivement, est ce que tous les habitant.e.s étaient d'accord avec ces décisions ? La réponse est non.

62 Exemple d'un de ces comptes rendu en annexe (Annexe n°2).

3. L'essai de la mise en place des « limites »

Or, si les décisions collectives prises dans des contextes de conflits ou de crises ne font pas l'unanimité c'est bien, entre autres, parce qu'il n'existe pas de « limites » communes sur la ZAD. Il n'y a pas de règles communes ou d'interdits communs. Toutefois, depuis 2015 c'est ce qu'un petit groupe de personnes essaye de mettre en place. Elles essayent de trouver un consensus qui fait que tout le monde accepte des « limites » collectives. Ainsi, plusieurs essais avaient été faits comme le prouve la publication ci-contre dans le *Zadnews* qui prend la forme d'un rappel. On peut ici remarquer que le terme employé est bien celui de « limites » et non de règles. Or ce choix de terme est en vérité un vecteur de visibilisation des tensions qu'il y a sur la ZAD entre l'individuel et le collectif. Plus que des règles communes, le processus cherche à fixer des « limites » qu'aucun individu ne pourrait transgresser.



Certaines des limites paraissent aller de soi comme l'interdiction de la torture ou le non port d'armes à feu (autre que les armes de chasse). Toutefois dans d'autres articles, qui avaient pour but de dénoncer des agressions, on peut trouver des preuves de l'utilisation d'armes à feu. En outre, dans les « limites » collectives on trouve d'ores et déjà des « limites » à décider au niveau local, en fonction des lieux de vie. C'est notamment le cas pour les règles qui concernent les chiens. On trouve encore cette influence des territoires sur les conflits d'usage. De fait, l'impossibilité d'arriver à mettre en place des « limites » collectives sur la ZAD semble davantage tenir à un conflit de légitimité des échelles de décision sur la ZAD. En effet, il semble en réalité y avoir trois échelles de décisions sur la ZAD : tout d'abord, l'échelle de décision de tous.tes les habitant.e.s (ou plutôt de la

majorité d'entre eux.elles) au travers d'instances de décisions communes (certaines réunions, les Assemblées des Usages...), puis l'échelle de décision des lieux de vie, et enfin l'échelle de décision individuelle. Or, ces échelles de décisions sont en concurrence les unes avec les autres. C'est ce qui transparaît lorsque Anaïs me parle de la manière dont sont gérés les conflits liés au genre. Ainsi, elle me raconte l'histoire d'une femme battue sur la ZAD. Cette femme, qui selon elle était sous emprise psychologique de son agresseur, ne voulait pas que ce dernier se fasse exclure de la ZAD. Or, au niveau de la première échelle de décision, celle de la majorité des habitant.e.s, la parole de la victime doit toujours être respectée et c'est la victime qui doit décider des sanctions envers son agresseur. D'ailleurs, le dit agresseur était parti se réfugier dans un autre lieu de vie de la ZAD. Or, les habitant.e.s du dit lieu de vie ne semblaient pas être d'accord sur la dangerosité de la personne et lui proposaient de vivre avec eux. Enfin, Anaïs à son échelle, si elle est d'accord pour respecter la parole de la victime, n'est pas d'accord pour ne rien faire pour autant. Selon elle, ne rien faire met en dangers toutes les femmes de la ZAD. Elle aurait donc eu envie de réagir auprès de l'agresseur. On voit bien comment les niveaux de décisions se heurtent entre eux, et ce notamment en raison des différentes perceptions des conflits mais aussi des relations entre les habitant.e.s, vecteurs de ces différentes échelles de décisions. Mais ce n'est pas la seule raison qui fait que l'essai de mise en place de « limites » collectives échoue. En effet, j'ai constaté au travers de mes entretiens un fort cloisonnement des connaissances internes à la ZAD, notamment sur les agressions sexistes. Beaucoup de mes enquêtées, alors qu'elles sont là depuis plusieurs années pour la plupart, affirment ne pas être au courant de toutes les agressions qui ont eu lieu sur la ZAD. En outre, certains de leurs témoignages ne se recoupent pas forcément. Ainsi, Lysa est la seule à me parler d'un homme qui avait agressé sexuellement plusieurs femmes. Il semble donc que les informations autochtones ne soient pas accessibles à toutes et tous. Ainsi, la mise en place de certaines « limites », sans que tous.tes les habitant.e.s aient le même degré de conscience de tout ce qui se passe sur la ZAD, pourrait entraîner une incompréhension de ces « limites », et donc par conséquent conduire à leur refus.

En outre, si des individus peuvent être d'accord avec l'application des « limites » en théorie, ils peuvent changer d'avis si eux-mêmes les dépassent et si cette transgression devient publique. Ils peuvent également ne plus être d'accord si une des personnes dont ils étaient proches est accusée d'avoir dépassé ces limites. Pour certains individus il y aura plus d'enjeux entre garder leur relation d'interconnaissance avec l'individu transgresseur, que faire respecter les limites. Bien sûr, cette propension à respecter les limites est à mettre en lien avec la propension des limites à protéger l'individu en question. Ainsi, si l'individu est un homme, s'il n'est pas effrayé par les armes (car lui-même en possède une), s'il n'est pas effrayé par la torture (parce qu'il ne conçoit pas le fait qu'il

puisse être torturé par exemple), alors il aura tendance à défendre son intégrité d'habitant, ou bien celle de sa connaissance. C'est-à-dire qu'il va se dire innocent et/ou remettre en question les limites collectives établies.

Cet échec de la mise en œuvre des limites collectives contribue à la mise en place d'un rôle genré : Les limites, en tant que processus à mettre en place sur la ZAD, mais aussi les idées derrière chaque limite vont être plus défendues par des femmes que par des hommes. Les femmes ont besoin (plus que les hommes) de ces limites pour se sentir en sécurité.

PARTIE 3: La vie quotidienne des femmes sur la ZAD

Cette partie a pour objectif de donner à voir la vie quotidienne des femmes sur la ZAD. Je me concentrerai donc sur les formes de la domination masculine que rencontrent les femmes sur la ZAD puis sur les moyens de résistances qu'elles mettent en œuvre pour y faire face. Enfin je m'appuierai sur les productions culturelles publiques de la ZAD pour essayer d'entrevoir la quotidienneté de leur vie via un autre support.

Chapitre 1 : La forme de la domination masculine sur la ZAD

1. Qu'est ce que la domination masculine ?

Le concept de domination masculine est introduit en France par Françoise Héritier⁶³. Selon elle, si les femmes sont depuis de nombreux siècles dominées par les hommes, cela vient de croyances selon lesquelles les hommes ont perdu leur capacité à enfanter leurs fils et donc du fait qu'ils cherchent à tout prix à dévaloriser les femmes qui leur auraient plus ou moins volé cette capacité. Mais c'est avec *La domination masculine* de Bourdieu⁶⁴, que le sujet acquiert une popularité et un intérêt au sein des sciences sociales⁶⁵. Par domination masculine ce dernier entend la domination des femmes par les hommes. Cette domination repose sur des arguments qui sont perçus comme biologiques. En réalité ces arguments biologiques sont en fait des construits sociaux. Ainsi il existerait un « habitus sexué » qui conviendrait de quelles tâches doivent être accomplies par des hommes ou par des femmes et qui est légitimé par un biologique social.

On observe deux états de la domination : « l'état objectivé et l'état incorporé⁶⁶ ». Alors que le premier est présent dans les objets (par exemple : le maquillage serait un objet pour les femmes, dans les sociétés occidentales du moins), le second est en réalité l'habitus⁶⁷ de l'individu et donc son hexis corporelle⁶⁸. L'habitus et l'hexis corporelle fonctionnent alors comme « systèmes de schèmes de perception de pensées et d'actions⁶⁹ », ce qui voudrait donc dire qu'il n'y a pas de justifications à la domination masculine autres que des justifications biologiques (qui en fait sont sociales). Ces

63 « Les origines de la domination masculine », Martine Fournier éd., *Masculin-Féminin. Pluriel.*, Paris, Editions Sciences Humaines, 2014, pp. 73-84.

64 Bourdieu, Pierre. « La domination masculine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 84, no. 4, 1990, p. 2-31.

65 Ce n'est toutefois pas lui qui s'empare du sujet de la domination masculine en premier. Perrot Michelle l'avait fait avant lui par exemple.

66 Bourdieu Pierre, *La domination masculine*, Paris Seuil, 1998, p.21.

67 Bourdieu Pierre. Habitus, code et codification. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 64, septembre 1986. De quel droit ? pp. 40-44.

68 Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Minit, 1980.

69 Bourdieu Pierre, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, p.21.

représentations sexuées se traduisent en réalité par des systèmes d'oppositions. Par exemple l'homme représente la puissance, la force physique tandis que la femme représente la maternité, la douceur. Autre exemple, « dans toutes les langues, on oppose le haut et le bas, le chaud et le froid, l'actif et le passif, et chacun de ces termes est affecté du signe masculin ou féminin. Jusque-là, on ne fait rien de plus qu'établir une balance en des termes égaux. En réalité, ces catégories ne sont pas neutres : elles sont affectées d'une valeur inégale, le chaud est supérieur au froid, la mobilité à l'immobilité, etc. C'est aussi une donnée universelle que de constater que le sang est chaud, et que lorsque l'on tue un animal (ou un être humain), il devient froid et immobile. Sang fluide, chaleur, vie et mobilité s'opposent donc au froid et à l'immobilité de la mort. Or, dans de nombreux systèmes de pensée, le sexe masculin est crédité d'une plus grande chaleur que le sexe féminin ⁷⁰». C'est sur ces schémas d'oppositions que reposent des mécanismes de différenciation entre les genres. Ainsi on attend de chacun des deux genres des usages légitimes du corps et de l'esprit. Autrement dit chaque individu est censé ne faire que ce que son genre lui assigne de devoir ou de pouvoir faire. Si un individu va au-delà de ces normes de genre alors il s'expose à deux formes de violence : la violence physique (inter-personnelle) et la violence symbolique⁷¹ (non inter-personnelle). Or s'il est vrai que pour les deux genres il y a des normes, la norme première reste la supériorité des hommes sur les femmes. C'est notamment dû à une vision très phallogocentrique, à l'opposition qu'on établit entre les hommes qui sont actifs, et qui donnent à voir leur activité, et les femmes qui sont montrées comme passives, et qui effectivement donnent moins à voir leur activité. Cette vision est entretenue par le fait que les femmes sont exclues des lieux publics, et sont souvent reléguées à la sphère privée. En effet, la femme appartiendrait à la sphère de reproduction (de la maternité, du privé) tandis que les hommes appartiendraient à la sphère de la production (celle du travail, et des lieux de pouvoir).

La domination masculine est présente dans tous les aspects de la vie. En effet, la société française est une société patriarcale. Ainsi, que ce soit au sein de la sphère professionnelle, de la sphère domestique, de la sphère des sociabilités et des loisirs, ou encore de la sphère militante, les femmes sont dominées par les hommes. Est entendu ici par militantisme, un engagement politique qui peut s'inscrire au sein d'une structure (syndicale, associative...), ou de groupes autonomes. Or, au sein de la sphère militante, et de ses espaces mixtes, la lutte contre le patriarcat n'est que rarement une priorité (ou alors une priorité très récente). En outre, des hiérarchisations genrées sont mises en

70 « Les origines de la domination masculine », Martine Fournier éd., *Masculin-Féminin. Pluriel.*, Paris, Editions Sciences Humaines, 2014, p.75 .

71 Imposition de choix culturels arbitraires (et souvent implicites) qui permettent à ceux qui les édictent de maintenir ou de renforcer leur pouvoir. La violence symbolique est légitimée par le recours à l'idéologie. Définition issue de : Dollo Christine, Lambert Jean-Renaud, & Parayre Sandrine, *Lexique de sociologie*. Paris, Dalloz, 2017, p.409.

place. Ainsi, très souvent, les hommes occupent les positions de leaders ou bien qui permettent la prise de décision tandis que les femmes sont reléguées aux positions de suiveuses, ou bien de leadeuses secondaires. En outre, lorsqu'une femme arrive à se hisser à une position hiérarchique haute, elle est considérée comme étant exceptionnelle, ce qui rendrait toutes les autres femmes militantes comme non-exceptionnelles et donc comme incapables d'atteindre une position haute dans la hiérarchie⁷².

Ces différences de positions au sein des mouvements sociaux, et plus largement de la sphère militante, vont contribuer à mettre en place une division sexuelle du travail. Cette division sexuelle du travail n'est pas une particularité de la sphère militante, et on la retrouve dans tous les aspects de la vie. Or c'est au travers de cette division sexuée du travail militant que va se produire un autre phénomène : l'invisibilisation des femmes.

On assiste également à une perception des femmes par les hommes (et notamment au sein de la sphère militante) en tant que groupe et non en tant qu'individus à part entière. Ainsi les femmes seraient perçues de manière très homogène et les différences entre elles seraient aussi invisibilisées⁷³.

En outre, au travers de leur invisibilisation, beaucoup de femmes, en militant, effectuent encore un travail gratuit : les femmes ne bénéficient pas (ou peu) de rétributions militantes. En effet, beaucoup des tâches qui réalisées par les femmes semblent en réalité s'inscrire dans le prolongement des dispositions naturelles qu'auraient les femmes à réaliser ces tâches.

Enfin les femmes sont aussi instrumentalisées. En effet, beaucoup de collectifs militants, ou d'associations, notamment au sein de la gauche, se revendiquent féministes. Toutefois au sein de ces collectifs, la remise en cause des rapports sociaux de genre, et la prise en compte des problématiques féminines au sein de la sphère militante ne vont pas de soi. Ainsi les femmes sont érigées en outils de légitimation d'une faible préoccupation du genre au sein de ces collectifs.

Alors sous quelle forme la domination masculine est-elle rencontrée par les femmes sur la ZAD ?

2. Une volonté masculine de moins dominer sur la ZAD ?

Il serait réducteur de dire que la ZAD est un territoire sous le joug de la domination masculine (même si c'est le cas), et que les femmes se battent contre cette domination masculine. Ce serait simplifier grandement les mécanismes de genre au sein de la sphère militante. Effectivement au sein de la sphère militante, et plus spécifiquement de la sphère militante autonome dans laquelle

72 Roux, Patricia, et al. « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 24, no. 3, 2005, pp. 4-16.

73 Roux, Patricia, et al. « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 24, no. 3, 2005, pp. 4-16.

s'inscrit le mouvement de la ZAD, les rapports de genre sont complexes. Cette complexité, qu'on ne trouve pas que dans l'entièreté du champ militant, réside dans un degré de conscience de la domination masculine plus élevé que dans d'autres champs. En effet, certain.e.s habitant.e.s et militant.e.s sont éveillé.e.s sur ce sujet, et même pour certain.e.s, y portent une attention toute particulière. Ainsi si les femmes vont essayer de s'organiser, soit entre elles, soit avec des hommes, pour essayer d'analyser l'impact de la domination masculine et de le réduire, certains hommes vont également essayer d'apporter leur pierre à l'édifice. Ainsi, cette perception de la domination masculine passe dans un premier temps par une remise en cause importante de l'identité masculine pour les hommes. Or sur la ZAD, même si je n'ai pas enquêté sur des habitants et des militants, j'ai pu constater, via des anecdotes ou au travers de mes bribes d'observations, des « efforts » de la part des hommes, ou en tous cas c'est comme ça qu'ils sont perçus par certaines de mes enquêtées. Une des anecdotes qui a retenu mon attention m'a été racontée par Auriane. Un soir, alors que certains militants et habitants étaient réunis autour du bar du Cul de Plomb, un autre homme serait arrivé et aurait eu des propos homophobes et sexistes. Il aurait refusé de faire la bise aux autres hommes du bar en disant qu'il n'était « ni une gonzesse, ni un PD ». Tous les hommes présents lui ont alors dit que si c'était pour tenir ce genre de propos il pouvait sortir du bar et ne plus jamais revenir. Lorsque Auriane me raconte cette histoire je la sens fière que des hommes de la ZAD portent des valeurs qu'elle rattache au féminisme. Une autre anecdote que m'a racontée Lysa se déroule lors d'une des Assemblées Générales des usages. Ainsi, une femme était à la médiation⁷⁴ et un homme lui coupait régulièrement la parole. Or tous les membres de l'AG que ce soit hommes ou femmes se sont mis à le huer à chaque fois qu'il la coupait, si bien que l'homme a fini par quitter l'assemblée. En outre, dans beaucoup des tracts et de la documentation sur la ZAD, l'écriture inclusive est utilisée, par des femmes, mais aussi par des hommes. Enfin j'ai également entendu parler de la constitution de groupe d'hommes, comme dans les années 70 pendant la seconde vague du féminisme⁷⁵, qui se réunissaient pour essayer de déconstruire entre eux les logiques patriarcales. Il y a donc une volonté d'aller en apparence contre la domination masculine. Toutefois nous allons voir que malgré ces dynamiques d'essais de déconstructions des logiques militantes patriarcales, la ZAD reste un lieu où la domination masculine est omniprésente. En effet, la ZAD de NDDL n'est pas un territoire en marge de la société. Ses habitant.e.s ont des liens sociaux avec des individus extérieurs à la ZAD, perçoivent pour certain.e.s des aides financières de la Caisse d'Allocations Familiales, ou bien encore sont impliqués dans des réseaux militants. Ainsi comme le dit une de mes enquêtées, Anaïs

74 C'est à dire que c'est elle qui encadrerait le déroulement de l'AG. Elle devait donc gérer les délais pour aborder les différents thèmes prévus sur l'ordre du jour.

75 Jacquemart, Alban. « Quand le militantisme trouble l'identité de genre. L'expérience des « groupes d'hommes » dans les années 1970 (entretien) », *Terrains & travaux*, vol. 10, no. 1, 2006, pp. 77-90.

« C'est pas parce que tu passes les frontières de la ZAD que tous les trucs en " isme " disparaissent à la frontière [...] ». Ce qu'elle veut dire par là c'est que sur la ZAD il y a du racisme, du sexisme, du validisme, du classisme pour ne citer que les oppressions qui se terminent effectivement en « isme ». La ZAD n'est donc pas une enclave dans le sens où elle est traversée par des courants de domination : la domination blanche, la domination des individus en bonne santé psychologique et physique sur ceux qui ne le sont pas, la domination des individus qui ont le plus de capitaux, et la domination masculine. C'est sur cette dernière que nous allons nous arrêter. Toutefois il est important de ne pas concevoir toutes ces dominations sans liens les unes entre les autres. En effet, les principales formes de dominations, la domination raciale, de genre mais aussi de classe, sont cumulables : c'est l'intersectionnalité. Pour avoir une vision encore plus précise des dominations qui traversent notre société on peut utiliser le concept de « multidimensionalité ⁷⁶ ».

Ainsi il est important de ne pas concevoir la ZAD comme un territoire sur lequel tous les individus seraient égaux mais bien comme un territoire sur lesquels on rencontre les mêmes discriminations et inégalités que dans notre société.

3. Une domination masculine en paroles

Tout d'abord il paraît important de rappeler qu'il y a eu/qu'il y a du sexisme sur la ZAD. Les hommes occupent les positions dominantes sur zone et les femmes sont dominées par ces derniers. Il est nécessaire de s'intéresser à la forme que peut prendre la domination masculine sur la ZAD. Dans un premier temps on peut tout d'abord voir que la domination masculine peut s'exprimer par et au travers de la parole des hommes, mais aussi des femmes.

En effet, si j'ai pu entendre certains propos sexistes proférés par des hommes au cours des repas auxquels j'ai participé à l'auberge des Culs de Plombs, j'ai également pu me rendre compte, notamment au travers des entretiens, que certains propos sexistes pouvaient être dits par des femmes. Toutefois la domination masculine en paroles ne se résume pas seulement à des propos sexistes. En effet, l'occupation de la parole publique quasi exclusivement par des hommes fait, par exemple, partie de la domination masculine.

Ainsi, j'ai pu distinguer trois types de « parler » issus de la domination masculine. Tout d'abord, il y a les rumeurs. Les rumeurs ont pour fonction de « persuader de la vérité de certaines allégations, ou veulent à tout le moins nous les faire partager ⁷⁷ ». Il faut en fait remettre l'émergence des rumeurs

76 Bihr, Alain, et Roland Pfefferkorn. « I. Le champ des inégalités », Alain Bihr éd., *Le système des inégalités*. Paris, La Découverte, 2008, p.10.

77 Fine, Gary Alan. « Rumeur, confiance et société civile. Mémoire collective et cultures de jugement », *Diogène*, vol. 213, no. 1, 2006, p.3.

dans son contexte. C'est à dire que ses rumeurs sont créées sur la ZAD, lieu éminemment politique, et où s'exerce la domination masculine. Or, une rumeur pour Gary Alan Fine, c'est « comme une croyance liée à l'actualité et qui circule sans aucune preuve d'authenticité eu égard aux critères sociaux des croyances⁷⁸ », et pour lui une rumeur est donc politique. Il convient donc d'appréhender les rumeurs comme des discours politiques. La rumeur est aussi une parole collective qui peut, si elle est légitimée, s'inscrire dans la mémoire collective. Il convient donc ici de préciser quel type de rumeurs se trouve sur la ZAD. Je me cantonnerai ici uniquement aux rumeurs sur la vie quotidienne, et laisserai de côté les rumeurs portant sur l'affiliation de telle ou telle personne avec tel ou tel courant ou idéologie politique, qui n'ont pas un réel intérêt pour mon sujet. Les rumeurs sur la ZAD sont, la plupart du temps, des rumeurs éphémères sur des habitant.e.s ou sur des collectifs d'habitant.e.s. Elles sont la plupart du temps lancées contre des femmes. En fait, un des types de rumeur qu'on trouve sur la ZAD, et celui qui nous intéresse, sert à visibiliser certaines transgressions des normes de genre. Ainsi une femme qui va avoir une sexualité de désir⁷⁹, et avec plusieurs partenaires va facilement être désignée comme une « pute » ou une « salope ». Bien sûr ces rumeurs ne sont pas colportées par tous.tes les habitant.e.s. De fait certains habitant.e.s entendent la rumeur mais décident de ne pas la colporter, ou alors ne semblent pas accorder de l'importance à ces rumeurs. Je n'ai pas d'informations sur les émetteur.rice.s et les colporteur.rice.s de ces rumeurs.

La seconde façon de parler issue de la domination masculine (et pas seulement, mais c'est ici le point qui nous intéresse) est la manière d'utiliser les insultes. En effet, les insultes peuvent avoir pour fonction de rabaisser les individus qui n'ont pas les comportements normés qu'on attend d'eux selon leur statut social, leur genre... Ainsi, « le locuteur se place alors dans une position de dominant par rapport à la personne insultée et cherche à l'inférioriser, voire à l'exclure [de la société, de l'espace physique dans lequel il se trouve]⁸⁰ ». Les insultes peuvent aussi avoir des fonctions relatives à l'entretien de la solidarité entre les membres d'un groupe, mais je ne l'ai pas constaté sur la ZAD. Je me concentrerai donc sur les insultes ayant pour fonction de rabaisser l'individu.

Cette manière de parler, d'utiliser des insultes n'est pas propre à la ZAD. En effet, que ce soit à la ZAD ou n'importe où ailleurs les insultes sont utilisées. Or une des cibles principales de ces insultes ce sont les femmes. En effet, en France, en 2015, 8% des femmes disent avoir subi des insultes au cours des 12 derniers mois⁸¹. Or lorsqu'on leur demande de préciser quel était le registre de la

78 *Ibid.*, p.3.

79 Godelier, Maurice. « 1. Femmes, sexe ou genre ? », Margaret Maruani éd., *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*. Paris, La Découverte, 2005, p. 13-20.

80 Lebugle Mojdehi, Amandine. « Stéréotypes de genre et sexisme : principaux registres d'insultes dans les espaces publics », *Cahiers du Genre*, vol. 65, no. 2, 2018, pp. 169-191.

81 Enquête Violence et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et

dernière insulte subie, 42% des femmes répondent que c'était une insulte sexiste. Toutefois le classement de ces insultes, que ce soit par les hommes et par les femmes dépend de leur propre perception des insultes. Or, c'est là où on peut distinguer l'utilisation des insultes sur la ZAD, et dans certaines franges de la sphère militante, de l'utilisation des insultes dans le reste de la société. En effet, certain.e.s habitant.e.s ont une perception différente de certaines insultes. Par exemple certains mots, qui dans le reste de la société ne sont pas perçus comme sexistes le sont à la ZAD. C'est notamment le cas pour le mot « putain », même si ce dernier est utilisé comme un juron. C'est également le cas de l'insulte « fils de pute » ; « connard.connasse ⁸²».

D'ailleurs il est important de noter que toutes ces insultes renvoient à la sexualité. Ainsi ces termes sanctionnent les femmes pour avoir une sexualité de désir et non à une sexualité de reproduction. En outre, les insultes, que ce soit à la ZAD ou ailleurs, peuvent aussi, au travers de leur fonction de régulation sociale, rendre compliqué l'accès à certains espaces à certain.e.s individu.e.s. Ainsi de peur de se faire insulter, certaines femmes vont éviter de passer par telle rue ou tel endroit. Comme les femmes sont assimilées à l'espace domestique, au privé, au foyer, ainsi via les insultes c'est surtout le fait que les femmes soient dans un espace public qui est sanctionné⁸³. En outre, des facteurs extérieurs (tels que les vêtements, mais aussi le maquillage), qui rendent visibles les femmes dans l'espace public les rendent encore plus « insultables ». En plus d'être dans un espace public, certaines femmes y paraissent à l'aise. Ainsi les insultes sont faites pour sanctionner les comportements des femmes qui ne répondent pas aux « usages légitimes du corps et de l'esprit⁸⁴ ».

On peut ici s'intéresser à la volonté qu'ont certaines femmes à faire de la ZAD un espace safe. C'est à dire un espace où les femmes pourraient, théoriquement, faire tout ce qu'elles voudraient sans qu'elles ne soient sanctionnées de quelques manières que ce soit. Dans la réalité, les femmes qui voulaient faire de la ZAD un espace safe voulaient un endroit, où, dans un premier temps, les femmes seraient physiquement à l'abri des agressions sexistes. Dans une moindre mesure elles auraient aussi souhaité que les femmes soient aussi à l'abri du sexisme psychologique mais elles semblent avoir conscience que ce n'est possible. Pour qu'un espace soit réellement safe il faudrait que tous les individus aient le même degré de conscience du sexisme, et qu'ils se remettent en cause. Or, ce n'est pas le cas sur zone.

Enfin la dernière forme de parler qui vient de la domination masculine c'est l'accaparement de la parole publique par les hommes. En effet, comme je l'ai dit ci-dessus, les femmes sont associées à l'espace privé, et donc leur présence dans les espaces publics ne va pas de soi. Et ce encore plus

les hommes (VIRAGE), réalisée en 2015 par l'Institut national d'études démographiques (INED).

82 Les insultes connards et connasses font en fait références à la vulve de façon péjorative.

83 Lebugle Mojdehi, Amandine. « Stéréotypes de genre et sexisme : principaux registres d'insultes dans les espaces publics », *Cahiers du Genre*, vol. 65, no. 2, 2018, p. 169-191.

84 Bourdieu, *La domination masculine*, 1998, Paris, Seuil, p.18

quand les espace publics sont des instances de décision et qu'il leur est conféré un certain pouvoir politique. Donc, si l'espace public est investi par les femmes, il faut que les hommes gardent la face et ne leur laissent que la présence et non la parole. Ainsi les hommes s'accaparent la parole publique. C'est ce que j'ai pu constater à la ZAD au travers des récits de mes enquêtées. En effet, lorsque nous avons parlé des Assemblées Générales, qui étaient et qui restent le principal vecteur d'organisation entre les habitant.e.s, mes enquêtées sont quasiment toutes d'accord pour dire que les hommes parlent plus, qu'il parlent plus fort, et qu'ils coupent plus facilement la parole, notamment lorsque ce sont des femmes qui parlent.

En outre, l'usage que font de la parole les hommes et les femmes est différent. En effet, les hommes s'en servent plus volontiers pour faire des analyses politiques et stratégiques et montent vite en généralité tandis que les femmes sont plus dans le constat et le témoignage⁸⁵. Or le fait de mettre en valeur leur connaissance politique théorique est là encore un moyen de dominer les femmes.

Ainsi on peut voir que les hommes dominant les femmes sur la ZAD, par la parole. Toutefois c'est aussi au travers de leurs actions et de leurs actes qu'ils les dominant.

4. Une domination masculine en actes

Les hommes sur la ZAD, au travers de leurs actes, dominant les femmes. Tout d'abord on peut distinguer les violences faites aux femmes des autres formes de domination par les actes. C'est d'une part la plus violente et la plus dangereuse pour les femmes, mais aussi une forme de domination masculine reconnue par la très grande majorité des habitant.e.s. Sur la ZAD il y a eu un nombre important de violences faites aux femmes. Ainsi, on relève plusieurs cas de viols, d'agressions sexuelles, de violences conjugales, et d'agressions physiques. En outre il y a aussi eu des menaces de violence. C'est par exemple ce que donne à voir un témoignage/article dans le *Zadnews* qui raconte comment deux femmes se sont retrouvées menacées par un homme armé de deux fusils. Ensuite c'est au travers de quatre aspects du mouvement social que les femmes sont dominées⁸⁶ : l'émergence des luttes et le recrutement militant ; l'organisation du mouvement social ; la division du travail militant ; les inégalités des répertoires organisationnels. En plus d'appréhender la ZAD comme un mouvement social et un lieu militant, je vais aussi l'appréhender comme un lieu d'habitation. De ce fait je vais essayer d'avoir une vision la plus large possible des quatre aspects de la domination évoquées ci-dessus.

Je ne pourrais pas ici me concentrer sur le premier aspect, l'émergence des luttes et le recrutement militant, puisque je n'étais pas présente sur la ZAD au moment de sa construction (2008) et que le

85 Fillieule, Olivier. « Chapitre 1 / Travail militant, action collective et rapports de genre », Olivier Fillieule éd., *Le sexe du militantisme*. Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p.56.

86 *Ibid*, p. 23-72.

début du mouvement est très peu documenté. Quant au recrutement militant, ce n'était absolument pas la priorité sur la ZAD au moment où je l'ai étudiée et je n'ai pas non plus trouvé de documentation. J'ai seulement pu constater que Noémie, lorsqu'elle est arrivée, pour s'intégrer réalisait des tâches domestiques dans les lieux communs. Elle faisait la vaisselle, passait des coups de balai...En somme elle accomplissait des tâches qui s'inscrivaient dans la continuité de son rôle genré pour s'intégrer. Dans le même registre, certaines de mes enquêtées m'ont dit que beaucoup de femmes, lorsqu'elles arrivaient sur la ZAD, commençaient par se mettre en couple pour s'intégrer. Ainsi là encore, ces deux formes d'intégration s'inscrivent dans la continuité du rôle genré femme. En outre il peut être important de dire qu'il y a toujours eu moins de femmes sur la ZAD que d'hommes. Pour mes enquêtées, il y a pratiquement toujours eu deux tiers d'hommes. Cette infériorité numérique peut être attribuée à la socialisation genrée. Anne Muxel⁸⁷, met en lumière comment la famille joue un rôle important dans la socialisation politique en fonction du genre. En effet, elle constate que la socialisation politique au sein de la famille est d'ores et déjà marquée par la domination masculine. De fait, c'est des petits garçons et/ou des adolescents que l'on va attendre un intérêt à la politique. Ainsi, cet intérêt est encouragé lorsqu'il se manifeste et notamment par les pères. En outre, comme les enfants reproduisent les rôles genrés de leurs parents, les filles ont moins de chance de s'intéresser à la politique, leurs mères n'étant souvent pas référentes en la matière. Ainsi, cette socialisation genrée met une distance entre les femmes et le politique. Concernant le deuxième et le troisième aspect il convient de regarder certes l'organisation du mouvement social mais aussi l'organisation du territoire qu'est la ZAD. Ainsi, de par son étendue géographique et de la multitude de sous-groupes qui la composent, le fonctionnement de la ZAD est très difficile à appréhender. Néanmoins j'ai pu constater certains éléments qui renvoient à une organisation genrée. En effet, selon Denezat Xavier, « les tâches d'un mouvement social sont à la fois des tâches reproduites (issues du répertoire d'actions collectives) et des tâches produites (nouvelles tâches spécifiques à ce mouvement social et adaptation du répertoire d'actions collectives à une nouvelle situation) qu'il va falloir organiser. Dans un mouvement social, les groupes sociaux en présence [...] vont donc devoir organiser l'ensemble des tâches [...] propres à ce mouvement. Ce processus d'organisation du travail peut prendre des formes très différentes, mais il crée une division du travail spécifique à ce mouvement social qui est nécessairement inégalitaire du fait de l'existence préalable de groupes sociaux dans le système social et donc dans le mouvement social et qui produit une reconfiguration du rapport social fondamental ⁸⁸ ». Certaines tâches de la vie sur la ZAD restent dans des domaines de compétences attribués à un genre. Toutefois ce n'est

87 Muxel, Anne. *L'expérience politique des jeunes*. Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

88 Denezat Xavier, *Chômage et action collective : luttes dans la lutte : mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe*, 2004, Paris.

pas seulement à cause de leur inscription dans le prolongement naturel des aptitudes de genre. On pourrait par exemple penser que le groupe bûcheronnage, qui n'est composé que d'hommes, ne comporte pas de femmes parce que ces dernières n'avaient jamais envisagé de faire du bûcheronnage. Or ce n'est pas du tout le cas. En vérité c'est parce qu'il y a des barrières genrées dans le groupe de bûcheronnage. Ce groupe n'exclut pas les femmes et ne les empêche pas de venir, mais semble en vérité détenir un fort capital de savoirs et de savoir-faire qu'il ne partage pas, ou peu. En outre au travers de ses actes lorsqu'il y a des activités en mixité (prendre les outils des mains, ne pas vraiment laisser faire les femmes...), ce groupe semble alors priver les femmes de leur capacité à faire, et donc leur interdit l'accès, de manière informelle, au groupe bûcheronnage. Toutefois c'est le seul groupe que nomment mes enquêtées, lorsque je leur demande s'il existe des tâches différentes faites par les hommes ou par les femmes au sein de la ZAD. Et c'est le seul, de fait à être non mixte masculin (non revendiqué bien sûr). En revanche dans les autres groupes (vaches, boulangerie, bois..), on peut assister à une fluidification des frontières genrées. C'est-à-dire que les femmes, plus que dans le reste de la société française par exemple, font avec leurs mains au même titre que leurs hommes. On a un effacement ou un affaiblissement de certaines normes genrées. Ainsi une de mes enquêtées a entièrement construit sa cabane, une autre est spécialisée dans la mécanique, plusieurs sont porteuses de projets agricoles.

Toutefois certaines normes de genre, moins visibles, ne sont elles pas transgressées. C'est par exemple le cas pour le monopole du « travail émotionnel⁸⁹ » par les femmes. Selon Arlie Russel Hochschild, « le «travail émotionnel » désigne l'acte par lequel on essaie de changer le degré ou la qualité d'une émotion ou d'un sentiment. « Effectuer un travail sur » une émotion ou un sentiment c'est [...] la même chose que « gérer » une émotion ou que jouer un « jeu en profondeur ». Il faut bien noter que le travail émotionnel désigne l'effort à l'acte qui consiste à essayer à et non pas le résultat, qui peut être réussi ou non ⁹⁰». L'auteur distingue ensuite l'*emotional work*, c'est à dire le travail que nous faisons généralement sur nos propres émotions ou celles des autres, de l'*emotional labor*, c'est à dire la gestion spécifique que les entreprises font de ce travail dans le but d'obtenir des bénéfices monétaires⁹¹. Or dans le cas de la ZAD on peut dire que les femmes ont le monopole de l'*emotional work* : ce sont elles qui assurent les liens affectifs entre les membres des communautés de base mais aussi elles qui construisent les réseaux et cimentent les liens affectifs entre les

89 Mallon, Isabelle, et Blanche Le Bihan-Youinou. « Le poids des émotions. Une réflexion sur les variations de l'intensité de l'(entr)aide familiale auprès de proches dépendants », *Sociologie*, vol. vol. 8, no. 2, 2017, p.123.

90 Hochschild, Arlie Russell. « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, vol. 9, no. 1, 2003, p. 39.

91 Arango, Luz Gabriela. « Soins de l'apparence, travail émotionnel et service au client », *Multitudes*, vol. 52, no. 1, 2013, pp. 180-185.

membres⁹². Toutefois on peut également renvoyer le travail émotionnel qu'elles effectuent sur la ZAD à de l'*emotional labor*. En effet, si l'objectif de la ZAD n'est pas d'avoir des bénéfices monétaires, il peut y avoir des stratégies émotionnelles qui ont été mises en place, soit pour des besoins de communication, soit pour des besoins de recrutement de militant.e.s. Ainsi mes enquêtées sont plusieurs à me dire en avoir assez de « faire de la pédagogie ». C'est-à-dire qu'elles en ont assez d'expliquer aux nouveaux.elles venu.e.s ce qu'on peut faire ou pas au sein de la ZAD, quels lieux ont quelles fonctions...Pourtant elles vont prendre sur elles et vont à chaque fois s'acquitter de cette tâche.

On peut dire que la ZAD au travers de son organisation horizontale, mais aussi de la difficulté d'identifier les rôles fixes de chacun.e.s au sein de la sphère militante, camoufle plutôt bien le sexisme en son sein. Toutefois des organisations féministes et féminines se sont développées pour le mettre en lumière et répondre à la domination masculine dans le mouvement. Ces organisations usent principalement de deux leviers : le levier de la pédagogie, qui consiste à essayer de conscientiser les hommes sur leur sexisme, et celui de l'offensive⁹³ qui consiste à lutter activement (et parfois violemment) contre les comportements problématiques. En effet, les militantes veulent responsabiliser les hommes et les amener à déconstruire leur socialisation masculine. Toutefois cela peut avoir comme conséquence l'appropriation des savoirs féministes par les hommes et leur utilisation pour légitimer certains de leurs comportements problématiques.

Il est aussi intéressant de constater que les habitantes ne font que très rarement appel à la justice lorsqu'il y a des agressions sexuelles sur zone. C'est dû d'une part au fait que les victimes de violences refusent souvent de « faire du mal » à leur agresseur (et donc de porter plainte contre lui), l'emprise psychologique se déconstruisant très lentement, mais aussi d'autre part à la vision de la justice sur la ZAD. Cette vision est ambivalente. C'est à dire que pour que l'aéroport ne soit pas construit la majorité des militant.e.s étaient prêts à saisir la justice et à s'en servir comme d'un moyen de lutte. En revanche dans les cas d'agressions sexistes la justice est souvent vue comme une ennemie. En somme la justice peut être perçue à la fois comme un moyen de lutte (généralement à combiner avec plusieurs autres), mais aussi comme une ennemie du groupe sociale femme⁹⁴. Les habitantes sur la ZAD préfèrent donc majoritairement s'organiser entre elles. Et c'est via des collectifs féministes qu'elles s'organisent principalement sur la ZAD.

92 Fillieule, Olivier. « Chapitre 1 / Travail militant, action collective et rapports de genre », Olivier Fillieule éd., *Le sexe du militantisme*. Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 23-72.

93 Brel, Hanaline, et Émeline Fourment. « « Femmes, frappez en retour ! ». La lutte féministe contre les violences sexuelles en milieu militant, en France et en Allemagne », *Mouvements*, vol. 92, no. 4, 2017, p. 76-84.

94 Bérard, Jean. « Dénoncer et (ne pas) punir les violences sexuelles ? Luttes féministes et critiques de la répression en France de mai 68 au début des années 1980 », *Politix*, vol. 107, no. 3, 2014, p. 61-84.

Chapitre 2 : La forme des féminismes sur la ZAD

1. Retour historique sur le féminisme en France

Pour s'intéresser au féminisme sur la ZAD, il faut d'abord s'intéresser à la naissance de ce dernier en France pour en comprendre la construction.

Le combat des femmes s'inscrit en réalité tout au long de l'histoire nationale française à partir de la Révolution française de 1789⁹⁵. Effectivement si les femmes depuis la Révolution française avaient acquis quelques libertés individuelles, et elles avaient exprimé leurs revendications dans les cahiers de doléances, bien souvent sous couvert d'anonymat, elles sont finalement écartées de toutes responsabilités politiques lorsqu'est rédigée la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen⁹⁶. L'absence du mot femme, dans la Déclaration des droits de l'homme, est un bon indicateur de quel terme polysémique est utilisé dans cette dernière. Loin de sous entendre par Homme, l'ensemble des êtres humains, et donc des citoyen.ne.s français.e.s, le terme homme légitime de fait l'existence d'une seule entité sociale et politique et elle est masculine. C'est donc à partir de ce constat qu'Olympe de Gouges rédige en 1791 la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne qu'elle propose à la reine. Toutefois les femmes à cette époque ne se sentent que très peu concernées par les questions d'égalité homme/femme et veulent surtout faire partie du peuple souverain. Les revendications de « classes » dominant celles de genre. Les femmes obtiennent tout de même dans les années 1790 des droits comme celui du divorce, et de l'égalité au sein du mariage. Mais avec l'arrivée de Napoléon et le Code civil de 1804, ces droits sont abolis.

Les femmes ne sont pas considérées comme de vraies citoyennes et « par nature » doivent effectuer des tâches différentes de celles des hommes. Et c'est d'ailleurs bien sur les fonctions de la femme que vont se cristalliser les débats autour de l'identité féminine dans la première moitié du XVIIIe siècle. En outre à l'aube des Lumières ce qui doit définir l'identité des femmes au travers de leur fonction ce n'est non plus l'opinion ou la raison mais la science. Les femmes sont alors résumées à leur sexe, et écartées de tout ce qui est activité mentale⁹⁷. Jusqu'à la Première Guerre Mondiale, on assiste à la naissance d'un féminisme suffragiste encore très universaliste, qui sera effacé par l'effort de guerre. En 1909 le mouvement féministe suffragiste comptait 200 membres, puis 15 000 en 1914⁹⁸. Au lendemain des deux guerres le devoir des femmes est de donner naissance. Les femmes sont réduites à leur rôle de mère. Des mesures répressives contre l'avortement sont prises. Comme

95 Riot-Sarcey, Michèle. « Introduction », Michèle Riot-Sarcey éd., *Histoire du féminisme*. Paris, La Découverte, 2015, pp. 3-4.

96 Baudino Claudie. J. Scott, *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*. *Politix*, vol. 11, n°43, Troisième trimestre 1998. L'Europe en formation(s) sous la direction de Delphine Dulong et Didier Georgakakis. pp. 163-166.

97 Riot-Sarcey, Michèle. *Histoire du féminisme*. Paris, La Découverte, 2015.

98 *Ibid.*

dit Sylvie Chaperon⁹⁹ « le droit des mère s'oppose au droit des femmes ».

Dans les années 30 les syndicats cherchent à inclure les femmes¹⁰⁰. En effet, elles représentent tout de même la moitié de la population française et sont donc un enjeu de taille pour les structures syndicales. Mais loin d'être incluses dans le milieu syndical au même titre que les hommes, elles vont l'être comme accompagnatrices du militantisme masculin afin qu'elles soutiennent leur maris dans leur engagement. En 1938 est votée la loi sur les droits civils des femmes mariées qui met fin à l'incapacité de l'épouse. Les femmes peuvent avoir un compte bancaire, faire des études...sans l'autorisation de leur mari. En 1949 Simone de Beauvoir publie *Le deuxième sexe* qui aura un retentissement très important. En 1968 contrairement aux idées reçues les femmes n'ont pas la parole publique et c'est dans les années 70 qu'elles commencent à s'auto-organiser et à mettre en œuvre des pratiques de non-mixité. Des actions sont faites pour le droit à l'avortement comme la manifeste des « 343 salopes ».

En 2000 les études de genre sont très présentes. Un mouvement paritaire est lancé. La remise en cause de la norme hétérosexuelle connaît un retentissement plus important.

En somme les femmes se sont battues pour redéfinir la sphère politique, et pour en faire parti. Toutefois leur première entrée dans la sphère politique l'a été par le rôle de la mère. Le deuxième combat des femmes à donc été de se départir de ce rôle de mère pour être femme. On pourrait dire maintenant que plus largement que la sphère politique (même si ce combat est loin d'être terminé) c'est dans la sphère publique que les femmes luttent également, pour être présentes partout avec les mêmes droits que les hommes. Alors qu'en est-il sur la ZAD et comment les femmes s'y organisent-elles ?

2. Un féminisme sororitaire et ponctuel sur zone

Tout d'abord, il faut rappeler que la ZAD est constituée d'une multitude de groupes affinitaires et politiques. Tous ces groupes ne sont pas mixtes, c'est-à-dire qu'il existe plusieurs lieux de vie où il n'y a pas de femmes, et un lieu où il n'y a pas d'hommes. Toutefois la majeure partie de la vie commune sur la ZAD est mixte. En effet, il n'existe qu'un seul lieu non mixte « PD meuf gouine trans » sur la ZAD et il n'est plus utilisé en ce moment¹⁰¹. En outre la majorité des travaux, des projections ou de tout les autres événements sont mixtes. Ainsi on peut observer des rapports de genre inégalitaires : la domination masculine. Or les femmes, loin d'être passives et de considérer

99 Chaperon Sylvie, *Les Années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000.

100 Loiseau, Dominique. « Associations féminines et syndicalisme en Loire-Atlantique des années 1930 aux années 1980 », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol. 3, no. 1, 1996, pp. 8-8.

101 La cabane du « coin ».

que leur domination est immuable, à l'inverse de Pierre Bourdieu¹⁰², vont, pour certaines, s'organiser pour essayer de diminuer les effets de la domination masculine et de tendre vers la perception de la ZAD par toutes et tous comme un espace safe. Je vais donc m'intéresser à la façon les femmes se sont organisées tout au long de la lutte contre l'aéroport mais aussi à celles dont elles s'organisent aujourd'hui.

Dire que toutes les femmes ont fait partie/ont fait partie d'une organisation féministe sur zone serait faux. En effet, toutes les femmes sur la ZAD n'ont pas le même degré de conscience de la domination masculine, et donc ne voient pas toutes la nécessité de s'organiser entre elles. D'autres sont occupées par d'autres aspects politiques et ne souhaitent pas s'engager sur celui là généralement par manque de temps et/ou d'énergie. De plus, pour beaucoup de femmes, la lutte contre la domination masculine reste secondaire, et est juste une sous lutte au sein de la lutte contre l'aéroport et son monde.

En outre, les femmes ne sont pas un groupe homogène. C'est à dire que le groupe social des femmes est traversé par des courants de domination, mais aussi par des querelles interpersonnelles. Ainsi certaines femmes sont exclues des groupes féministes qui se sont formés et/ou qui existent. De plus, le groupe social des femmes sur la ZAD est toujours en recomposition. En effet, il y a beaucoup d'habitant.e.s qui partent de la ZAD et d'autres qui y arrivent : il y a donc un *turn over* important. Il faut par la suite que les nouvelles arrivantes aient conscience d'appartenir au groupe social des femmes sur la ZAD. Cela passe souvent par une prise de conscience, un éclaircissement de la domination masculine. Cette prise de conscience se fait souvent au travers de ce que la domination masculine a de plus visible : les viols et agressions, et les violences conjugales. Or ce peut être compliqué pour les nouvelles arrivantes puisque le premier groupe dans lequel elles sont impliquées c'est, pour la plupart, le groupe de co-habitant.e.s. Ce groupe peut être perçu par les habitantes comme un groupe au dessus de tous les autres et donc d'une certaine manière rentrer en concurrence avec le groupe des femmes. En effet, pour certaines de mes enquêtées, il a été/ est assimilé à une famille. Ce sont elles qui le nomment comme ça, ce qui sous-entend une grande importance pour elles. Or la plupart de mes enquêtées se sont féministisées via des histoires d'agressions sexuelles et de comportements problématiques au sein de leur groupe de cohabitant.e.s, ou du moins au sein de leur groupe d'amies proches. De ce fait le groupe femme rentre ainsi souvent en concurrence avec les groupes affinitaires et/ou de cohabitant.e.s. En effet, si une femme si se retrouve dans cette situation, elle devra faire un choix et choisir son camp : celui des potentiels agresseurs, ou celui des potentiels victimes. Pour certaines de mes enquêtées ce choix n'a pas toujours été celui du camp de la potentielle victime. Ainsi Auriane par exemple me dit que l'expulsion d'un homme relativement

102 Bourdieu Pierre, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

proche d'elle a fait qu'elle s'est positionnée dans son camp et non dans celui de la femme qui l'accusait (je ne sais pas de quoi). Toutefois elle semble aujourd'hui regretter son choix et me dit que sur le coup elle avait été fâchée qu'il soit exclu de la ZAD. Elle me précise même qu'elle était « fâchée émotionnellement mais pas fondamentalement », comme si elle remettait en question son comportement à ce moment-là.

La très grande majorité des habitantes de la ZAD font toutefois partie d'une organisation informelle et sororitaire sur la ZAD. La sororité « [...] a été reprise après 1968 avec les progrès des idées féministes à propos du lien existant entre les femmes considéré comme spécifique par rapport à la fraternité qui unit les hommes. Bien qu'elle ait été critiquée à juste titre par le *black feminism* notamment pour avoir mis en avant un sujet « femme » universel et homogénéisant, fondé sur le modèle de la femme blanche occidentale, la notion de sororité est utile car elle souligne l'importance de la solidarité des femmes entre elles pour leur émancipation ¹⁰³».

Beaucoup des habitantes, qu'elles soient dans des groupes de réflexions féministes ou non, vont être solidaires lorsque le groupe social femme va être agressé au travers d'une de ses membres. Par exemple, lorsqu'un habitant de la ZAD est accusé d'avoir violé plusieurs femmes, les habitantes se réunissent à une soixantaine, sans hommes, et lui intimement fortement de partir. En fait la sororité c'est une solidarité inconditionnelle (ou quasi) à la condition d'être une femme (qui, de fait, dépend donc de la perception de chaque femme de ce que c'est d'être une femme). Par exemple Auriane me dit qu'au travers de cette organisation sororitaire (qu'aucune de mes enquêtées ne nomme ainsi), elle parle et/ou se retrouve en contact avec des femmes avec lesquelles elle ne parle habituellement pas, voire avec lesquelles elle a pu avoir des conflits. Toutefois croire que cette organisation sororitaire permettrait d'apaiser, ou de passer outre tous les conflits serait une erreur. En effet, Auriane me précise tout de même le cas d'une femme qui « l'avait tellement fait chier » qu'elle refusait de s'organiser avec elle.

Ainsi, Viviane Albenga et Johanna Dagorn parlent d' « entraides sororales¹⁰⁴ » qui permettraient de combattre la domination masculine. Selon elles, et c'est également ce que j'ai constaté sur la ZAD, la plupart du temps les hommes sont exclus de cette organisation informelle et sororitaire. Ils peuvent alors être perçus de deux manières : comme des vecteurs de domination masculine avec lesquels les militantes ne veulent pas s'organiser, mais aussi comme un potentiel bassin d'alliés. La perception des hommes dépendent alors de leurs premières réactions lorsqu'il y a un conflit, mais aussi de tout l'historique individuel que les femmes ont de chaque homme.

103 Le Quentrec, Yannick. « Militer dans un syndicat féminisé : la sororité comme ressource », *Travail, genre et sociétés*, vol. 30, no. 2, 2013, p.63-64.

104 Albenga, Viviane, et Johanna Dagorn. « Après #MeToo : Réappropriation de la sororité et résistances pratiques d'étudiantes françaises », *Mouvements*, vol. 99, no. 3, 2019, p. 79.

Toutefois l'organisation sororitaire de la ZAD s'inscrit dans le cadre spécifique qu'est la ZAD. Or, on a souvent l'impression sur la ZAD que la lutte féministe avait une importance moindre que la lutte contre l'aéroport bien sûr, mais aussi que la lutte contre le capitalisme par exemple. En effet, on pourrait parler de sororité ponctuelle sur la ZAD. La sororité n'existe que lorsqu'une femme est agressée ou a des problèmes considérés comme importants. Mais cet aspect sororitaire de la lutte féministe n'est pas présent dans la vie quotidienne. Ou plutôt il est présent mais est conditionné à l'affinitaire. C'est-à-dire que j'ai pu constater que lorsque certaines femmes étaient amies, ou du moins proches, l'aspect sororitaire tendait à persister. En revanche si c'était des femmes qui ne se connaissaient pas, tant que le groupe n'a pas été agressé, il n'y avait aucune solidarité entre elles.

Enfin j'ai constaté des limites sororitaires. Ces limites se calquent en fait parfaitement sur les dominations qu'on peut trouver au sein du groupe social des femmes. Ainsi les femmes racisées, ou non valides, par exemple, peuvent ne pas trouver une sororité aussi importante que la majorité des femmes sur la ZAD, c'est-à-dire des femmes blanches, athées, issus de familles de classes moyennes, ou des franges les plus hautes des classes populaires, ayant fait des études, ou en tout cas ayant une certaine ouverture sur le monde. Ces limites sororitaires peuvent s'exprimer de deux manières : par une incompréhension de la situation de l'autre, mais aussi par une image qui ne correspond pas à l'image que ces femmes se font du groupe femme de référence¹⁰⁵. Ainsi de ces incompréhensions mais aussi du refus de certaines caractéristiques sociales (religion, classe, handicaps...) naît du racisme, du classicisme, et du validisme (entre autres). Puisque nous avons vu comment la grande majorité des femmes était plus ou moins intégrées dans le système informel et sororitaire de la ZAD, il nous faut maintenant nous intéresser à celles qui se réunissent afin d'essayer de réfléchir aux limites de ce système mais aussi de l'améliorer.

3. Les espaces entre femmes comme lieux privilégiés

En effet, dans le cadre de ce système sororitaire et informel il existe des réunions organisées par des femmes et pour des femmes. Ces réunions, le plus souvent, sont non-mixtes, c'est-à-dire que les hommes cis-genre ne sont pas autorisés à y assister. Ces réunions peuvent avoir plusieurs fonctions et peuvent s'organiser de différentes manières. Ainsi en ce moment sur la ZAD il y a deux types de réunion : les unes ont un caractère très théorique, les femmes partageant leurs expériences mais aussi leurs connaissances, leurs lectures... et les autres un caractère beaucoup plus récréatif. Ces réunions sont en fait des soirées où seules les femmes peuvent venir. Il peut s'agir de soirées pendant lesquelles les femmes regardent des films, ou de soirées autour de jeux de cartes et de dégustation de rhum. Cette deuxième forme de réunion (dans le sens de se réunir) ne doit toutefois

pas être perçue comme juste un moment de détente. Elle est en vérité une bouffée d'air et a une fonction d'évasion de la domination masculine. Ainsi je distingue trois fonctions de la non mixité sur la ZAD. La première est celle de la transmission de compétences, de savoirs et de savoir-faire entre femmes. D'ailleurs des ateliers en non-mixité ont eux aussi vu le jour, tout au long du mouvement et en ce moment. Ainsi, Auriane me parle du projet qu'elle avait eu de faire des ateliers mécaniques en non-mixité et Mégane me parle de divers ateliers en non-mixité (par exemple des ateliers bois, ou bien maraîchage). La deuxième fonction de la non mixité sur la ZAD est l'organisation contre certains aspects de la domination masculine. Ainsi il a existé des réunions de femmes qui visaient à s'occuper des « cas problématiques ». Enfin la dernière fonction de la non mixité c'est la fonction « bouffée d'air ». Ainsi, des journées à la mer sans hommes cis-genres sont organisées par des habitantes, ce qui leur permet de passer une journée à l'écart(ou en tous cas en y étant moins exposées) des dominations masculines. Toutefois la non mixité a aussi ses limites, et sur la ZAD la non mixité est blanche et valide. Bien sûr il n'y a que peu de personnes racisées et/ou non-valides qui habitent la ZAD. Toutefois une de mes enquêtées qui est racisée, Lysa, me dit ne pas aller aux réunions non-mixtes parce qu'elle ne se sent pas « à l'aise au milieu de pleins de meufs blanches ». Elle qualifie d'ailleurs le féminisme sur la ZAD de « féminisme civilisationnel »¹⁰⁶. Je développerai d'ailleurs l'essence de ce féminisme dans la sous-partie suivante. Enfin, elle me parle également de l'islamophobie présente dans certaines des réunions non mixtes : « [...] il y a le sexisme où t'as envie de parler de ta situation familiale, ou à l'école, des trucs qu'on a toutes vécus [...] du coup t'as envie de les partager en mode « ah la situation sexiste familiale je connais, l'oncle relou... », où est-ce qu'elles vont se dire « ouais mais toi ta famille c'est des musulmans donc c'est normal ». [...] ça m'est déjà arrivé de « oui mais ta religion... », mais quelle religion moi je suis athée ? « oui mais ta famille », mais ma famille on mange du porc et on boit de l'alcool, personne ne croit en Dieu. » Elle critique d'ailleurs beaucoup le fait de devoir se justifier de ne pas être dans les normes du féminisme civilisationnel, en somme de ne pas être blanche et forcément issue de classes moyennes hautes ou de classes aisées (même si elle est de classe aisée). En somme, même si la non mixité conduit à une certaine mise à distance de la domination masculine, elle ne permet pas de mettre à distance les autres formes de domination qui traversent le groupe social des femmes, du moins sur la ZAD. Je vais donc maintenant tenter d'expliquer de quels féminismes nous pourrions rapprocher les féminismes sur la ZAD.

4. Féminismes théoriques et pratiques féministes

Tout d'abord il est essentiel d'appréhender les féminismes sur la ZAD comme faisant partie d'un réseau féministe beaucoup plus large. Ainsi, pour tous les mouvements sociaux, Temma Kamplan¹⁰⁷ parle de *social movement community*, d'une communauté de mouvement social. Il faut ici adapter ce terme au féminisme et on peut donc parler d'une communauté féministe au sein des mouvements sociaux. C'est notamment à cette communauté que fait référence Aïssa lorsqu'elle parle de « griller les mecs [problématiques] au sein des réseaux féministes ». Il serait donc faux d'appréhender la communauté féministe à la ZAD comme autonome, et faux également de penser qu'elle n'est pas traversée par les apports de plusieurs autres communautés, et d'autres militantes, extérieures à la ZAD. En outre Steven M. Buechler¹⁰⁸ dit que « [...] dans l'histoire des mouvements de femmes, les communautés de mouvement social ont joué un rôle plus important que les organisations du mouvement social pour la mobilisation des femmes et la défense de la cause ». Ainsi, la ZAD fait donc partie de la communauté des mouvements sociaux, au sein de laquelle s'est développée une communauté spécifique, la communauté féministe. Les féminismes à la ZAD sont aussi, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, très peu dé-coloniaux. En effet, on peut rapprocher le féminisme de certains groupes du « féminisme civilisationnel¹⁰⁹ ». Ce féminisme est en fait une réduction de la femme à la femme bourgeoise blanche et donc aux revendications qui sont les siennes. Pour Françoise Vergès, ce féminisme serait alors un féminisme à l'opposé des féminismes dé-coloniaux et des féminismes de classes populaires. Il exclurait donc de fait une partie des personnes racisées et des classes populaires.

Certains féminismes présents sur la ZAD pourraient également s'apparenter à de l'éco-féminisme. Ce courant théorique féministe a surtout trouvé son essence en Inde au travers du mouvement des Chipko¹¹⁰. En France c'est Françoise d'Eaubonne qui a introduit le terme en 1974¹¹¹. Toutefois il faut attendre les deux premières décennies des années 2000 pour que le terme s'impose et que le courant théorique connaisse un réel retentissement.

Selon l'éco-féminisme, les femmes et l'environnement naturel dans lequel on vit seraient dominés par les hommes. En effet, dans le monde social on peut constater une domination masculine et un système de société patriarcal dans la très grande majorité des civilisations et des sociétés. Et en ce qui concerne l'environnement ce sont très majoritairement des hommes, au travers des décideurs,

107 Fillieule, Olivier, et Patricia Roux. *Le sexe du militantisme*. Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

108 *Ibid*, p.51.

109 Vergès Françoise, *Un féminisme décolonial*, Paris, La Fabrique, 2019.

110 Communauté de femmes luttant contre la déforestation dans une région indienne dans les années 60. Cette déforestation aurait eu pour conséquence première un trajet beaucoup plus long pour aller chercher de l'eau, tâche exclusivement attribuée aux femmes.

111 d'Eaubonne Françoise, *Le féminisme ou la mort*, Paris, Horay, 1972.

des PDG de multinationales, qui vont le transformer. Ce qui est entendu ici par transformer c'est surtout détruire. Ce sont donc les hommes qui ont un pouvoir décisionnaire sur les femmes et leurs droits, et sur la nature. Or, sur la ZAD, ces deux oppressions, des femmes et de la nature sont observables. En outre le rapport à la nature sur la ZAD est particulier en cela qu'il diffère de la perception qu'en ont une majorité de Français. Loin de constituer quelque chose d'extérieur à l'humanité et de n'être réduite qu'à l'absence de conscience, la nature sur la ZAD est perçue comme un élément constituant de l'humanité (via les animaux, via les cultures...). L'écoféminisme ne s'est que très récemment développé en France et il reste encore aujourd'hui très peu connu¹¹². En réalité cette méconnaissance et cette distance à l'écoféminisme viens du siècle des Lumières. En effet, pendant XVIIIe siècle ce sont la science mais aussi une profonde rationalité qui traversent une partie de la population française et surtout qui vont s'ancrer dans l'essence même de la Révolution par la suite. Ainsi, pour beaucoup de femmes le retour à la nature serait synonyme de retour en arrière au niveau des droits des femmes. En effet, à la nature est opposée la culture. Or ce serait grâce à la culture que les femmes ont pu obtenir certains droits qui reposent notamment sur les nouvelles techniques médicales (pilule, péridurale...). La nature est donc figée et seuls la culture et le social sont mouvants. La nature est donc naturellement vue comme quelque chose de péjoratif qui fait appel à des sentiments, des émotions, à une certaine essence mystique, et qui conduirait à une régression au niveau des droits des femmes. Or, la ZAD est un des lieux où on a réussi à se réapproprier l'écoféminisme, et donc la nature comme constituante de l'essence humaine, et sans pour autant qu'elle impose des rôles genrés, et des contraintes à être femme.

Bien sûr tous les féminismes sur la ZAD ne sont pas homogènes. Si certains peuvent être rapprochés des écoféminismes d'autre en sont, au contraire, très éloignés. En réalité il est très compliqué de théoriser le féminisme sur la ZAD tant il est multiple.

Toutefois, on peut voir dans la non-mixité sur la ZAD un espace relativement privilégié d'où seraient exclues les femmes cumulant plusieurs dominations (par exemple de race ou à cause de handicaps). En réalité on peut faire l'hypothèse que ce féminisme civilisationnel n'est pas présent que sur la ZAD mais dans la plupart des groupes féministes en France, du fait de la domination blanche.

112 Jeanne Burgart Goutal, « L'écoféminisme et la France : une inquiétante étrangeté ? », Cités, 2018/1, n°73, p.67-80.

Chapitre 3: Des représentations publiques genrées

Dans cette dernière partie je souhaite donner à voir les représentations publiques genrées des femmes sur la ZAD. En effet, je pense que la culture spécifique du mouvement social de la ZAD mérite qu'on s'y intéresse sociologiquement parlant. Par culture j'entends ici les matériaux culturels qui ont été produits sur la ZAD et donnés à voir. D'ailleurs selon Denys Cuhe, une culture doit « englober les manières de vivre, sentir et penser propres à un groupe social. »¹¹³ Il apparaît alors comme indispensable de regarder dans la culture produite par les protagonistes du mouvement social contre l'aéroport, tout en gardant en tête le prisme du genre par lequel je souhaite appréhender la ZAD. Ainsi je me suis concentrée sur les représentations publiques genrées données à voir via la production culturelle sur la ZAD. Pour ce faire, j'ai choisi d'analyser des productions qui me semblaient emblématiques du mouvement social, et surtout qui donnaient à voir des relations humaines. Ainsi je me suis appuyée sur trois éléments. Dans un premier temps j'ai étudié le jeu de société fabriqué par plusieurs habitant.e.s qui s'appelle « *Zone à Défendre* ». J'ai ensuite étudié la bande dessinée d'Alessandro Pignocchi *La recomposition des mondes*¹¹⁴. Enfin j'ai étudié les photos prises par Philippe Graton et publiées dans *Carnets de la ZAD*¹¹⁵. En étudiant ces trois productions culturelles je me suis demandée ce qu'elles donnaient à voir des relations de genre sur la ZAD. C'est ce que nous allons voir maintenant.

1. La notion de genre

Dans un premier temps je vais introduire la notion de genre car elle me sera utile pendant mon analyse des matériaux. Je vais donc revenir sur comment a émergé le genre et comment il s'est progressivement imposé dans les sciences sociales.

Lorsque les premier.ère.s chercheur.euse.s en sciences sociales ont voulu rendre compte des différences entre les hommes et les femmes, ils.elles ont utilisés la notion de sexe¹¹⁶. Cette dernière toutefois est loin d'être cohérente pour observer les relations de genre. En effet, la notion de sexe renvoie aux différences biologiques qu'il existe entre les hommes et les femmes, à savoir leurs organes génitaux et la capacité des femmes à avoir des enfants. Ainsi la notion de sexe peut renvoyer au sexe biologique. Mais elle peut aussi renvoyer au sexe social. Le sexe social ce sont les normes, les codes et les rites qui s'imposent à nous en fonction de notre sexe biologique. Ainsi en

113 Cuhe Denys (1996), *La Notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, « Repères », 5e édition, 2016.

114 Pignocchi Alessandro, *La recomposition des mondes*, Paris, Seuil, 2019.

115 Graton Philippe, *Carnets de la ZAD*, Paris, Filigranes éditions, 2019.

116 Les premières études étaient principalement des études dans les sciences dures, et notamment sur les hormones des femmes et des hommes.

même temps qu'un sexe biologique nous avons un sexe social. Être un homme ou être une femme, ou n'être ni l'un ni l'autre, ou les deux à la fois, est un construit social. Le sexe social c'est ce qu'on appelle le genre. Un individu peut alors avoir un sexe biologique qui ne correspond pas à son sexe social. Ces individus sont alors transgenres. A l'inverse les personnes qui naissent avec un sexe biologique en accord avec leur sexe social sont dites cisgenre. C'est uniquement en appréhendant la notion de sexe par sa double signification qu'on peut comprendre la célèbre phrase de Simone de Beauvoir « On ne naît pas femme, on le devient ¹¹⁷ ». En outre, si on parle de genre il faut également parler de la sexualité des individus¹¹⁸. En effet, dans les sociétés occidentales, un individu a une injonction sociale à avoir des relations sexuelles avec un individu de sexe opposé. C'est ce qu'on appelle l'hétéronormativité. Ainsi il faut ici distinguer deux types de sexualité¹¹⁹ : la sexualité de reproduction, encore légitimée dans nos sociétés, et la sexualité de désir, moins légitimée, et surtout très peu légitimée pour les femmes. Ainsi l'homosexualité et l'auto-sexualité sont vues comme des transgressions de la norme hétérosexuelle et donc de la sexualité de reproduction. Les femmes, par exemple, sont encore représentées en tant que garantes de la fonction maternelle, et de la reproduction de l'espèce et n'auraient donc pas la nécessité d'avoir une sexualité de désir. De fait les femmes sont dominées sexuellement par les hommes qui eux sont libres d'avoir une sexualité de désir (mais hétérosexuelle). Or de cette domination sexuée va en fait émerger une domination genrée. En effet, c'est ce dont je parlais plus haut, vont être attribuées aux femmes et aux hommes des normes différentes, qui n'ont pas trait à la sexualité, et qui vont aboutir, en fonction des sociétés à des lois différentes. Toutes ces normes, ces rites ou autres qui n'ont pas trait à la sexualité c'est le genre. Ainsi la notion de sexe est obsolète en sciences sociales, en cela qu'elle ne donne pas à voir clairement et distinctement ce qui tient du biologique, et ce qui tient du culturel. En somme, ce qui peut être attribué à la nature, au biologique ce sont les organes génitaux. En revanche, ce qui peut être attribué à la culture, c'est le genre. Ainsi la répartition des tâches domestiques au sein d'un ménage tient totalement au genre, et non au sexe. Utiliser la notion de sexe (biologique) pour constater des différences entre les hommes et les femmes, ce serait dire que les femmes ont, par exemple, des pré-dispositions naturelles au ménage.

Après cette présentation de la notion de genre, je vais m'intéresser aux matériaux culturels produits sur la ZAD.

117 De Beauvoir Simone, *Le deuxième sexe*, 1949.

118 Godelier, Maurice. « 1. Femmes, sexe ou genre ? », Margaret Maruani éd., *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*. La Découverte, Paris, 2005, pp. 13-20.

119 *Ibid.*

2. Des représentations qui donnent à voir les femmes

La première chose à préciser est que j'étudie un matériel visuel. Il est donc difficile, dans un premier temps, d'utiliser le terme de genre. En effet, je suis contrainte par l'apparence physique et par les vêtements d'un individu de trancher s'il appartient au genre homme ou au genre femme. Ce faisant j'invisibilise totalement les personnes non-binaires et transsexuelles (surtout non transitionné.e.s). Toutefois, pour se donner une idée concrète de la représentation des femmes dans la production culturelle sur la ZAD, il me faut passer par ce biais un peu réducteur de ce qu'est réellement le genre et je m'en excuse auprès des personnes concernées.

Dans un premier temps, et au travers des trois matériaux culturels étudiés, je peux dire que les femmes sont présentes et données à voir. Ainsi sur la boîte du jeu Zone à Défendre, ce sont même des femmes qui sont au premier plan outre les forces de l'ordre.

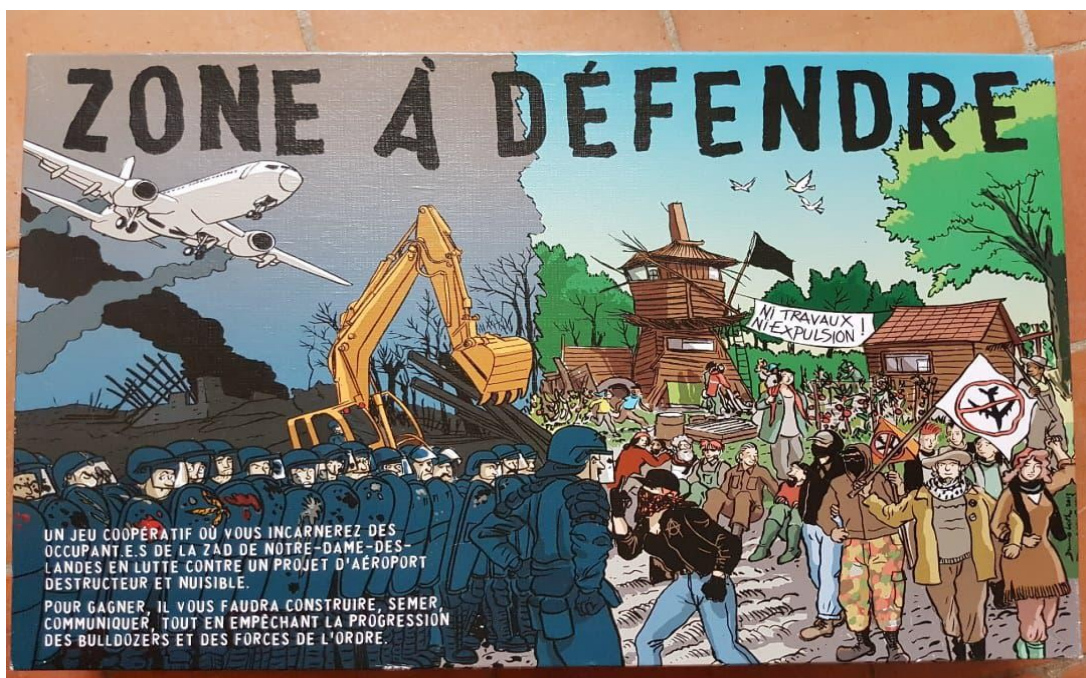


Illustration du couvercle de la boîte du jeu Zone à Défendre

De plus, on peut constater sur la boîte qu'il y a 9 hommes qui sont représentés et 7 femmes. Je n'ai pas pu donner un genre aux autres personnes sur la boîte. La protagoniste au premier plan sur la boîte est cagoulée, et le seul élément permettant de l'assigner à une femme est son décolleté qui laisse voir sa poitrine. Elle fait un doigt d'honneur à l'homme CRS qui lui fait face. On peut donc constater ici un comportement aux antipodes des stéréotypes genrés. En effet, selon ces stéréotypes, une femme ne devrait pas être violente, ni au travers de ses actes, ni au travers de ses paroles. On peut également constater un autre comportement qui ne correspond pas à la répartition genrée des

tâches. En effet, au dernier plan, on peut voir un homme avec une poussette, où est installé un enfant. Cela laisserait voir l'image d'un homme comme seul responsable de l'enfant (en tout cas sur le moment), là où d'habitude est représentée la mère. En outre, sur les cartes et d'autres éléments du jeu sont aussi représentées beaucoup de femmes.

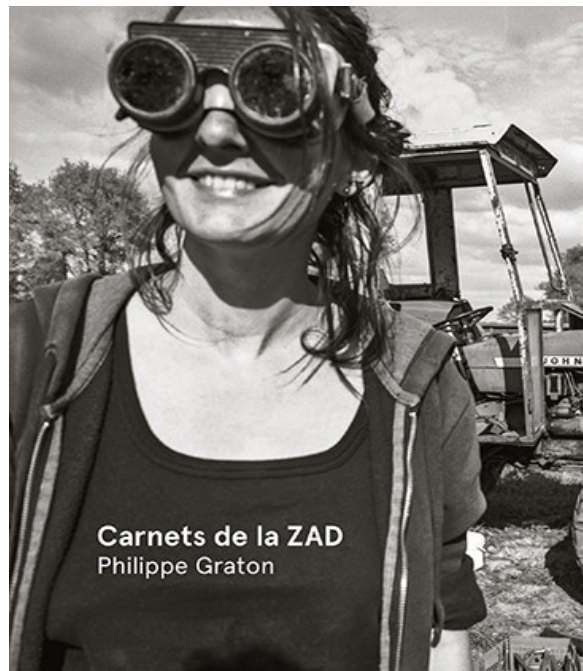
Dans la Bande Dessinée *La recomposition des mondes* les femmes aussi sont données à voir. Non pas sur la couverture du livre, où le seul personnage que l'on voit clairement est l'auteur, mais tout au long du livre. Toutefois pour la couverture, il paraît tout de même important de dire que les autres personnages en arrière plan sont tous cagoulés : on ne peut savoir s'il s'agit d'hommes ou de femmes.



Couverture de la bande dessinée *La recomposition des mondes*

D'ailleurs c'est le cas tout au long de la bande dessinée : beaucoup de personnages sont cagoulés. Si c'était un choix de l'auteur pour ne pas dévoiler le genre des protagonistes, ça n'a pas forcément l'effet escompté. En effet, lorsqu'on voit un individu cagoulé on imagine bien plus facilement que c'est un homme : la cagoule renvoie à la violence et donc à la virilité.

Enfin dans le recueil de photographie de Graton Philippe les femmes sont mêmes plus présentes que les hommes.



*Couverture du recueil de photographies
Carnets de la ZAD*

Ce sont aussi des femmes qui sont sur la couverture du recueil. Dans les trois matériaux les femmes sont donc représentées.

Toutefois si les femmes sont représentées comme membres de la lutte à part entière et comme participant à des tâches diverses et variées sur la ZAD, il n'est jamais donné à voir, dans aucun des trois matériaux étudiés, la lutte des femmes. En effet, à aucun moment je n'ai pu voir des représentations qui faisaient référence à la lutte féminisme sur la ZAD. Pourtant il en existe bien certains signes extérieurs comme nous le prouve la banderole suspendue sur Bellevue et qui proclamait : « Ici comme ailleurs riposte féministe contre les violences sexistes » et qui a été photographiée par un autre photographe, Cyril Weiner. Ainsi dans les cartes du jeu « Zone à Défendre » que ce soit sur les cartes actions ou sur les autres cartes, jamais aucune action féministe n'est donnée à voir. C'est dans la BD qu'on peut peut être trouver une « référence » à la lutte féministe sur la ZAD. En effet, un des personnages de la BD insulte les forces de l'ordre et s'en suit un débat pour déterminer si l'usage des mots salope et putain est réellement sexiste¹²⁰.

Enfin dans le recueil de photographies les femmes sont données à voir comme des êtres individuels et ne sont jamais montrées en collectivité féminine. En effet, les femmes sont photographiées seules, avec des enfants, avec des hommes, mais jamais uniquement avec d'autres femmes. En plus

120 Planche de Bande Dessinée en annexe. (annexe n°3)

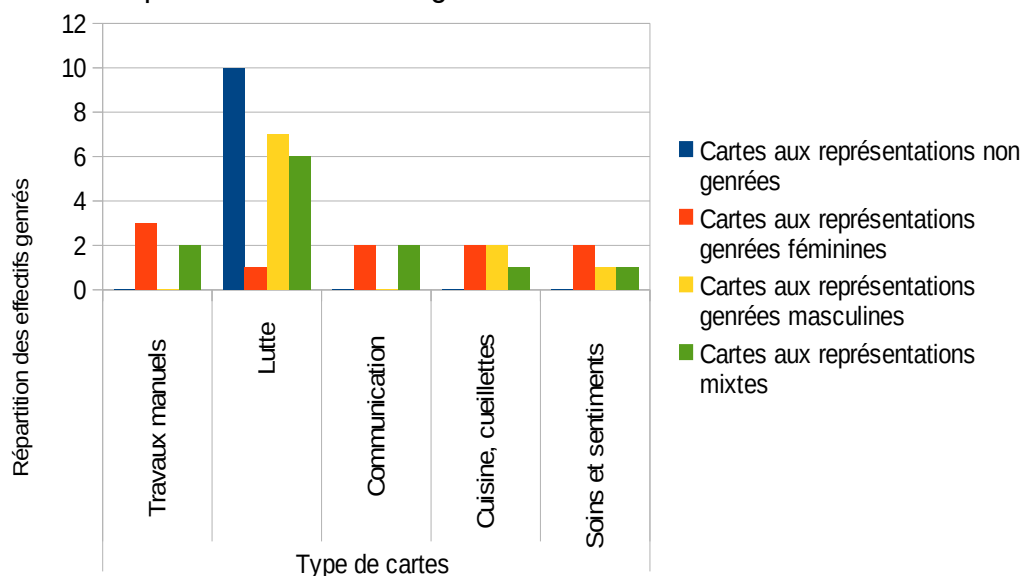
de cela nous allons voir que dans les trois matériaux les femmes ne sont pas forcément représentées hors des normes de genre.

3. Des représentations entre transgression des normes de genre et continuité des rôles genrés

En effet, si beaucoup des femmes représentées le sont hors du cadre des normes de genre, d'autres sont représentées dans la continuité de leur rôle genré. Ainsi c'est par exemple le cas dans le jeu *Zone à Défendre*. Pour rendre compte de la sur-représentation des femmes dans leur « rôle naturel » j'ai décidé de me concentrer exclusivement sur les cartes actions du jeu. En effet, ce sont des cartes où sont écrites différentes actions qu'il est possible de faire dans le jeu (écrire des tracts, faire des barricades...) et sur lesquelles ces actions sont représentées par des petits dessins en haut de la carte. Or en fonction des actions ce sont des femmes ou des hommes qui sont représentés. Il me semblait donc important de m'y intéresser puisque cette répartition des actions à représenter en fonction du genre s'inscrit en fait dans la continuité des rôles militants genrés. J'ai donc choisi de classer les cartes¹²¹ qui représentaient des être humains en fonction de différentes catégories d'action. J'ai donc créé cinq catégories différentes : « Travaux manuels », « Lutte », « Communication », « Cuisine et cueillettes », et « Soins et sentiments ». Les cartes travaux manuels sont toutes les cartes représentant des travaux manuels (« construction de cabanes ; travaux agricoles... »). Les cartes « lutte » sont les cartes qui parlent des actions qu'il y a eu au sein de la ZAD pour empêcher l'aéroport de se construire. Ce sont toutes les actions qui ont eu lieu dans le cadre de la lutte (« jet de fumier, sit in, jet de cocktail molotov ...»). Les cartes « communications » sont toutes les cartes qui visent à communiquer sur et hors de la ZAD (« écriture de tract ; discuter avec les voisins... »). Les cartes « cuisine et cueillettes » sont celles où on voit des individus cuisiner ou cueillir des plantes (« préparer des gâteaux ; cuisiner des bons petits plats... »). Enfin la dernière catégorie porte sur les cartes qui montrent des soins et des sentiments (« équipe médic, amour libre »). J'ai ensuite décidé de regarder la répartition des effectifs genrés dans chaque catégorie de cartes.

121 Il y a 50 cartes actions, mais seulement 42 où figurent des être humains. Ce sont ces 42 cartes qui sont étudiées.

Répartition des effectifs genrés des cartes actions en fonction de leur catégorie



Or, au travers de l'analyse des représentations genrées des cartes en fonction de leur type on peut constater plusieurs choses. Tout d'abord, l'effectif de représentations genrées (ou non) ne suit majoritairement pas les stéréotypes de genre. En effet, les cartes qui comptent le plus de représentations genrées féminines sont les cartes concernant les travaux manuels. Dans cette même catégorie les hommes sont même absents des dessins. Or, si on fait un parallèle entre cette répartition et les stéréotypes de genre on peut dire qu'ils sont à l'opposé. En effet, les femmes, que ce soit au travers des PCS mais aussi de leurs loisirs ne sont que très rarement représentées dans la continuité de leur rôle genré. En revanche les hommes sont relativement communément représentés comme faisant des travaux manuels et occupant pour certains des emplois manuels.

Si on se recentre sur les représentations féminines, on peut également voir que la catégorie où il y a le moins de femmes est celle de la lutte puisqu'une seule carte de cette catégorie montre une femme. En revanche pour les cartes actions de ce type les représentations non genrées sont sur-représentées. On peut attribuer ça notamment à l'utilisation de la cagoule. Toutefois on peut aussi attribuer cette sur-représentation à une volonté d'effacer les représentations sexuées pour laisser le place au genre. En effet, le fait de ne pas savoir à quel sexe appartient l'individu représenté, laisse tout la liberté de s'identifier à lui en étant un homme, une femme ou autre. Toutefois même si les représentations mixtes sont importantes dans cette catégorie de cartes, on peut tout de même constater que les représentations sexuées masculines sont 7 fois plus importantes.

Enfin on peut constater que les femmes sont plus représentées dans les cartes portant sur les soins et les sentiments et sur la communication. En communication il n'y a d'ailleurs aucun homme qui est représenté sur les cartes.



Sur cette carte on peut voir que les femmes sont représentées selon leur domaine d'action de prédilection supposé. En effet, la seule personne à faire l'action sur cette carte est une femme. Or cette femme est en train de soigner des individus apparemment blessés par les forces de l'ordre (présentes en arrière plan). La femme est donc représentée comme accomplissant une action représentée comme féminine : prendre soin des autres (travail de *care*).

Comme je l'ai déjà dit ci-dessus, l'utilisation de la cagoule permet au joueur ou au lecteur d'identifier, et donc aussi de pouvoir s'identifier, au genre de son choix. La cagoule peut donc être un vecteur d'ouverture à la représentation des minorités de genre, comme les transsexuels ou les personnes non binaires. Un individu transsexuel est un individu qui a un genre qui n'est pas le même que son sexe biologique. Un individu non-binaire ne se reconnaît pas uniquement dans un des deux genres, ou bien ne se reconnaît dans aucun des deux genres. Je me concentre ici sur la transsexualité et la non binarité parce qu'elles sont les plus médiatisées dans les sociétés occidentales. Toutefois si on veut faire une liste un peu plus complète (mais non-exhaustive) des minorités de genre il faut alors se référer à l'ouvrage de Welzer-Lang Daniel¹²². Ce dernier énumère plusieurs minorités de genre : « *Agender, Neutrois, Neither, Genderfluid, Gender Nonconforming, Gender Questioning, Gender Variant, Androgyne, Androgynous, Non-binary, Other, Pangender, Genderqueer* (genre atypique, genre en questionnement, genre fluide, genre neutre, genre variable, genre variant, au genre non conforme, non conforme dans le genre, en questionnement sur son genre, refuse de se conformer aux stéréotypes de genre, agender, aucun, autre). Ou qui se déclarent des deux genres (ou plus) en même temps : *Bigender* (androgyne, bigenre, bispirituel, bispirituelle, non-binaire, neutrois, *queer, two spirit*) ; ou travesti.) [...] ; ou intersexe : *Intersex* (intergenre, intersexué-e) ». La cagoule est utilisée à la fois dans le jeu *Zone à Défendre* mais aussi dans la bande dessinée et dans le recueil de photos. Ainsi au travers de l'invisibilisation du sexe par la cagoule, une plus grande liberté de genre est mise en avant.

122 Welzer-Lang, Daniel. « 2. Identités de genre », , *Les nouvelles hétérosexualités*. sous la direction de Welzer-Lang Daniel. ERES, 2018, p. 68.

4. Du genre à la race et à l'homogénéisation de la femme selon les standards de beauté occidentaux

Au niveau des femmes il est important de remarquer qu'elles sont représentées de façons différentes mais avec une certaine limite à leur pluralité. Tout d'abord certaines femmes sont représentées dans le jeu *Zone à Défendre* avec des vêtements qu'on peut associer à une certaine image de la féminité et d'autres pas du tout. En outre des femmes punk sont aussi représentées, avec des couleurs de cheveux qui ne rentrent pas dans les normes de la coiffure féminine (rose ou bleu). On peut donc voir au travers de cette boîte une certaine liberté de la femme au travers de ce avec quoi elle choisit d'être visible. Les femmes dans le recueil de photos sont représentées autant en robe (même si cela reste plus rare car beaucoup de photos ont été prises pendant des travaux agricoles ou les expulsions de 2018) qu'en tenue de travail agricole. Dans la BD également les femmes sont représentées de manière plurielle. Ainsi elles sont habillées de différentes manières.

Toutefois il paraît juste de préciser que cette pluralité des représentations des femmes, ne franchit pas la barrière de la race. En effet, seules des femmes blanches sont représentées.

Tout d'abord dans la bande dessinée *La recomposition des mondes* les femmes et les petites filles sont toutes représentées avec les cheveux longs. C'est également le cas sur la majorité des cartes action du jeu *Zone à Défendre*. Même si les auteurs ont pu le faire pour qu'on reconnaisse bien que ce sont des femmes, cette représentation uniforme s'inscrit dans le processus de dressage des corps féminins et provient donc de la domination masculine. En effet, la norme pour les femmes et pour les petites filles reste d'avoir les cheveux longs, de façon à ce qu'on puisse les distinguer des hommes. En outre dans la bande dessinée comme dans les illustrations du jeu les femmes sont globalement représentées de la même manière : elles sont fines et correspondent aux standards de beauté féminine actuelle. Ainsi seuls les cheveux et les habits pour certaines représentations semblent avoir la capacité à transgresser les normes genrées du corps. Ainsi, on a une représentation homogène de la femme en cela qu'elle correspond dans la majorité des cas à un standard de beauté. Or ce standard de beauté est blanc. Les femmes sont représentées dans les productions culturelles comme on attend qu'elles soient dans la société : fines, avec les cheveux longs et lisses, et ayant la peau blanche. D'ailleurs s'il y a bien une homogénéisation plus visible que d'autres à propos des représentations genrées publiques sur la ZAD c'est qu'il n'y a que très peu de représentations de femmes racisées. On assiste donc à une invisibilisation des femmes racisées et donc de la race en tant que vecteur de domination.

En effet, si on regarde les trois matériaux que j'exploite, le jeu, la BD, et le recueil de photos, très peu de femmes racisées sont représentées. Attention, ici encore j'analyse des matériaux visuels, et je ne me fie donc qu'à ce que je vois. En outre les photos sont en noir et blanc dans le recueil ce qui rend les différences de couleurs de peaux parfois difficile à percevoir. Je m'excuse donc d'avance si

je mettais des personnes racisées dans la catégorie des blanc.che.s. En fait, très peu de personnes racisées, qu'elles soient hommes, femmes ou autres sont représentées. Dans la bande dessinée «*La recomposition des mondes* » il n'y a que des blanc.he.s par exemple. Il en va de même sur les cartes actions du jeu *Zone à Défendre* où il n'y a aussi que des blanc.he.s. Pourtant sur la ZAD j'ai vu et rencontré des personnes racisées. On peut donc se demander pourquoi elles ne sont pas représentées dans les productions culturelles de la ZAD. Peut être sont elles représentées dans d'autres productions culturelles. Toutefois, pour les lecteur.ice.s et les joueur.euse.s, les zadistes sont perçus comme des hommes et des femmes blanches.

Partie 4 : Causes, conséquences et formes de l'engagement militant

Après avoir tenté d'appréhender comment fonctionne la ZAD et comment les femmes s'organisent en son sein, il convient de regarder les causes de l'investissement des femmes sur zone. Quelles ont été les causes de leur engagement sur la ZAD, mais aussi celles de leur engagement féministe ? Quelles conséquences ces engagements ont-ils eu sur la vie de ces femmes ?

Chapitre 1 : La ZAD, un pavé dans leur histoire ?

Pour aucune de mes enquêtées l'arrivée sur la ZAD n'a été « un pavé dans son histoire ¹²³ » au sens où Julie Pagis l'entend à propos de certain.e.s participant.e.s à Mai 68. En effet, habiter et/ou participer à la construction de la ZAD s'est révélé être dans une certaine continuité des vies de mes enquêtées. Cette mobilisation n'est pas dans la continuité de tous les aspects de leur vie, toutefois il me semble plus cohérent d'appréhender leur mobilisation par la continuité qu'elle représente pour elles que par les ruptures, inévitables, que la ZAD a pu engendrer dans d'autres aspects de leur vie. Ces ruptures seront toutefois évoquées.

1. La carrière militante

Pour toutes mes enquêtées l'engagement sur la ZAD qu'il soit militant, ou simplement sociable, s'inscrit dans une certaine continuité avec la vie qu'elles menaient avant cet engagement. Pour commencer, cette continuité n'est pas forcément militante. En effet, si pour certaines de mes enquêtées la ZAD est une étape supplémentaire au sein de leur « carrière militante ¹²⁴ », pour d'autres c'est leur première mobilisation militante. Ainsi je peux distinguer trois catégories au sein de mes enquêtées. Une première est constituée des enquêtées pour lesquelles la ZAD est une expérience militante de plus au sein de leur carrière militante, et qui même si elle est importante, s'inscrit dans leur expérience militante globale. Une deuxième est constituée des enquêtées pour lesquelles l'engagement à la ZAD constitue une étape importante de leur carrière militante. Ce sont souvent des militantes aux multiples pré-dispositions. Enfin la dernière catégorie est constituée de la seule enquêtée pour laquelle l'engagement à la ZAD constitue la première étape de sa carrière militante.

Dans la première catégorie je peux mettre Aïssa et Anaïs. Aïssa a une carrière militante très importante. Ainsi, après la période où elle était à la rue elle a été plongée dans le milieu féministe

123 Pagis, Julie. *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événements et socialisation politique*. Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

124 Fillieule, Olivier. « Carrière militante », Olivier Fillieule éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux. 2e édition mise à jour et augmentée*. Paris, Presses de Sciences Po, 2020, p. 91.

révolutionnaire. Elle allait donc aux réunions des jeunes révolutionnaires. En outre par la suite elle a aussi été présente au sein de luttes anti-nucléaires, anti-racistes, et surtout féministes. Ainsi lorsqu'elle travaillait au Planning familial elle a monté un groupe « viol, violence, inceste ». Elle a aussi aidé des femmes palestiniennes dont les maris étaient emprisonnés et qui ne pouvaient pas subvenir à leurs besoins. Enfin c'est aussi une militante anti-carcérale affirmée. Elle a fait partie d'un comité de soutien aux prisonnier.ère.s marocains et est allée rencontrer des femmes marocaines incarcérées. La continuité entre sa carrière militante et son engagement à la ZAD est flagrant puisque Aïssa a aidé à monter la Légal Team sur la ZAD. Or, la Légal Team est un comité anti-carcéral. Mégane peut aussi être dans la première catégorie. En effet, elle a été engagée relativement jeune, lors de son arrivée à l'université. Pendant sa première année, il y a eu une loi en Allemagne qui modifiait complètement le système universitaire et contre laquelle elle s'est fortement mobilisée. Elle était élue étudiante. Lors de son arrivée à l'université elle a aussi commencé à participer à des manifestations contre l'extrême droite. Enfin elle a été très engagée pour le droit à la ville¹²⁵. Vers ses trente ans elle décide de quitter la ville, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons par la suite, et cherche un lieu collectif dans lequel vivre. Elle décide donc de visiter des squats, notamment en Espagne, puis se rend à la ZAD. Elle décide d'y vivre parce que ça correspond à ce qu'elle cherche, un lieu collectif hors de la ville. On voit bien ici aussi que pour Mégane l'engagement à la ZAD s'inscrit dans la continuité de sa carrière militante. Enfin Anaïs est la dernière de mes enquêtées qui est dans la première catégorie. En effet, même si elle arrive très jeune à la ZAD (vers 19 ans), elle est engagée politiquement dès le collège. Ainsi en 2008, lors de la réforme des retraites sous Nicolas Sarkozy, elle participe à des blocus lycéens (son collège étant un collège/lycée) et va même faire partie de la coordination lycéenne de sa ville. Elle assiste donc à des réunions intersyndicales. Elle passe ensuite par une phase qu'elle dit conspirationniste, c'est-à-dire qu'elle s'informe sur des sites conspirationnistes. Elle arrive sur la ZAD peu de temps après l'obtention de son bac, mais ne s'intéresse pas tout de suite à ce qu'il s'y passe. Elle se consacre d'abord à la découverte des différents lieux de vie. Toutefois un incident sur la ZAD, un lancer de bouse de vache sur des élus Europe Écologie Les Verts, la pousse ensuite à aller dans les instances de décisions (notamment à l'Assemblée Générale du mouvement) et à se mettre à militer sur la ZAD. Du fait de son expérience politique au collège, son engagement à la ZAD s'inscrit dans une certaine continuité.

2. Des pré-dispositions au militantisme

La seconde catégorie, est composée de certaines de mes enquêtées qui n'avaient pas eu de première

125 Lefebvre Henri. Le droit à la ville, *L'Homme et la société*, N. 6, 1967. pp. 29-35.

expérience militante à proprement parler. Mais au travers de leurs socialisations certains éléments permettent toutefois d'établir une certaine continuité entre la vie qu'elles menaient avant leur engagement et le-dit engagement. C'est notamment le cas de Lysa. En effet, si Lysa n'a jamais eu d'expérience militante en tant que telle, beaucoup d'éléments dans sa vie y concourraient. En effet, un de ses oncles l'emmenait en manifestation dès son plus jeune âge. En outre sa mère, selon elle, est politisée de fait car elle est issue de l'immigration. Elle aurait donc une sensibilité politique à gauche. De plus Lysa a grandi en banlieue de Paris, dans une ville dirigée par un maire issu du Parti Communiste Français. Elle a donc grandi dans une ancienne banlieue rouge, ce qui, selon elle, lui a permis une ouverture culturelle qu'elle n'aurait pas pu avoir autrement. Ainsi elle a pu apprendre à jouer d'un instrument de musique gratuitement, mais aussi aller au cinéma sans payer. Enfin, Lysa a vécu plusieurs années dans un (ou des) squat(s). Ces squats selon ses dires n'avaient pas l'air d'être des lieux fortement politisés, ou en tous cas, Lysa ne semblait se soucier uniquement de l'aspect collectif du squat et non de son aspect politique (même si les catégories du collectif et du politique sont poreuses, et donc qu'elles ne sont pas réellement indissociables). Elle semble donc se trouver aussi dans une certaine continuité avec la vie qu'elle menait avant la ZAD. Auriane aussi fait partie de la deuxième catégorie. En effet, la ZAD est sa première expérience militante mais des éléments de sa socialisation font qu'il existe une certaine continuité entre sa vie avant l'engagement et cet engagement. Tout d'abord, une partie de sa famille semble relativement militante. Son père était enseignant mais aussi soutien juridique pour les prud'hommes. Elle ne se rappelle toutefois pas au sein de quel syndicat il remplissait cette fonction. De plus d'autres membres de sa famille semblent être engagés politiquement. Ainsi certains de ses oncles sont élus municipaux dans « des villes ouvrières ». Auriane semble également avoir une attache avec la nature¹²⁶ comme le montre ses choix d'études (BTS gestion forestières et licence d'écologie). C'est d'ailleurs pendant son année de fac qu'elle a été amie avec des étudiant.e.s faisant partie d'un groupe anarchiste. Sa première manifestation se fera d'ailleurs avec eux.elles et ce sera celle de janvier 2014 à Nantes contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-Des-Landes. L'année d'après elle passe son été la ZAD puis s'y installe après un an passé en Afrique du Sud. On peut donc voir qu'Auriane aussi avait des éléments de socialisation qui concourraient à une forte probabilité à l'engagement militant, et ce encore plus dans le cadre d'un environnement naturel. Enfin dans ma dernière catégorie on ne trouve qu'une seule enquêtée : Noémie. Noémie n'a jamais eu d'expérience militante, et très peu d'éléments de socialisation auraient permis de présager son engagement à la ZAD. D'ailleurs l'engagement qu'elle recherche à la ZAD n'est pas principalement politique. En outre Noémie est quelqu'un qui a très peu de sociabilités et elle était donc à la recherche d'un lieu de sociabilité avant de trouver la ZAD.

Elle est née de parents agriculteurs et catholiques. Elle s'est progressivement émancipée de leurs opinions politiques et de leurs opinions religieuses à l'adolescence. Elle a perdu son premier conjoint, et s'est séparée du second. C'est lorsque ses enfants sont partis du foyer qu'elle semble avoir ressenti une forte solitude. Noémie est donc la seule de mes enquêtées à n'avoir que très peu d'éléments de socialisations qui auraient pu dessiner un futur engagement militant. C'est elle qui avait la plus faible probabilité à l'engagement militant. D'ailleurs, avec son arrivée sur la ZAD, elle est au tout début de la construction de sa carrière de militante.

3. La féminisation

Il nous faut toutefois ici distinguer l'engagement politique de l'engagement féministe (même s'il est éminemment politique), le second nous intéressant tout particulièrement. En effet, ce n'est pas parce que mes enquêtées sont engagées au niveau de la ZAD qu'elles sont engagées sur les questions féministes. Noémie par exemple, au travers de sa faible et très récente politisation ne se dit pas engagée sur les questions de genre. Elle dit avoir entendu parler des réunions non mixtes et serait intéressée pour y assister. En revanche toutes mes autres enquêtées se disent féministes. Certaines disent de leur féminisme qu'il provient de leur socialisation et des valeurs portées par leur famille. C'est le cas de Lysa et d'Auriane dont les familles, bien que ne se revendiquant pas féministes, portaient les valeurs féministes. Leurs parents ne leur avaient jamais interdit quoi que ce soit à cause de leur genre. Auriane, qui a d'autres femmes politisées dans sa famille, a toujours pu parler de s'organiser entre femmes sans que cela ne fasse débat. Elle précise toutefois que c'est au travers de sa politisation à l'université et à sa rencontre avec un groupe anarchiste qu'elle a pu réellement concrétiser ce féminisme. Pour Aïssa en revanche ce n'est pas sa famille qui lui a permis de devenir féministe, mais bien les sociabilités qu'elle a eues à Nantes juste après sa sortie de la rue. Elle semble d'ailleurs avoir construit une bonne partie de sa vie autour de ce féminisme. Mégane ne donne que peu d'éléments à propos de son féminisme mais on peut sûrement le mettre en relation avec sa sexualité¹²⁷. En outre, elle aussi a pu se féminiser¹²⁸ pendant sa tournée des squats. Même si elle ne semblait accorder que peu d'intérêt à l'aspect politique de ces derniers, peut-être qu'elle a tout de même pu s'imprégner de certains idéaux, et notamment de certains idéaux féministes (s'il y en avait). Enfin pour Anaïs c'est la ZAD qui a été le vecteur de sa féminisation. C'est en tous cas ce qui semble ressortir de ce qu'elle m'a dit pendant notre entretien. En effet, elle me parle d'un conflit dans sa famille qui fait que le féminin n'y était que très peu valorisé. Elle me dit aussi qu'avant d'arriver sur la ZAD elle rejetait non pas le féminisme en lui-même mais l'étiquette

127 Elle n'est pas hétérosexuelle.

128 Processus où un individu devient féministe.

féministe, qu'il lui avait fallu du temps sur la ZAD pour déconstruire ça. Ainsi on peut voir que la ZAD n'est pas forcément le vecteur de politisation ou de féminisation principal de mes enquêtées. Certaines d'entre elles avaient d'ores et déjà des pré-dispositions ou des expériences militantes/féministes en y arrivant. C'est d'ailleurs autour des configurations familiales de mes enquêtées qu'on peut trouver de forts vecteurs de féminisation.

Chapitre 2 : Configurations et reconfigurations familiales

1. Des ruptures familiales ?

Lors de mes entretiens j'ai constaté une reconfiguration des normes familiales par mes enquêtées. En effet, elles semblent ne pas considérer la famille au sens où on la considère généralement dans la société française, c'est à dire sous sa forme nucléaire¹²⁹. Elles ne remettent absolument pas en cause leur famille d'origine, du moins à première vue. En effet, aucune enquêtée n'est en rupture avec l'intégralité de sa famille d'origine. Toutefois, au travers de leurs entretiens j'ai pu identifier des périodes tumultueuses, pour certaines, dans leur vie familiale, ou des ruptures familiales partielles. Lysa me parle d'un conflit qui a eu lieu avec sa famille. Elle ne m'en parle pas ouvertement mais dit du mouvement qu'il l'a aidé à se réconcilier avec sa famille. Aïssa me dit ouvertement que son père bat sa mère. Ce dernier a également tenté de la marier de force. Elle a donc fugué de chez elle à 16 ans et s'est retrouvée à la rue. C'est donc avec son père que Aïssa a été en conflit même si je n'en connais pas la forme et l'évolution. Mégane n'a plus de contacts avec son père depuis ses 13 ans. Noémie, qui est plus âgée, est, elle, passée par une phase de rejet non de sa famille, mais des valeurs qu'elle portait. Sa famille votait à droite et était très catholique. Bien plus qu'avec ses parents, c'est avec ses frères et sœurs qu'on peut voir une rupture. En effet, elle me parle de ses frères et sœurs comme si elle ne les avait pas vus depuis longtemps, comme si les liens entre eux s'étaient distendus. En outre elle me dit que lors de son adolescence elle avait « vu l'évolution de mes frères et sœurs, et en fait à part le premier qui était prof des écoles et elle aussi [sa conjointe] donc c'était plutôt cool, je me suis dit non toi j'ai pas envie de vivre ce que tu vis puis toi non plus, toi non plus, toi non plus ». C'est donc au travers d'une dynamique de différenciation, et avec les valeurs portées par sa famille, et avec les parcours de vie de ses frères, que Noémie a connu une dé-configuration familiale¹³⁰. Enfin, Auriane n'a pas beaucoup connu son père, il est mort quand il était jeune.

Une seule de mes enquêtées ne semble pas avoir connue de rupture totale ou partielle, ni de période tumultueuse avec sa famille d'origine : Anaïs.

Il semblerait, du fait des ruptures ou des turbulences dans la relation avec la famille d'origine, que certains choix aient été faits par mes enquêtées. En effet, elles ont, pour certaines, choisi de ne rester en contact qu'avec certains membres de leur famille d'origine. Pour d'autres ce choix s'est imposé de lui même. Je sais donc que Lysa a des contacts avec sa mère, son beau-père et ses sœurs. Elle n'a en revanche pas de contacts avec son père. Je ne sais pas pourquoi. Noémie semble n'avoir gardé

129 Damon, Julien. « Talcott Parsons. La théorie sociologique et la famille nucléaire », , *100 penseurs de la société*. sous la direction de Damon Julien. Paris, Presses Universitaires de France, 2016, p. 169-170.

130 C'est à dire qu'au début de leur vie, elle vivait dans une configuration familiale classique (c'est à dire deux parents et un ou plusieurs enfants), et que petit à petit cette configuration s'est déconfigurée. Le plus souvent les déconfigurations sont dues à la perte d'un membre de la famille.

contact qu'avec ses parents. Je ne sais pas s'ils sont vivants à l'heure actuelle. Aïssa voit encore toutes ses sœurs, sauf celle qui est, comme sa mère, « sous le joug de son mec ». Elle a pourtant essayé de la revoir, de l'aider mais sans succès. Elle semble encore voir ses parents, ou en tous cas ne semble pas avoir été en rupture avec eux s'ils sont décédés. Auriane aussi a subi la division de sa famille d'origine avec la perte de son père. Elle voit encore sa mère. Enfin, je ne sais pas si le fait que Mégane ne voit plus son père est un choix de sa part ou non. Mais elle a encore des contacts avec sa mère.

Tous les individus des familles d'origine de mes enquêtées avec lesquelles ces dernières ne sont pas en rupture ont fait l'objet de tentatives de tranquillisation par rapport à l'engagement à la ZAD. C'est-à-dire que mes enquêtées ont essayé de les rassurer. Ces tentatives de tranquillisation passent notamment par la venue des proches sur la ZAD. Ainsi mes deux enquêtées les plus jeunes au moment de leur arrivée sur zone, Anaïs et Auriane, ont fait venir leurs proches dès la première année où elles y ont habité. La mère de Mégane est déjà venue plusieurs fois sur zone également. Le père et la mère de Lysa également. Noémie elle a fait venir ses trois enfants. Aïssa est la seule à ne pas avoir amené un.e de ses proches sur la ZAD. Toutefois ça peut être lié à deux facteurs. Tout d'abord Aïssa est plus âgée que toutes mes autres enquêtées, et donc elle a peut-être moins ressenti le besoin de les rassurer, d'autant plus que je ne connais pas exactement la nature des relations qu'elle entretient avec ses parents. De plus, elle a pénétré l'univers de la ZAD avec son conjoint, donc un de ses proches était déjà au fait de ce qui se passait dans sa vie. Plus que des tentatives de tranquillisation, cette venue des proches est aussi un moyen de leur faire partager ce qui se passe sur le territoire de la ZAD.

Ainsi on peut voir que mes enquêtées ont pour la majorité connu des dé-configurations familiales. C'est le cas de Mégane, Aïssa, Noémie et Auriane. C'est à dire qu'au début de leur vie, elles vivaient dans des configurations familiales classiques, et que petit à petit ces configurations se sont déconfigurées, avec le plus souvent la perte du père au sein de la famille, ou bien une remise en cause de son statut de chef de famille. Or il faut donc s'intéresser à l'impact que ces déconfigurations, donc ces configurations familiales spécifiques donnent à voir sur la construction de l'identité genrée.

2. Configurations familiales spécifiques et impacts sur l'identité genrée

Les configurations familiales de mes enquêtées, parfois éloignées des configurations familiales classiques (deux parents et un ou des enfants), ont influencé la construction de leur identité genrée. En effet, dans tous les cas la famille est une instance de socialisation qui influe sur la construction

de l'identité genrée que ce soit au travers de la reproduction des rôles genrés, ou encore de l'assimilation de certains codes genrés. Donc cette reproduction sociale genrée est très forte lorsqu'on a, au sein de la famille, une identité féminine et une identité masculine, les enfants reproduisant en fonction de leur sexe le rôle qui leur correspond. Je ne dis pas ici que dans les couples non-hétérosexuels il n'y a pas de reproduction sociale genrée, mais peut être qu'elle sera moins forte, ou qu'elle sera différente.

Pour Mégane, Aïssa, et Auriane, la configuration familiale ne comprenait pas, ou du moins pas toujours, les deux identités de genre. Ainsi, leurs socialisations genrées peuvent s'en trouver différentes. Je ne veux pas ici montrer une certaine homogénéité des socialisations genrées au sein des familles hétérosexuelles, mais bien montrer qu'au travers d'une configuration familiale différente certaines de mes enquêtées semblent ne pas avoir eu une socialisation genrée similaire à celle d'autres enfants. Tout d'abord Auriane, dont le père est mort jeune, a bénéficié d'une socialisation genrée particulière. En effet, loin de percevoir sa mère comme étant le second au sein de la famille, elle l'a perçue comme la cheffe de famille. En outre sa mère, de par sa monoparentalité a sûrement été conduite à effectuer des tâches au sein de la sphère familiale, mais aussi peut-être en dehors, qui ne rentraient pas forcément dans les normes du rôle genré attribué à la mère, et à la femme. Auriane a donc peut être reproduit naturellement le rôle genrée de sa mère, qui du fait de sa monoparentalité, était en réalité en transgression de la norme de genre sur plusieurs points. C'est aussi ce qui a pu se passer pour Mégane qui n'a plus de contacts avec son père depuis ses 13 ans. Si cette non prise de contact vient d'un conflit entre Mégane et son père, alors l'identité du père en tant que chef de famille peut être remise en question. L'autorité, ainsi que sa place d'homme dominant dans la famille sont remises en cause. C'est sans doute ce qui a pu se passer pour Aïssa également. Lorsqu'elle est partie de sa famille c'est en réalité l'autorité de son père qu'elle a laissée derrière elle. Enfin Noémie aussi a connu une configuration familiale spécifique. Toutefois elle se distingue des autres en cela que cette configuration n'intervient pas lors de son enfance, mais bien lorsqu'elle fonde sa famille. Ainsi, elle a perdu son premier conjoint et s'est séparée du second. Elle a donc dû effectuer des actes qui transgressaient les normes de genre. C'est d'ailleurs peut être pour ça qu'elle se montre aussi ouverte à la non mixité, qu'elle ne rejette pas d'office.

3. Des reconfigurations familiales

Au travers des dires de mes enquêtées, mais aussi de mes observations, j'ai pu voir pour certaines d'entre elles une mise à distance de la famille nucléaire traditionnelle. En effet, pour beaucoup la famille n'est pas la famille au sens où elle est entendue dans le reste de la société. Ainsi les normes familiales de la famille nucléaire sont questionnées, et pour certaines transformées ou supprimées.

Tout d'abord j'ai pu constater une remise en question du schéma classique du couple hétérosexuel. En effet, Mégane me dit qu'elle est partie de la ville quand elle avait 30 ans et parce qu'elle voyait tous ses amis se mettre en couple et commencer à faire des enfants et « faire une famille nucléaire classique ».

M : C'est que moi j'ai du mal avec le concept de...j'ai quitté la ville quand j'avais 30 ans parce que je voyais globalement tous mes amis se mettre en couple et globalement penser à faire des enfants, et bah faire une famille nucléaire classique, même si une grande partie avait quand même cette espèce de conscience politique et était engagé.

SPL : Ils restaient traditionnels quoi ?

M: Ben ouai. Le couple hétérosexuel... autre que le couple très classique..

SPL : Ce que toi tu voulais pas en fait ?

M : Non moi je voulais pas de ça... je veux surtout pas que ce soit ça qui donne du sens à ma vie quoi. Je trouve ça trop fragile. Y a tout plein de couples qui se cassent la gueule tout le temps et après les gens sont tellement mal, parce qu'ils ont tout misé sur une relation unique. Déjà j'y vois pas l'intérêt et que je trouve ça vraiment malsain. Mais vraiment dans ma tête c'est vraiment malsain.

SPL : Pourquoi tu trouves ça malsain ?

M: Tu peux pas t'attendre à ce qu'une seule personne te donne tout. En règle générale les gens ils s'attendent à ça mais c'est normal parce que c'est ce qu'on nous apprend. Alors je critique pas tellement les gens c'est plus une histoire de mauvaise éducation, de choix sociétal, de choses comme ça... Et puis aussi pour moi ça n'a pas de sens de vivre en couple, genre famille nucléaire ou t'élèves deux trois enfants quoi... ça doit être une galère quoi. Genre j'ai rien contre l'idée que les gens fassent des enfants, moi j'en veux pas. Que ça soit pas que les parents qui s'en occupent... une galère quoi...

En outre, lorsque je lui demande qui vit avec elle dans sa cabane, elle me répond que trois autres femmes y vivent mais également « 1/3 d'un enfant ». Elle m'explique alors qu'un des enfants né sur la ZAD y vit sur trois lieux différents. Or elle semble se sentir responsable de cet enfant, semble bien le connaître, le garde régulièrement et veut même lui organiser une fête d'anniversaire quelques jours après notre entretien. En somme, comme elle le dit à la fin de l'extrait d'entretien, elle ne veut pas que ce soit « que les parents qui s'en occupent [des enfants] ». Elle a donc l'air de se sentir aussi légitime que les parents « officiels » de l'enfant. Toutefois ce discours qu'elle me donne à entendre,

et qui est en adéquation avec celui qu'on pourrait attendre d'elle en tant que militante féministe et non-hétérosexuelle, est à relativiser par le fait que même si elle critique la structure conventionnelle du couple, elle me dit tout de même avoir une conjointe et reste plutôt évasive à ce sujet. Lysa, elle, lorsque je lui demande ce qu'elle faisait sur la ZAD lorsqu'elle est arrivée me dit qu'elle s' « occupait d'une famille ». Après lui avoir demandé ce qu'elle entendait par là, elle me donne ses synonymes du mot famille et notamment ceux de tribu et de clan. Ainsi, même si elle reste très proche de sa famille biologique, elle semble appliquer une terminologie familiale à des individus qui n'en font pas partie, mais qu'elle semble mettre sur le même plan. Ainsi plus que les liens de parenté, ce pourrait être le fait de vivre ensemble qui définirait pour elle ce qu'est une famille. Ce pourrait aussi être la perception d'Aïssa. En effet, elle vit avec un homme qu'elle appelle son « co-habitant ». Elle m'explique par la suite qu'avec cet homme ils avaient connu une relation « très intense » amoureusement parlant et que même s'ils n'étaient plus amoureux, ils avaient fait le choix de vivre ensemble. On peut donc dire que certaines de mes enquêtées ont redéfini les modalités normatives de la famille et/ou du couple.

En revanche deux autres de mes enquêtées font partie de couples hétérosexuels classiques. Ainsi elles vivent exclusivement avec leur conjoint et avec des enfants. Dans le cas d'Auriane c'est son fils et dans le cas d'Anaïs c'est la fille de son conjoint.

Enfin le cas de Noémie est particulier. En effet, elle vit seule, et donc elle ne constitue pas un couple ou une famille (même si elle a eu deux conjoints et qu'elle a des enfants).

Ainsi on a pu voir que l'engagement militant de mes enquêtées les pousse à questionner la notion de famille. La ZAD a été un des facteurs de cette remise en question dans le sens où l' « habiter collectif » est perçu comme un vecteur de création de « nouvelles familles ».

Conclusion :

Tout au long de ma recherche j'ai été en difficulté pour trouver des femmes avec qui faire des entretiens. Au moment même où plusieurs étaient d'accord pour en réaliser, l'épidémie de coronavirus est arrivée et a mis un terme à mon enquête. J'ai donc dû m'appuyer seulement sur six entretiens et des bribes d'observations informelles. Toutefois, au fil de mes lectures j'ai pu construire des liens avec ce que j'avais vu sur la ZAD ou ce que donnait à entendre mes enquêtées. Ainsi, j'ai pu rendre compte de manière plurielle, mais incomplète, de la façon dont le genre influe sur les relations entre les individus mais aussi de la façon dont il construit une grande partie du social, d'une manière ou d'une autre. À la ZAD la difficulté a été de penser le territoire comme un mouvement social et donc d'y appliquer des concepts de sociologie des mouvements sociaux, mais aussi de le percevoir comme un lieu de vie et donc de faire une sociologie de la vie quotidienne. Toutefois loin de cloisonner mes recherches de façon dualiste entre ces deux champs de recherche, j'ai préféré essayer de les mélanger, appliquant tantôt des concepts de sociologie des mouvements sociaux à la quotidienneté de la vie sur la ZAD, et tantôt en appliquant la sociologie de la quotidienneté au militantisme. Si ce n'est pas novateur, c'est en réalité plus compliqué qu'il n'y paraît, et il m'a fallu un certain temps pour faire des transitions que j'espère fluide.

La ZAD est un territoire restreint et ces habitant.e.s même s'ils ne vivent pas que sur la ZAD, vivent très localement la plupart du temps. C'est sûrement d'ailleurs cela qui en fait un si bon observatoire pour les rapports de genre. Dans une micro-société où l'horizon paraît plus proche que dans beaucoup d'autres, les habitant.e.s doivent essayer de cohabiter le plus et le mieux possible. Or, c'est dans cette promiscuité que les rapports de genre s'exacerbent et donnent à voir ce qui n'est pas visible dans encore beaucoup de franges de nos sociétés.

Sur la ZAD, l'émergence des féminismes vient principalement en réponse à la domination masculine qu'on y trouve. Ces féminismes sont polymorphes, et sont à remettre dans le contexte de vivre ensemble qu'il y a sur zone. Néanmoins, on peut dire de ces féminismes qu'ils sont peu décoloniaux.

En outre, la réponse à la domination masculine se cristallise pour certain.e.s habitant.e.s uniquement autour de l'expulsion des agresseurs et autour de la non mixité. Ainsi je n'ai pas eu l'impression que l'identité de genre soit questionnée au même titre que dans des milieux autonomes plus récents.

Même si je ne mets absolument pas en cause mon enquête s'intéressant exclusivement aux femmes pour rendre compte des rapports de genre, il pourrait également être intéressant de s'intéresser à la perception qu'ont les hommes des rapports de genre. Bien sûr les matériaux culturels que j'ai étudiés, comme ils ont tous été conçus principalement par des hommes, donnent d'ores et déjà des premiers éléments de réponse à ce questionnement. Néanmoins il pourrait être intéressant d'approfondir cet aspect des rapports de genre.

Enfin si dans ma dernière partie j'évoque, plus que j'étudie réellement et en profondeur les productions culturelles sur la ZAD, ces dernières ont un réel intérêt dans la compréhension des rapports de genre dans un mouvement social.

La ZAD est un lieu en perpétuel évolution. Les individus qui y vivent ne sont pas toujours les mêmes, n'ont pas les mêmes fonctions (groupe « vaches », boulangerie...) d'une période sur l'autre, et n'ont pas forcément les mêmes relations d'inter-connaissances. C'est ce qui en fait un terrain d'enquête spécifique où les questionnements méritent qu'on les ré-actualise presque tous les ans. Ainsi j'espère que mon questionnement sera repris.

Bibliographie

La domination masculine dans l'espace social

- Bourdieu Pierre, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998

L'histoire du féminisme et les facettes du féminisme

- Maruani, Margaret. *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*. Paris, La Découverte, 2005.
- Riot-Sercey Michèle, *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, 2015.

Le militantisme rattaché au genre

- Bargel, Lucie, et Xavier Dunezat. « Genre et militantisme », Olivier Fillieule éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 248-255.
- Bereni Laure, Chauvun Sébastien, Jaunait Alexandre, Revillard Anne, *Introduction aux études sur le genre*, Paris, De Boeck, 2012.
- Brel, Hanaline, et Émeline Fourment. « « Femmes, frappez en retour ! ». La lutte féministe contre les violences sexuelles en milieu militant, en France et en Allemagne », *Mouvements*, vol. 92, no. 4, 2017, pp. 76-84.
- Cardi, Coline, et Geneviève Pruvost. *Penser la violence des femmes*. Paris, La Découverte, 2012
- Fillieule Olivier, Roux Patricia. *Le sexe du militantisme*. Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- Loiseau Dominique, *Femmes et militantismes*, Préfaces de Michelle Perrot et Michel Verret, Paris, L'harmattan, 1996.

Le féminisme et les luttes environnementales

- Benquet, Marlène, et Geneviève Pruvost. « Pratiques écoféministes : corps, savoirs et mobilisations », *Travail, genre et sociétés*, vol. 42, no. 2, 2019, pp. 23-28.
- Burgart Goutal, Jeanne. « L'écoféminisme et la France : une inquiétante étrangeté ? », *Cités*, vol. 73, no. 1, 2018, pp. 67-80.
- Larrère, Catherine. « La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme », *Cahiers du Genre*, vol. 59, no. 2, 2015, pp. 103-125.

Le féminisme décolonial

- Ali Ahra, *Féminismes islamiques*, Paris, La Fabrique, 2012.
- Vergès Françoise, *Un féminisme décolonial*, Paris, La Fabrique, 2019.

La Zone à Défendre de Notre Dame des Landes

- Pruvost, Geneviève. « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, vol. 117, no. 1, 2017, pp. 35-62.
- Dechezelles, Stéphanie, et Maurice Olive. « Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer », *Politix*, vol. 117, no. 1, 2017, pp. 7-34.
- Dechezelles, Stéphanie. « Une ZAD peut en cacher d'autres. De la fragilité du mode d'action occupationnel », *Politix*, vol. 117, no. 1, 2017, pp. 91-116.
- Barbe, Frédéric. « La « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Noröis*, vol. 238-239, no. 1, 2016, pp. 109-130.

Les effets de la politisation sur les structures familiales

- Pagis, Julie. « Incidences biographiques du militantisme en Mai 68 », *Sociétés contemporaines*, vol. 84, no. 4, 2011, pp. 25-51.
- Pagis, Julie. *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Événements et socialisation politique*. Paris, Presses de Sciences Po, 2014.
- Pagis, Julie. « « Familles, je vous hais ! » », *Mouvements*, vol. 82, no. 2, 2015, pp. 132-140.

Les pratique de non-mixité

- Cromer, Sylvie, et Dominique Lemaire. « L'affrontement des sexes en milieu de travail non mixte, observatoire du système de genre », *Cahiers du Genre*, vol. 42, no. 1, 2007, pp. 61-78.
- Zaidman, Claude. « La mixité, objet d'étude scientifique ou enjeu politique ? », *Cahiers du Genre*, vol. 42, no. 1, 2007, pp. 205-218.

Conférence :

- Séminaire « Féminisme émergent », Delphine Sangu, Ecoféminisme(s) : enjeux et perspectives


Table des annexes :

Annexe n°1 : Tract Clés par Clés .

Annexe n°2 : Compte rendu d'une réunion des habitant.e.s issu d'un *Zadnews*.

Annexe n° 3 : Planche de la Bande Dessinée « La recomposition des mondes ».

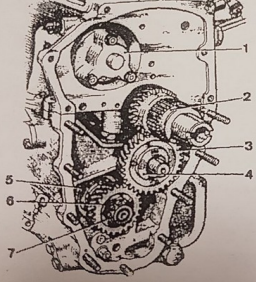
Annexe n°1 : Tract clés par clés



OUVERTURE DU GARAGE « CLÉ PAR CLÉ » SUR LA ZAD ET APPEL À DONNS

Nous voulons monter un garage sur la zad, ouvert à toute personne désireuse de faire de la mécanique. Cet espace, c'est pour nous l'occasion de collectiviser des savoirs et du matos, pour les gens du coin. On l'imagine comme un moyen de rencontre de personnes différentes autour d'intérêts communs, comme une façon de créer des interdépendances chouettes. Diffuser les savoirs, c'est s'autonomiser et donc ne pas dépendre des personnes qui ont le plus de ressources (le réseau, le savoir-faire, la thune...) dès qu'on a une petite panne.

Dans le but de poursuivre cette logique, nous souhaitons que la gestion de ce garage se fasse, au moins dans un premier temps, entre meufs, trans, pédés et gouines¹. Nous voulons proposer un autre imaginaire du garage mécanique que celui d'un endroit où seuls les mecs cisgenre² hétéros sont légitimes et écoutés. Nous voulons nous renforcer sur nos compétences et notre confiance à résoudre des pannes mécaniques. Et nous préférons faire ça dans un espace où il est peu probable qu'un mec nous prenne une clé des mains, remette en question nos diagnostics ou fasse le boulot à notre place.



Nous sommes un groupe de personnes qui aime faire de la mécanique, mais souvent, c'est décourageant de se pencher seule sur une panne parce qu'on n'a pas forcément les connaissances ou le matos à disposition, et parce que c'est moins


1. L'usage des mots *pédé* et *gouine* est une réappropriation des insultes par des personnes concernées, pour transformer la honte en fierté.
2. *Cisgenre* est le contraire de *transgenre* et désigne les personnes qui se reconnaissent dans le sexe qui leur a été assigné à la naissance.

agréable et moins rapide qu'avec des camarades de chantier ! De plus il n'y a pas de structure collective permettant d'entretenir et réparer les véhicules personnels sur la zad.


Pour concilier nos différents objectifs, coexisteront des utilisations³ distinctes du garage : des permanences régulières (plusieurs jours par semaine) ouvertes à tou.te.s avec mise à disposition du matériel, des temps où nous privilégierons la formation du « groupe garage », des ateliers en mixité choisie³, des formations ouvertes...

Afin que ce projet sorte de nos têtes et se concrétise vraiment, nous partons à la recherche de matériel pour équiper Clé par Clé, dont nous espérons voir ouvrir les portes au printemps ! Alors n'hésite pas à nous filer les clés que t'as en triple, à demander à un de tes pots s'il se sert toujours de son vieux compresseur poussiéreux au fond de son garage, à user d'autres moyens de récup de matos que tu peux imaginer...

Pour nous contacter :
07.58.48.48.44
cleparcle@riseup.net



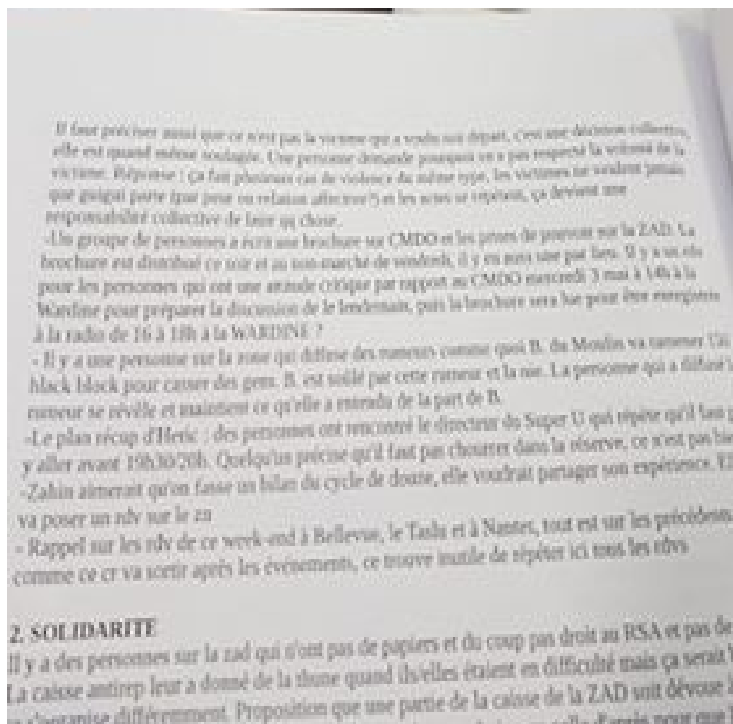
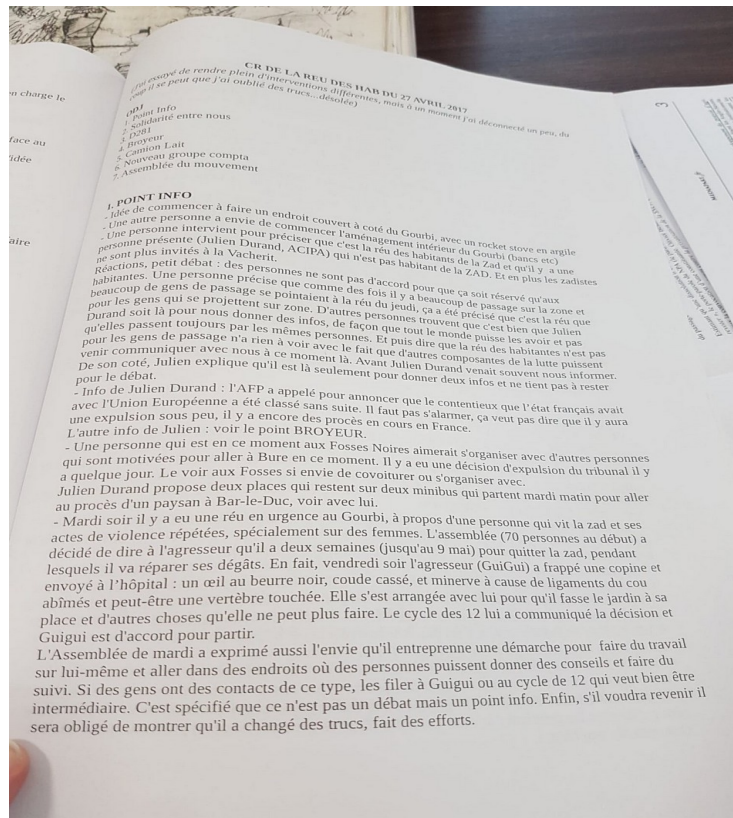
C'est possible de nous déposer du matériel sur la zad ou à Nantes. Globalement, on part de zéro, alors on prend tout, clé par clé ! : outils, électroportatif, consommables, matériel d'aménagement et meubles de rangement... Vous pouvez aussi nous envoyer des sous, en précisant « clé par clé » sur l'intitulé du virement ou au dos du chèque, à l'ordre de « Vivre sans aéroport », chez la famille Herbin, Limimbout, 44130 Notre Dame des Landes. Ou participer à notre cagnotte en ligne : <https://www.lepotcommun.fr/pot/b3typ62i#sdfootnote3sym>



**POUR QUE LA MÉCANIQUE
NE SOIT PLUS UNE
TORTURE :
CLÉ PAR CLÉ RÉPARE
TOUTES LES VOITURES !**

3. La mixité choisie c'est l'idée de se retrouver entre personnes concernées par une oppression commune, par exemple le sexisme, l'homophobie ou la transphobie. Voir *La non-mixité : une nécessité politique*, Christine Delphy, <http://msi.net/La-non-mixite-une-necessite>

Annexe n°2 : Compte rendu de la Réunion des habitant.e.s issu du Zadnews



Annexe n°3 : Planche de la bande dessinée « La recomposition des mondes ».

